
Le projet Relais-Pères

Analyse d'une pratique innovante pour soutenir
l'engagement paternel et l'insertion sociale de pères
vulnérables dans quatre quartiers de Montréal



Geneviève TURCOTTE

Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire

Gilles FORGET

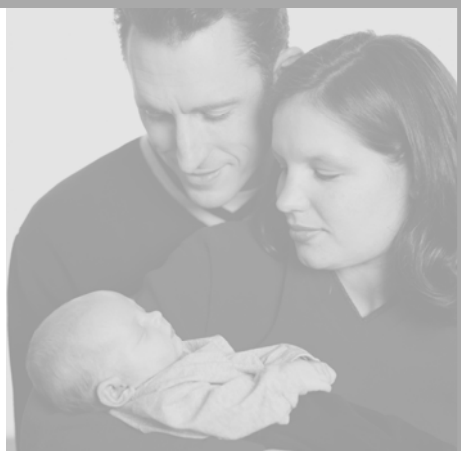
Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

Francine OUELLET

Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

Isabelle SANCHEZ

Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire



Agence de la santé
et des services sociaux
de Montréal
Québec 



Centre jeunesse
de Montréal
Institut universitaire

Septembre 2009

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives nationales du Québec et Bibliothèque et Archives Canada

Vedette principale au titre :

Le projet Relais-pères : analyse d'une pratique innovante pour soutenir l'engagement paternel et l'insertion sociale de pères vulnérables dans quatre quartiers de Montréal

Comprend des réf. bibliogr.

ISBN 978-2-922588-38-5

1. Relais-pères (Projet). 2. Pères, Services aux - Québec (Province) - Montréal. 3. Père et enfant - Québec (Province) - Montréal. I. Turcotte, Geneviève, 1951-. II. Institut de recherche pour le développement social des jeunes.

HV1441.8.C22M66 2009

362.82'8

C2009-940937-2

Équipe de recherche

Geneviève Turcotte, Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire, **Gilles Forget**, Direction de santé publique, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, **Francine Ouellet**, Direction de santé publique, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, **Isabelle Sanchez**, Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire.

Membres du comité de pilotage

Lucie Séguin, CSSS d'Ahuntsic-Montréal-Nord ; **Pierre Laviguer**, CSSS d'Ahuntsic-Montréal-Nord ; **Manuel Pratts**, **Marie-Ève Goudreault** et **Yannick Préfontaine**, CSSS Lucille-Teasdale ; **Gilles Forget** et **Francine Ouellet** de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal ; **Geneviève Turcotte** et **Isabelle Sanchez**, Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire ; **Denise Landry**, **Louise Garnier**, **Isabelle Rivard** et **Linda Lefebvre**, Fondation de la Visite ; **Jean-François Leblanc** et **Lahssen Abbassi**, CooPère Rosemont ; **Henri Maheu**, RePère ; **Raymond Villeneuve**, Regroupement pour la valorisation de la paternité.

Intervenants

Ghassan Assio, **Marc Howard**, **Henri Maheu** et **Pierre Sylvestre**.

Dépôt légal 2009

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives du Canada

Ce document peut être téléchargé gratuitement en format PDF sur le site www.irds.ca

Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire

Direction des services professionnels et des affaires universitaires, recherche

1001, boul. de Maisonneuve Est

Montréal Québec H2L 4R5

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES

REMERCIEMENTS

INTRODUCTION.....	7
CHAPITRE 1 CONTEXTE DE L'ÉTUDE.....	11
1.1 Relais-Pères : un projet pertinent	11
1.2 Relais-Pères : rejoindre les pères vivant en contexte de vulnérabilité	12
1.2.1 La vulnérabilité en question	13
1.2.2 Que sait-on des pères vulnérables?	14
1.3 Que faisons-nous à Relais-Pères? Principaux paramètres.....	15
1.3.1 Les objectifs du projet	15
1.3.2 Un cadre de référence de départ pour l'action	15
1.4 Les sites d'expérimentation	19
1.5 Relais-Pères : une recherche-action.....	19
1.6 L'évaluation de Relais-Pères. Perspectives analytiques et méthodologiques.....	20
1.6.1 Analyse du processus de mise en œuvre du projet	22
1.6.2 Évaluation qualitative des effets	27
1.6.3 Analyse des données	29
1.6.4 Validité	31
CHAPITRE 2 RELAIS-PÈRES, LA STRUCTURATION DE L'ACTION.....	33
2.1 Le processus partenarial.....	33
2.1.1 L'émergence du projet et les bases du partenariat	34
2.1.2 Le processus de mobilisation et les intérêts des acteurs	35
2.1.3 Le mode de collaboration entre acteurs	41
2.1.4 Dynamique partenariale et recherche de consensus	42
2.2 L'équipe d'intervention	48
2.3 Les modalités de soutien à l'intervention	50
2.3.1 La supervision clinique	50
2.3.2 La formation.....	51
2.3.3 Le comité Entre-Nous.....	51
2.4 La structuration de l'action en bref.....	52
CHAPITRE 3 L'INTERVENTION À RELAIS-PÈRES.....	55
3.1 Caractéristiques générales de l'approche	56
3.2 Les étapes de l'intervention	61
3.2.1 Étape 1. Rejoindre les pères.....	61
3.2.2 Étape 2. Créer et maintenir le lien de confiance avec le père	66
3.2.3 Étape 3. Accompagner le père : les modalités concrètes d'intervention	74

3.3	Les objectifs d'intervention	80
3.3.1	Les objectifs d'intervention dans la sphère paternelle.....	80
3.3.2	Les objectifs d'intervention dans la sphère socioprofessionnelle.....	85
3.3.3	Les objectifs d'intervention dans la sphère socio-économique	86
3.3.4	Les objectifs d'intervention dans la sphère personnelle	89
3.3.5	Les objectifs d'intervention dans la sphère coparentale.....	90
CHAPITRE 4 LES RETOMBÉES DE RELAIS-PÈRES		91
4.1	Portrait de groupe	91
4.1.1	Source de référence à Relais-Pères.....	92
4.1.2	Caractéristiques démographiques.....	93
4.1.3	Caractéristiques socioéconomiques	94
4.1.4	Caractéristiques relationnelles.....	96
4.2	Les effets perçus chez les pères	96
4.2.1	Les effets dans la sphère paternelle.....	97
4.2.2	Les effets dans la sphère sociale et citoyenne.....	100
4.2.3	Les effets dans la sphère socioéconomique.....	102
4.2.4	Les effets dans la sphère personnelle.....	104
4.2.5	Les effets dans la sphère coparentale.....	105
4.3	Jugement global sur les effets et trois cas de figure	107
4.4	La portée des résultats de l'analyse des effets	117
CHAPITRE 5 DISCUSSION ET CONCLUSION		119
5.1	Soutenir et guider l'intervention: des constats sur le processus de structuration de l'action	119
5.1.1	Le processus partenarial	119
5.1.2	Les liens de collaboration avec le milieu	121
5.1.3	Le recrutement et les caractéristiques des intervenants	122
5.1.4	Le soutien à l'intervention.....	123
5.2	Produire des connaissances sur l'intervention auprès des pères vulnérables	124
5.2.1	Les forces du projet.....	124
5.2.2	Les défis à relever au plan de l'intervention.....	128
5.3	Des actions qui ont des retombées positives sur les pères	129
5.4	Des constats sur la recherche.....	131
5.5	En conclusion.....	131
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES		135
ANNEXE 1 CANEVAS D'ENTREVUE		141

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

CLSC	Centre local de services communautaires
CSSS	Centre de santé et de services sociaux
OLO	Programme Œufs lait orange
SIPPE	Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance
DSP	Direction de la santé publique
CJM-IU	Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire
IRDS	Institut de recherche pour le développement social des jeunes
ASSSM	Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

LISTE DES FIGURES ET TABLEAUX

Figure 1	Cadre d'analyse pour l'évaluation de Relais-Pères	21
Tableau 1	Chronologie de la collecte de données par entrevues	31
Figure 2	Le partenariat à Relais-Pères	40
Tableau 2	Distribution des pères rejoints selon la source de référence à Relais-Pères	92
Tableau 3	Distribution des pères rejoints par le projet Relais-Pères selon l'âge au début du	93
Tableau 4	Distribution des pères suivis à Relais-Pères selon le niveau de scolarité	95
Tableau 5	Distribution des pères suivis à Relais-pères selon l'occupation	95
Tableau 6	Description des suivis selon les effets par type de trajectoire, suivis avec effets	108-109

REMERCIEMENTS

Ce rapport de recherche est le fruit d'un travail auquel plusieurs personnes ont collaboré. Nous tenons à souligner la contribution de chacun à la réalisation de cette étude dont nous assumons toutefois l'entière responsabilité.

Nos remerciements s'adressent d'abord aux intervenants de Relais-Pères qui se sont prêtés à des entrevues en profondeur pour témoigner de leur expérience, cela en dépit d'une charge de travail importante. Nous sommes également très reconnaissants aux quatre pères qui ont accepté de consacrer du temps à nous parler de leur vie, de leurs projets, de leur expérience à Relais-Pères et de leur parcours. La richesse de leurs récits et l'acuité de leurs réflexions nous ont révélé des facettes originales de l'intervention qui s'est développée à Relais-Pères. Nous souhaitons aussi souligner la précieuse collaboration et l'engagement des membres du comité de pilotage du projet, partenaires, coordonnateurs et coordonnatrices du projet.

Nous tenons enfin à remercier Patricia Lajoie qui a transcrit les nombreuses entrevues de cette étude, Danielle Coutlée (CJM-IU) pour sa minutie dans la révision linguistique du manuscrit et la mise en page de ce rapport et Louise Blouin (CJM-IU) pour sa rigueur dans le soutien à la recherche.

Soulignons enfin que cette recherche a été rendue possible grâce au soutien financier de Centraide du Grand Montréal, de la Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal ainsi que du GRAVE-ARDEC.

INTRODUCTION

Les changements sociaux des dernières années incitent les pères à un plus grand engagement auprès de leurs enfants. On ne peut plus nier cette source d'influence sur le développement de l'enfant : il est désormais reconnu que l'engagement paternel peut avoir un impact positif sur les habiletés cognitives des enfants, leur compétence sociale et leur identité sexuelle. Les enfants tirent avantage de la diversité des expériences que permettent des styles d'interaction différents. On constate également que la participation active du père aux soins et à l'éducation des enfants pourrait jouer une fonction de prévention et de protection concernant les mauvais traitements envers les enfants. Ces constats incitent à intervenir auprès des pères dans une perspective préventive et promotionnelle et la préoccupation de rejoindre les pères les plus vulnérables se fait de plus en plus présente au sein des organismes de recherche et des instances de planification. Au cours des deux dernières décennies, de nombreux projets d'intervention ont vu le jour au Québec et au Canada, mais à quelques exceptions près, ils n'ont pas encore rejoint de façon marquée les pères les plus vulnérables dans nos sociétés.

Le projet Relais-Pères tente de combler ces lacunes en proposant une réflexion théorique et pratique sur la meilleure façon de rejoindre et de soutenir les pères vivant en contexte de vulnérabilité. Le projet s'appuie sur le travail de pères visiteurs et de travailleurs de milieu qui s'efforcent de rejoindre des pères vulnérables afin de leur offrir leur présence et leur soutien dans l'exercice de leur rôle paternel et la réalisation de projets d'insertion sociale et professionnelle, cela, dans le but ultime de favoriser le mieux-être de leurs enfants. Le projet est en expérimentation depuis septembre 2005 dans quatre quartiers de Montréal (Rosemont, Hochelaga-Maisonneuve, Montréal-Nord et Ahuntsic) grâce à la collaboration d'une dizaine de partenaires (intervenants et chercheurs) regroupés dans un comité de pilotage. Relais-Pères vise les pères d'enfants d'âge préscolaire (0-5 ans), qui résident ou non avec leurs enfants et répondent aux critères de vulnérabilité du programme des *Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance* (SIPPE), soit la sous-scolarisation (études secondaires non complétées), un revenu se situant sous le seuil de faible revenu (tel que défini par Statistiques Canada) ou le cumul de plusieurs facteurs de vulnérabilité liés à un parcours migratoire récent.

Le projet Relais-Pères

Une équipe de recherche a suivi et analysé le déroulement et les retombées du projet pendant une période de 28 mois, entre septembre 2005 et décembre 2007, à la faveur de subventions du GRAVE-ARDEC et de la Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal. Ce rapport présente les résultats d'une recherche portant sur l'évaluation d'implantation et des effets de Relais-Pères. La recherche visait trois objectifs généraux :

8

- Suivre le déroulement du projet Relais-Pères et en analyser le processus de mise en œuvre pendant une période de 2 ans suivant l'embauche des intervenants.
- Décrire les effets du projet Relais-Pères tels que relevés par les intervenants impliqués dans la démarche, leurs coordonnatrices et les pères eux-mêmes.
- Déterminer les facteurs contextuels (caractéristiques du processus d'intervention, des pères, du milieu d'implantation et de l'environnement global) à l'origine des changements observés afin d'en faire ressortir les éléments les plus prometteurs ou des recommandations à envisager pour améliorer le projet, cela, dans une optique de généralisation à d'autres environnements.

Le document comporte cinq chapitres :

Le chapitre 1 présente le contexte dans lequel s'est déroulée la recherche. Après avoir situé la pertinence du projet dans le corpus des connaissances actuelles sur l'intervention auprès des pères et plus généralement sur la paternité en contexte de vulnérabilité, le chapitre présente à grands traits le cadre de référence de départ pour l'action et les perspectives théoriques, méthodologiques et analytiques sur lesquels s'appuie l'évaluation de Relais-Pères.

Le chapitre 2 est centré sur la présentation des résultats de l'analyse d'implantation du projet sous l'angle de la structuration de l'action, c'est-à-dire des conditions structurelles de mise en œuvre de l'intervention. Il décrit les principales étapes de la constitution du partenariat qui est au cœur du développement et de la mise en œuvre du projet. Puis, il présente les mécanismes mis en place pour favoriser la collaboration entre acteurs et les questionnements qui ont émergé de la concrétisation de l'action. Il conclut en présentant la structure d'intervention, soit les caractéristiques de l'équipe et les modalités de soutien à l'intervention.

Le chapitre 3 s'intéresse aux résultats d'un exercice de formalisation du modèle intervention qui s'est développé à Relais-Pères. Il montre comment les intervenants ont donné un sens et un contenu opératoire au cadre de référence du projet. Il met en lumière des « manières d'être et d'agir » ainsi que les moyens concrets (modalités, méthodes et techniques) qui ont été mobilisés par les intervenants pour rejoindre et accompagner les pères vulnérables.

Le chapitre 4 décrit les retombées du projet Relais-Pères. Nous nous demandons dans un premier temps si le projet a réussi à rejoindre la population à qui il était destiné, soit celle des pères vivant en contexte de vulnérabilité. Nous nous intéressons dans un deuxième temps aux résultats d'une évaluation qualitative des effets du projet.

Le chapitre 5 propose une synthèse des principaux constats qui se dégagent de la recherche en faisant la part des succès et des difficultés de Relais-Pères. Puis il discute de la démarche réalisée tant par les chercheurs, les partenaires, les acteurs, que par les pères et leur famille, et les leçons à tirer de cette nouvelle expérience d'intervention.

CHAPITRE 1

CONTEXTE DE L'ÉTUDE

1.1 RELAIS-PÈRES : UN PROJET PERTINENT

Les vingt dernières années ont vu se multiplier les études démontrant les effets positifs de l'engagement paternel sur le développement de l'enfant. Ces effets touchent tout autant le développement cognitif, émotif, social des enfants que leur santé et leur bien-être (Allen et Daly, 2007). Un plus grand engagement des pères envers leurs enfants entraîne aussi des effets positifs pour le père lui-même de même que pour la mère de ses enfants (OMS, 2007). Cette relation entre l'engagement des pères et la santé et le bien-être des familles est de plus en plus reconnue et entraîne de nouveaux défis pour les services comme le mentionne la nouvelle Politique de périnatalité québécoise (Gouvernement du Québec, 2008) :

Il ne faut pas négliger le nouveau rôle du père. Le père d'aujourd'hui joue en effet un rôle différent de celui d'hier. Certes, il n'y a pas de modèle unique ; on constate plutôt une riche diversité de modèles. Les services doivent s'adapter à cette diversité et mieux intégrer les pères aux interventions et montrer toute l'ouverture nécessaire à leur égard. Bref, l'implication des pères au cours de la période périnatale doit être reconnue, favorisée et soutenue.

La reconnaissance des effets de l'engagement paternel sur le développement et le bien-être des enfants incite à intervenir dans une perspective préventive ou promotionnelle. À partir du milieu des années 1980, des chercheurs et des intervenants ont fait ressortir le besoin d'offrir un soutien social et institutionnel au rôle paternel. Au Québec, dès le début des années 1990, le groupe de travail sur les jeunes à l'origine du rapport *Un Québec fou de ses enfants* (Gouvernement du Québec, 1991) proposait de mettre sur pied un programme de promotion du rôle paternel impliquant les pères, les institutions, le monde du travail et les groupes communautaires. Dans les années qui ont suivi, des activités, services, ressources et programmes visant à valoriser le rôle et la place du père ont commencé à faire leur apparition (Arama, 1996, 1997 ; Bolté et *al.*, 2002 ; Forget *et al.*, 2005). Les recensions de projets d'intervention montrent cependant que ces projets rejoignent surtout des pères de familles biparentales de classe moyenne. Parmi l'ensemble des projets destinés aux pères,

Le projet Relais-Pères

12

rare sont ceux qui ciblent le milieu défavorisé ou les pères vivant en situation d'exclusion. Parmi les exceptions, citons, pour la région de Montréal, des organismes communautaires tels que CoopÈRE Rosemont, la Fondation de la Visite, le Regroupement pour la valorisation de la paternité et le Carrefour familial Hochelaga-Maisonneuve qui, chacun à sa façon, assument un soutien auprès des pères vivant en contexte de vulnérabilité. De leur côté, les chercheurs associés au GRAVE-ARDEC et à ProsPère, après avoir expérimenté avec leurs partenaires des projets de promotion de l'engagement paternel dans deux communautés vulnérables de la région de Montréal (Ouellet, Turcotte et Desjardins, 2001, 2003 ; Ouellet et Forget, 2003 ; Turcotte, Desjardins et Ouellet, 2001 ; Turcotte et Ouellet, 2009), se sont intéressés aux pères en situation d'exclusion, plus précisément aux pères en entreprises d'insertion (Devault *et al.*, 2004 ; Devault *et al.*, 2009 ; Ouellet, Milcent et Devault, 2006).

Alors que les effets bénéfiques de l'engagement paternel sont aujourd'hui documentés et démontrés, et que les pères en contexte de vulnérabilité continuent d'être peu touchés par les programmes et services, il s'avère donc pertinent de développer des projets d'intervention qui visent plus précisément à rejoindre ce groupe de pères. C'est notamment l'une des conclusions du rapport *État de la recherche canadienne portant sur les pères* (Dubeau, 2002). Le programme national des *Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance (SIPPE)*, qui vise le développement et l'adaptation sociale des enfants en contexte de vulnérabilité, fait écho à ces préoccupations en faisant explicitement référence aux pères. Dans une section intitulée « *Faites place aux pères* », le résumé du cadre de référence du programme invite les intervenants « *à porter attention à la place du père au sein de la famille et [à] encourager celui-ci à y prendre une part active* » (Gouvernement du Québec, 2004, p. 18). C'est dans ce contexte que s'inscrit le projet Relais-Pères.

1.2 RELAIS-PÈRES : REJOINDRE LES PÈRES VIVANT EN CONTEXTE DE VULNÉRABILITÉ

Le projet Relais-Pères s'adresse aux pères d'enfants âgés de 0 à 5 ans qui vivent en contexte de vulnérabilité dans quatre quartiers de Montréal. Pour plus de précision, Dans la première partie de cette section, nous situons le lecteur quant à la définition du concept de vulnérabilité qui a guidé nos travaux. Puis, nous posons un regard sur ce que nous connaissons actuellement de la situation des pères vulnérables.

1.2.1 La vulnérabilité en question

D'entrée de jeu, il importe donc de préciser la définition du concept de vulnérabilité, qui préside à nos travaux. Nous nous situons dans la foulée des travaux de Castel (1991, 1994, 1995), pour qui la notion de vulnérabilité comporte trois traits distinctifs.

13

1. La situation vulnérable s'inscrit dans un contexte : elle doit être vue comme un effet de dynamiques sociales globales qui fragilisent certains individus (Castel, 1994, 1995) : déséquilibre du marché de l'emploi qui exclut les salariés moins bien préparés, exigences toujours croissantes en termes de qualifications, de formation et d'employabilité, fragilisation des réseaux sociaux de proximité, coupures budgétaires affectant les politiques sociales et les services.
2. Le concept de vulnérabilité est multidimensionnel (Castel, 1994 ; Long, 2008). Il revêt à la fois une dimension socioéconomique (précarité financière, chômage, sous-emploi ou emploi informel, difficultés d'accès aux logements décentes et aux biens matériels), relationnelle (difficultés d'accès au réseau d'entraide, aux services formels et à la participation sociale, faiblesse du soutien offert par le réseau social informel, absence de repères et de modèles socio relationnels, notamment pour encadrer le rôle de parent et de père) et culturelle (difficultés d'accès à l'éducation, déficit d'intégration à la société d'accueil).
3. La situation de vulnérabilité s'inscrit dans un processus, dans un continuum allant de l'intégration à la désaffiliation décrite comme « la résultante d'une série de ruptures d'appartenances et d'échecs à constituer du lien » (Castel, 1991). Castel situe la vulnérabilité dans une zone intermédiaire entre l'intégration et la désaffiliation. C'est, nous dit-il, « un espace social d'instabilité, de turbulences, peuplé d'individus précaires dans leur rapport au travail et fragiles dans leur insertion relationnelle. D'où le risque de basculement dans la dernière zone, qui apparaît ainsi comme une fin de parcours. C'est la vulnérabilité qui alimente la grande marginalité, ou la désaffiliation » (Castel, 1994, p. 16).

Le projet Relais-Pères

Les pères que le projet Relais-Pères souhaite rejoindre se situent dans cette zone de vulnérabilité, l'action auprès de ces pères visant à faire en sorte d'éviter que leurs difficultés ne les fassent « basculer » vers cette désaffiliation ou ce décrochage social que nous décrit Castel.

1.2.2 Que sait-on des pères vulnérables?

14

La paternité en milieu de pauvreté ou dans les familles ayant des difficultés psychosociales est au centre des préoccupations d'équipes de recherche québécoises (Allard et Binet, 2002 ; Devault et *al.*, 2004 ; Lacharité et Lachance, 1998 ; Ouellet et Goulet, 1998 ; Ouellet et *al.*, 2006). Leurs études mettent en évidence que dans les milieux vulnérables, l'avènement de la paternité se réalise souvent dans une trajectoire personnelle difficile, traversée d'obstacles divers : difficultés d'alliance entre le père et la mère au sujet de la naissance et du bien-être de l'enfant, absence de reconnaissance légale de leur paternité, conflits conjugaux, soucis financiers, difficultés d'insertion socioprofessionnelle, problèmes de consommation, pressions de la famille. Elles incitent à accorder une attention particulière à l'histoire personnelle des pères qui vivent en milieu de pauvreté, une histoire qui peut donner des repères pour comprendre leur rapport à la paternité, au travail, aux institutions et à la société en général. Les études québécoises sur les pères en contexte de pauvreté mettent aussi en évidence que la paternité revêt une importance capitale pour ces derniers : « être un bon père » est le projet auquel ils se raccrochent. Cette préoccupation va de pair avec celle de s'insérer dans la société en menant une vie d'honnêtes citoyens et de travailleurs, celle de ne pas reproduire ce qu'ils ont eux-mêmes connu, soit une enfance souvent difficile, une adolescence mouvementée et, très souvent, un père sur lequel ils n'ont pas pu compter. Il paraît indéniable que la présence des enfants vient donner un sens à leur existence difficile en même temps qu'elle constitue un appel à la responsabilité, une injonction à répondre et à subvenir aux besoins des enfants ainsi qu'à se réaliser en tant que personne. Pour ces pères, le projet d'être un bon père peut être un déclencheur de passages à l'action qui favorisent l'insertion sociale.

Cependant, les pères se retrouvent souvent isolés, peu soutenus et même disqualifiés dans leur rôle parental. Ils ont à leur disposition peu de modèles pour les guider et les encourager à faire des choix de vie plus cohérents avec leur désir « d'être de bons pères », et ils ont peu d'occasions d'être accompagnés par une personne significative dans leurs tentatives d'insertion sociale.

Certaines études montrent que même lorsque le père vit séparé de l'enfant, il demeure présent d'une façon ou d'une autre dans la vie de l'enfant et il peut être rejoint. Aux États-Unis, il a été démontré que plus de 60 % des pères séparés vivant en contexte de pauvreté demeurent une figure significative pour leurs enfants (Fagan et Iglesias, 1999). Ici même au Québec, on a des indications qui vont dans le même sens. Ainsi, dans une étude sur les trajectoires de vie de 17 jeunes pères en entreprise d'insertion, une large majorité d'entre eux vivaient séparés de la mère, mais la presque totalité voyaient leurs enfants régulièrement (Ouellet, Milcent et Devault, 2006).

1.3 QUE FAISONS-NOUS À RELAIS-PÈRES? PRINCIPAUX PARAMÈTRES

Forts de ces expériences et des connaissances acquises sur les pères en contexte de vulnérabilité, des membres de l'équipe ProsPère¹ entreprennent une nouvelle recherche-action pour mieux rejoindre les pères de familles ciblées par le programme SIPPE.

1.3.1 Les objectifs du projet

Relais-Pères s'appuie sur le travail de pères visiteurs et de travailleurs du milieu pour 1) rejoindre, dans leur milieu naturel, des pères d'enfants de 0 à 5 ans vivant en contexte de vulnérabilité ; 2) leur offrir une présence et un accompagnement soutenu dans une approche globale qui incite à prendre en compte diverses dimensions de la vie des hommes (son rôle de père, ses liens avec la mère de son enfant, son style de vie ou encore son insertion socioprofessionnelle) ; 3) les accompagner dans les ressources du milieu lorsque le besoin se fait sentir et 4) favoriser leur participation sociale. Cela, dans le but de les aider à jouer leur rôle de père et de favoriser leur insertion sociale pour le mieux-être de leurs enfants.

1.3.2 Un cadre de référence de départ pour l'action

Précisons d'entrée de jeu que le cadre de référence de l'intervention qui a été présenté aux partenaires et aux intervenants propose des lignes directrices, mais est peu explicite quant aux moyens à mettre en

1 ProsPère est le nom de l'équipe du GRAVE-ARDEC (Groupe de recherche et d'action sur la victimisation des enfants-Alliance de recherche pour le développement des enfants et des communautés) qui depuis quinze ans propose une programmation diversifiée de recherches et d'actions autour de la thématique de la paternité.

Le projet Relais-Pères

16

place pour concrétiser l'intervention. En toute logique avec la perspective de recherche-action et compte tenu du fait que nous sommes dans un nouveau champ d'intervention, les partenaires de départ ont fait le choix de proposer un cadre de référence ouvert et relativement large afin de permettre l'innovation plutôt qu'un simple exercice d'exécution, de faire en sorte que le projet se construise étape par étape, dans un processus impliquant l'ensemble des acteurs associés au projet, en fonction des besoins des pères, de leurs familles et des réalités du milieu. Comme nous le disions plus haut, le pari est que les « façons de faire » émergeront de l'action ou plus précisément d'une interaction constante entre l'action et la réflexion critique sur cette action. Cela aura des conséquences sur l'approche retenue pour évaluer l'implantation du projet, comme nous le verrons.

Le cadre de référence de cette nouvelle recherche-action propose quatre paramètres pour guider la pratique :

- Une définition multidimensionnelle de l'engagement paternel ;
- Un cadre théorique pour tenir compte de la complexité des besoins et des rôles des pères : le modèle écologique ;
- Une approche globale de la personne ;
- Une démarche d'action concertée.

A. Une définition multidimensionnelle de l'engagement paternel

La définition de l'engagement paternel proposée dans le cadre de référence de Relais-Pères est celle qui a été développée et validée lors des précédentes recherches-actions de ProsPère. Selon cette définition, « l'engagement paternel s'exprime par une préoccupation et une participation continues de la figure paternelle, biologique ou substitut, à l'égard du développement et du bien-être physique et psychologique de son enfant ». La définition met en évidence différentes façons pour un homme de remplir son rôle de père, qui peuvent être regroupées en sept dimensions : 1) assumer ses responsabilités à l'égard de l'enfant (le père responsable) ; 2) interagir avec ses enfants (le père en interaction, qui ouvre sur le monde) ; 3) participer aux soins de base (le père qui prend soin) ; 4) offrir un soutien affectif (le père affectueux) ; 5) penser à son enfant, l'évoquer spontanément, ce qui révèle

l'importance de la relation avec l'enfant ou le plaisir qu'elle suscite chez lui (le père évocateur) ; 6) s'engager socialement pour le mieux-être de l'enfant (le père citoyen) ; 7) pourvoir aux besoins économiques de l'enfant (le père pourvoyeur).

B. Un cadre théorique pour tenir compte de la complexité des besoins et des rôles des pères : le modèle écologique

17

Le cadre de référence repose sur une compréhension écologique (Bronfenbrenner, 1979, 1986, 1996 ; Mayer, 1997) de l'insertion sociale et professionnelle des groupes précarisés considérée comme le résultat d'un système d'interrelations complexes entre les caractéristiques de l'individu et les propriétés changeantes de son environnement proximal (contexte familial, réseau informel) et distal (caractéristiques du milieu de travail, de l'environnement des services, des politiques sociales). Au plan de la pratique, la perspective écologique appelle une approche qui consiste à agir sur plusieurs fronts à la fois. Appliquée à la question de l'engagement paternel, l'approche implique 1) de travailler avec les pères afin d'améliorer leurs compétences personnelles et sociales mais aussi avec les mères, dans une perspective de complémentarité des rôles parentaux, et avec les intervenants, afin qu'ils donnent une importance aussi grande à la relation père-enfant qu'à la relation mère-enfant ; 2) de viser les changements collectifs tout autant que les changements individuels par des actions touchant le milieu des services afin qu'il soient plus ouverts aux pères, mieux adaptés ou plus accueillants pour les hommes ; le secteur de l'emploi, afin qu'il tienne compte des effets du chômage et des pertes d'emploi sur le rôle paternel ; les milieux de travail, afin qu'ils facilitent la conciliation travail et famille. Le modèle propose également de développer des actions qui visent à influencer l'environnement global de façon à ne pas faire porter tout le poids du changement aux familles qui vivent en contexte de vulnérabilité. L'adoption d'une approche écologique conduit également à multiplier les stratégies et les modalités d'action : suivi individualisé, accompagnement communautaire, groupes d'entraide mutuelle, activités récréatives ou culturelles informelles, sensibilisation de masse, soutien à la participation sociale et à l'action collective.

Le projet Relais-Pères

C. Une approche globale de la personne

L'adoption d'une approche globale incite à proposer un travail dans différentes sphères de la vie des hommes (paternelle, personnelle, coparentale, socioprofessionnelle et citoyenne) en fonction de leur histoire personnelle et des besoins qu'ils expriment. Dans la sphère personnelle, cela implique un travail autour des objectifs reliés à l'amélioration de l'engagement paternel dans ses différentes dimensions.

18

Dans sa dimension coparentale, le projet réfère aux enjeux de communication et de collaboration entre conjoints à propos de l'éducation des enfants. Sur l'axe socioprofessionnel, le projet regroupe tout type d'objectifs relevant de l'intégration plus large à la collectivité et à la société : accès au logement décent, développement de liens sociaux, processus d'acquisition de compétences permettant l'accès à l'emploi. Dans sa composante citoyenne, le projet inclut les expériences de participation sociale et d'implication dans l'amélioration du bien commun. Enfin, sur l'axe personnel, le projet inclut les objectifs relevant du développement du soi (estime de soi, autonomie, développement identitaire, aptitude à faire des choix), de l'amélioration de la santé physique et mentale et du mode de vie.

D. Une démarche d'action concertée

Pour implanter le projet dans la communauté, les partenaires de départ adoptent une démarche d'action concertée, considérée comme une condition essentielle de la réalisation d'interventions novatrices basées sur une approche globale et une perspective écologique (Ouellet, Paiement et Tremblay, 1995 ; White *et al.*, 2002). La stratégie d'implantation privilégiée mise donc sur la mobilisation de plusieurs acteurs de la communauté autour d'un comité de pilotage responsable du développement et de la réalisation du projet sur le terrain. La mobilisation continue des partenaires tout au long de l'élaboration, de l'implantation, de l'évaluation et du transfert des connaissances issues de l'expérience repose sur certains principes soulignés dans de nombreuses études sur les partenariats et les pratiques de promotion de la santé : 1) l'établissement d'un lien de confiance entre les acteurs, 2) la mise au point de mécanismes de discussion et de décision pour partager les savoirs, rechercher les consensus et résoudre les controverses et, enfin, 3) l'insertion de la pratique dans un continuum de services entre les différents secteurs (Bilodeau, 2000 ; Bilodeau, Chamberland et White, 2002 ; Bilodeau, Lapierre et Marchand, 2003 ; O'Neill *et al.*, 2006 ; Potvin et McQueen, 2008).

1.4 LES SITES D'EXPÉRIMENTATION

Au départ, les chercheurs visent à implanter le projet dans trois quartiers où ils ont établi des liens de collaboration étroits dans le passé : il s'agit de Rosemont, Hochelaga-Maisonneuve et Montréal-Nord. Un quatrième quartier, celui d'Ahuntsic, s'ajoutera à ces sites six mois après le début du projet, à la suite d'une demande d'un CSSS partenaire du projet.

1.5 RELAIS-PÈRES : UNE RECHERCHE-ACTION

Comme la plupart des projets d'intervention réalisés par l'équipe de recherche de ProsPère, le développement et l'évaluation de Relais-Pères se situent dans une perspective de recherche-action. Dans son sens le plus général, la recherche-action consiste à faire surgir un savoir sur la pratique en mettant à l'essai et en évaluant un modèle d'intervention dans un milieu donné (Ouellet, 2009). Le pari dans ce type de recherche est que les « façons de faire » émergeront d'une interaction continue entre l'action et la réflexion critique sur cette action. Cela se fait dans un processus impliquant une collaboration étroite et continue entre chercheurs et acteurs du terrain. À Relais-Pères, cette collaboration s'actualise par le comité de pilotage du projet².

Dans ce type de recherche, les chercheurs (et l'évaluation) sont considérés comme partie prenante de l'action. Le rôle du chercheur n'est donc pas tant de comprendre ou de chercher des solutions que d'activer les processus pour que le système génère sa propre solution (Ouellet, 2009). À Relais-Pères, les chercheurs ont été actifs à toutes les étapes du développement du projet. Ils ont été présents dans la conception même du projet. La formulation des principaux paramètres du projet est le résultat de consensus qui se sont établis dans un aller-retour entre connaissances scientifiques, cliniques et sens commun. À l'étape d'expérimentation du projet, l'adoption d'une approche participative conduit les chercheurs à s'impliquer activement dans le comité de pilotage chargé d'implanter le projet dans les quatre sites. Leur rôle dans ce comité sera 1) d'observer, de comprendre et de rendre visible ce qui se développe sur le terrain ; 2) de susciter la réflexion critique sur l'action et les enjeux du processus d'implantation, 3) de soutenir la recherche de solutions et la prise de décision pour lever les obstacles à

2 Pour plus de détails sur le rôle et la composition du comité de pilotage à Relais-Pères, voir la section 2 du rapport.

Le projet Relais-Pères

l'implantation du projet et 4) d'offrir un soutien à la recherche de financement, à l'organisation logistique des activités de promotion et à la réalisation des bilans annuels. Divers moyens sont utilisés pour favoriser la réflexion critique sur l'action. Des points concernant l'évolution de l'intervention et de la recherche sont mis à l'ordre du jour des réunions mensuelles du comité. L'équipe de recherche offre ses services pour rédiger des comptes-rendus détaillés des réunions, ce qui permet de garder des traces très précises (et validées lors des réunions suivantes) des objets de débats et des décisions qui en découlent. Une entrevue de groupe qui s'est étendue sur quatre réunions a été l'occasion d'une réflexion en profondeur sur divers enjeux de l'implantation du projet tout en servant aux fins de la recherche.

Par ailleurs, afin de s'assurer que l'évaluation tienne compte des préoccupations des partenaires et des intervenants, ceux-ci sont associés aux opérations de recherche : à l'élaboration des outils de collecte de données, à l'interprétation et à la validation des résultats ainsi qu'aux activités de partage et de diffusion des connaissances. Tout cela est favorisé par des rapports chaleureux voire amicaux entre acteurs, basés sur le respect mutuel et la confiance.

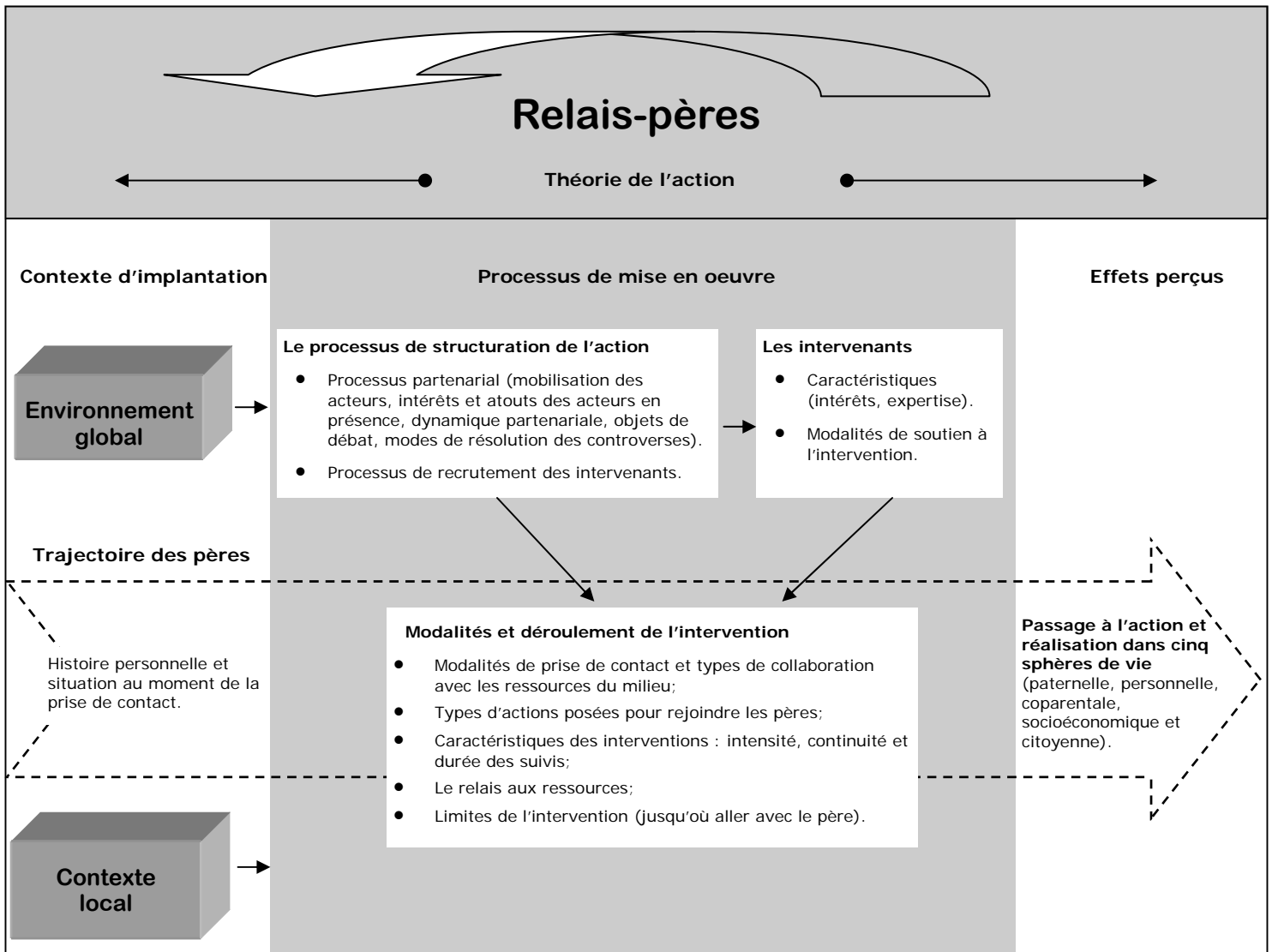
1.6 L'ÉVALUATION DE RELAIS-PÈRES. PERSPECTIVES ANALYTIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES

L'expérimentation de cette pratique s'accompagne d'une recherche visant à évaluer le processus de mise en œuvre du projet ainsi que ses effets sur les pères³. En cela, Relais-Pères innove, les recensions des interventions touchant les pères ayant souligné la rareté des projets soumis à une démarche d'évaluation systématique (Bolté *et al.*, 2002).

Le but de l'évaluation est de dégager la théorie de l'action du projet (Patton, 1990), c'est-à-dire de mettre en lumière le lien entre le processus de mise en œuvre du projet et ses effets sur la population cible tel que l'illustre le cadre d'analyse de la recherche présenté à la figure 1.

3 Cette recherche a été rendue possible grâce à une subvention du GRAVE-ARDEC et à une aide financière de la Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal.

Figure 1. Cadre d'analyse pour l'évaluation de Relais-Pères



Le projet Relais-Pères

1.6.1 Analyse du processus de mise en œuvre du projet

A. Approche et objectifs

22 L'équipe de chercheurs a suivi le déroulement du projet Relais-Pères et en a analysé le processus de mise en œuvre pendant une période de 28 mois (septembre 2005 à décembre 2007) suivant l'embauche des intervenants. Dans le reste du texte, cette période sera désignée sous le vocable de « période de référence ».

L'analyse du processus de mise en œuvre de l'intervention est abordée selon un paradigme constructiviste, le modèle dit *de traduction* (Bilodeau, 2000 ; Bilodeau, Lapierre et Marchand., 2003 ; Callon, 1986 ; Callon et Latour, 1986 ; Cinq-Mars, 2005). L'approche repose sur le principe que la transformation du programme est inhérente à tout processus d'implantation. D'abord, parce que le programme est perméable aux éléments de contexte dans lequel il est introduit, donc aux changements susceptibles de se produire dans l'environnement tant proximal que distal (changements dans les ressources, la clientèle, l'orientation des politiques sociales ou la dynamique de l'organisation). Ensuite, parce qu'il met généralement en jeu un ensemble d'acteurs hétérogènes dont on peut supposer qu'ils ont des intérêts et des objectifs divers, voire antagoniques : par conséquent, l'implantation peut soulever des résistances et donner lieu à des stratégies de négociation entre acteurs se soldant inévitablement par des alignements d'intérêts et des aménagements plus ou moins importants au programme initialement planifié. La théorie part du principe que les projets innovateurs se construisent tant sur les consensus que sur la résolution des controverses et les ajustements qui en découlent (Bilodeau, 2000).

Dans ce type d'approche, un projet ou un programme est donc saisi comme un produit en évolution soumis à la pluralité des visions, à l'intérieur d'un environnement en perpétuelle mouvance. Ce modèle constitue une alternative au modèle classique en évaluation d'implantation qui, partant du présupposé que le programme à implanter est un produit achevé, stable dans le temps et l'espace, est conduit à considérer toute modification du produit original comme un handicap susceptible d'en altérer l'efficacité. Alors que le modèle classique d'évaluation d'implantation met l'accent sur l'écart (ou la conformité) entre le modèle planifié et le modèle implanté (en recherchant l'explication), le modèle

retenu (logique dite *de traduction*) vise à suivre le déroulement du projet à travers ses différentes transformations en mettant en évidence le processus d'adaptation mutuelle du projet à implanter et du contexte d'implantation. En d'autres termes, il s'intéresse au processus de construction du projet. L'approche proposée nous paraît particulièrement cohérente avec une perspective de recherche-action qui prévoit que le projet se construise étape par étape, sur le terrain, dans un processus impliquant l'ensemble des acteurs associés au projet, dans un aller-retour entre le savoir et l'action : puisque ce modèle suppose l'implication de tous les acteurs dans la définition de l'intervention, celle-ci est par conséquent sujette à des modifications en cours de route.

L'approche retenue guide la formulation de nos objectifs de recherche qui sont au nombre de quatre.

▷ *Soutenir et guider l'intervention*

Dans une perspective formative et participative, il s'agit de suivre le déroulement du projet et de transmettre les données recueillies aux membres du comité de pilotage et aux intervenants associés au projet afin de faire le point sur la démarche et s'il y a lieu de la réorienter en cours de route.

▷ *Produire des connaissances sur l'intervention*

Notre approche vise à cerner la pratique telle qu'elle prend sens sur le terrain. Plus précisément, nous visons d'abord à comprendre comment les intervenants ont traduit, réinterprété, donné un sens et un contenu opératoire au cadre de référence de l'intervention : cela appelle un travail de formalisation des « savoirs en action », un travail qui consiste à mettre en lumière les « manières d'être et d'agir » ainsi que les moyens concrets (modalités, méthodes et techniques) qui ont été mobilisés par les intervenants pour concrétiser les objectifs et les principes directeurs de l'intervention.

▷ *Comprendre le processus de structuration de l'action*

Nous visons ensuite à déterminer quelles sont les conditions de succès et les obstacles à l'implantation d'une telle pratique à travers une analyse du processus de structuration de l'action. Le cadre d'analyse du projet présume à cet effet qu'une pratique innovante se construit et se déploie sous la triple influence 1) des variables contextuelles (caractéristiques de l'environnement global et du contexte local ; 2) des caractéristiques des acteurs en présence (partenaires et intervenants) et 3) des dynamiques partenariales instaurées.

Le projet Relais-Pères

▷ *Évaluer la capacité du projet à rejoindre les pères vivant en contexte de vulnérabilité*

Il s'agit d'établir, à partir d'un portrait descriptif de l'ensemble des pères qui ont été accompagnés par les intervenants, si le projet a bien réussi à rejoindre la population à laquelle il était destiné soit celle de pères vivant en contexte de vulnérabilité.

24

B. Démarche méthodologique

Pour analyser le processus de mise en œuvre du projet, l'équipe d'évaluateurs utilise une approche qualitative. Le recours à la méthode qualitative est cohérent avec l'approche constructiviste retenue pour analyser la mise en œuvre de Relais-Pères. La méthode permet de saisir les événements, actions, situations dans leur dimension significative pour les acteurs tout en étant sensible au contexte dans lequel le projet est implanté.

La collecte de données est contemporaine de l'action. Six sources de données ont été utilisées. Ces données ont été analysées de façon convergente sur un mode de triangulation⁴.

▷ *Les récits d'expériences concrètes des intervenants auprès de 12 pères*

Des entrevues semi-dirigées ont été réalisées avec chacun des quatre intervenants sur leur expérience d'intervention avec trois des pères qu'ils ont accompagnés au cours de la période de référence de l'étude. Le déroulement d'une intervention étant souvent difficile à expliciter de façon théorique, il nous est apparu que la meilleure façon d'appréhender le mode d'intervention particulier qui s'est développé à Relais-Pères était sans doute de se référer à des situations concrètes qui, sans être généralisables, permettent de mieux comprendre la spécificité du positionnement de l'intervenant.

Les 12 expériences d'accompagnement en question ont été sélectionnées par les intervenants à partir des critères suivants : 1) Les pères devaient correspondre aux indices retenus par le programme SIPPE pour opérationnaliser le concept de vulnérabilité, soit la sous-scolarisation, un revenu se situant sous le seuil de faible revenu ou des difficultés d'adaptation liées à une immigration récente et 2) l'accompagnement devait être assez significatif pour permettre l'analyse (au moins trois visites). Il

4 Pour plus de détails sur le traitement et l'analyse des données, voir le point 1.5.3.

s'avère que les 12 pères retenus sont, pour chacun des intervenants, parmi les premiers qu'ils ont accompagnés dans le cadre du projet.

Les entrevues avec les intervenants visent à examiner un processus d'intervention en lien avec la trajectoire d'un père. Elles ont en fait cinq objectifs dont certains s'inscrivent davantage dans le cadre de l'évaluation d'implantation du projet (1 à 3 et 5) et d'autres davantage dans celui de l'évaluation qualitative des effets du projet (4 et 5). Ces objectifs sont les suivants 1) amener l'intervenant à décrire aux moyens d'exemples concrets les moyens qui ont été mobilisés pour rejoindre les pères vulnérables dans leur quartier et établir le lien de confiance avec ceux-ci ; 2) amener l'intervenant à décrire les modalités concrètes de l'accompagnement offert à chacun de ces pères (objectifs d'intervention, actions posées par l'intervenant, approche utilisée, conditions favorables et non favorables) ; nous leur demandions de nous décrire une intervention qui avait particulièrement bien fonctionné et une intervention qui avait moins bien fonctionné ; 3) amener l'intervenant à décrire le type de relation entretenue avec ce père ; 4) obtenir le point de vue des intervenants sur les réalisations et les acquis de chacun des pères retenus pour étude ; et 5) obtenir le point de vue des intervenants sur les processus à l'origine des effets observés. Les intervenants ont été interviewés à deux reprises, avec un intervalle de huit mois en moyenne entre les deux phases de collecte de données. Au moment de la première entrevue, les intervenants étaient en contact avec les pères retenus pour étude depuis six mois en moyenne. L'intervieweuse disposait d'un canevas construit à partir des variables du cadre d'analyse (voir annexe 1 : canevas d'entrevue).

▷ *Le point de vue de pères sur l'intervention*

Les récits d'expérience des intervenants sont croisés avec le point de vue de quatre pères sur l'intervention. L'entrevue individuelle d'une durée de 90 minutes était conduite à partir d'un canevas qui reprenait les mêmes thèmes que l'entrevue avec les intervenants, l'objectif étant de trianguler les points de vue. L'entrevue s'est déroulée dans les bureaux des organismes partenaires, a été enregistrée et à fait l'objet d'une retranscription intégrale. Un montant de 30 \$ était remis au père en guise de compensation pour le temps consacré à la recherche.

Le projet Relais-Pères

Une conjonction de facteurs explique le faible nombre de pères rejoints pour les entrevues. Il convient d'abord de préciser que le volet d'entrevues avec les pères constitue une addition tardive au protocole de recherche original soumis pour financement au GRAVE-ARDEC. Au départ, le financement dont nous disposions pour la recherche ne permettait pas la réalisation et l'analyse d'entrevues en profondeur avec les pères⁵. L'addition de ce volet a été rendue possible par la conjonction de deux facteurs : 1) une aide financière supplémentaire de la direction de santé publique de l'Agence de services sociaux et de santé de Montréal et 2) l'intérêt manifesté par un étudiant au doctorat associé à ProsPère et au GRAVE-ARDEC pour ce volet de la recherche. Nous avons prévu réaliser ces entrevues au cours de l'été 2007 au moment des entrevues bilan avec les intervenants. À la demande des partenaires, une stratégie de prise de contact avec les pères fut établie, qui prévoyait une implication étroite des intervenants dans le processus.

Le recrutement des pères s'est heurté à trois obstacles : 1) le départ d'un intervenant conjugué à celui d'une coordonnatrice dans l'un des sites d'expérimentation ; 2) le départ en congé parental de l'étudiant au doctorat qui a conduit à des délais supplémentaires dans la collecte de données auprès des pères ; et 3) compte tenu de ces délais, la difficulté de rejoindre certains pères qui n'étaient plus en contact avec les intervenants des deux autres sites à cause d'un déménagement à l'extérieur de Montréal ou d'un séjour prolongé dans le pays d'origine. Nous retenons de cette expérience l'importance d'impliquer les pères dans le processus de recherche dès le début du projet.

▷ *Une entrevue de groupe avec les membres du comité de pilotage du projet*

L'entrevue visait à faire un bilan de l'expérience des partenaires et des coordonnatrices sous cinq angles : 1) la dynamique partenariale ; 2) le processus de recrutement et les caractéristiques des intervenants 3) les forces et les limites de l'intervention ; 4) la population rejointe par le projet ; 5) les retombées et la pérennité du projet. L'entrevue s'est déroulée au cours de quatre réunions statutaires du comité de pilotage du projet, entre juin et décembre 2007. Comme nous l'avons souligné plus haut, cette longue entrevue de groupe a été l'occasion d'une réflexion collective en profondeur sur l'action en développement dont tous les éléments ont été consignés dans la retranscription de l'entrevue.

5 Nous avons au départ prévu réaliser de courtes entrevues téléphoniques avec les pères échantillonnés sur les effets perçus de l'intervention. Des discussions avec nos partenaires et les intervenants du projet nous ont conduits à abandonner cette modalité de collecte de données jugée peu adaptée au type de pères rejoints par le projet. Cela montre que l'adoption d'une perspective de recherche-action peut impliquer des ajustements à la stratégie de recherche tout comme à la configuration de l'action.

▷ *Une fiche portrait des pères suivis dans le cadre du projet*

Cette fiche a permis de recueillir des données descriptives sur l'ensemble des pères qui ont bénéficié d'un suivi dit significatif (au moins trois contacts) à Relais-Pères entre le 1^{er} septembre 2005 et le 31 août 2007.

▷ *Les procès verbaux des réunions du comité de pilotage*

Les chercheurs ont pris en charge la rédaction des comptes-rendus des réunions du comité de pilotage, ce qui a permis de garder des traces très précises et validées (au cours des réunions suivantes) de l'évolution de l'intervention, des décisions entourant la mise en œuvre du projet, des zones de consensus et de controverses entourant certains enjeux de l'implantation du projet.

27

▷ *L'observation participante*

Les chercheurs utilisent également les notes d'observation du déroulement et du contenu des réunions auxquelles ils participent à titre d'acteurs de la recherche-action.

1.6.2 Évaluation qualitative des effets

A. Objectifs et approche

Le deuxième volet de la recherche consiste à réaliser une évaluation qualitative des effets du projet Relais-Pères. Deux objectifs sont visés : 1) décrire les effets du projet Relais-Pères tels que relevés par les intervenants impliqués dans la démarche, les pères eux-mêmes et certains témoins de l'expérience (coordonnatrices et autres) et 2) déterminer le rôle des composantes du modèle d'intervention dans les effets observés. Le terme « effet » est utilisé pour signifier qu'il existe toujours un antécédent au moins implicite à un résultat et ne veut pas connoter l'idée de causalité (Huberman et Miles, 1991). Par effets du projet, nous voulons désigner les changements que la participation à Relais-Pères a suscités dans la trajectoire personnelle, paternelle, coparentale, socioprofessionnelle et citoyenne des pères au cours des mois qui ont suivi le premier contact avec l'intervenant. La notion de trajectoire évoque la dimension temporelle et dynamique de l'analyse dont le but est « d'examiner un processus d'intervention en lien

Le projet Relais-Pères

avec une histoire personnelle, familiale et sociale » (Panet-Raymond, Bellot et Goyette, 2003 ; Goyette, Bellot et Panet-Raymond, 2006).

28

L'évaluation des effets d'un projet comme Relais-Pères comporte un certain nombre de défis analytiques et méthodologiques. Le premier de ces défis relève de la période de suivi de l'intervention par les chercheurs évidemment limitée dans le temps. Au moment de la collecte de données, chacun des pères est rendu à une étape différente de l'intervention. Au moment où nous rencontrons les pères pour la dernière fois, plusieurs sont en mouvement dans la réalisation de l'un ou l'autre de leurs projets, mais n'ont pas encore atteint leurs buts. Le deuxième défi relève des facteurs structurels susceptibles de faire obstacle à l'atteinte des objectifs en dépit d'efforts soutenus de part et d'autre (absence de logements sociaux, absence de valorisation des formations professionnelles, difficultés d'accès aux emplois bien rémunérés). Pour contourner ces défis nous adoptons une approche d'évaluation qui donne autant d'importance aux démarches effectuées pour améliorer leur situation dans l'une ou l'autre des sphères de leur vie qu'à l'issue de ces démarches. Les effets de Relais-Pères sont donc examinés sous trois angles :

- L'amélioration de la capacité d'action des pères (ressources personnelles et sociales).
- Le passage à l'action – c'est-à-dire un mouvement, un enchaînement d'activités et de démarches – visant à réaliser un projet ou à atteindre un objectif.
- Des réalisations en lien avec un projet ou un objectif (ou l'issue des démarches). Par réalisations nous entendons les étapes franchies qui peuvent être nommées, observées en lien avec un projet ou un objectif de changement du père.

B. L'étude de cas comme stratégie de recherche

Pour évaluer les changements dans la trajectoire des pères, l'équipe d'évaluateurs s'inspire de la méthodologie de l'étude de cas, une stratégie de recherche qualitative qui consiste à faire converger diverses sources de données autour d'un même objet d'étude à partir d'un cadre d'analyse plus ou moins formalisé (Huberman et Miles, 1991 ; Yin, 1994, 1998). Le cas est défini ici comme le parcours de vie d'un père durant une période se situant entre le moment où s'est amorcé l'accompagnement par

l'intervenant de Relais-Pères et la dernière phase de collecte de données⁶. La méthode utilisée ici est donc une adaptation à des parcours individuels d'une stratégie de recherche habituellement réservée à l'étude de sites. Dans le cadre du financement obtenu pour la recherche, nous avons pu réaliser 12 études de cas (3 par site). Les 12 pères à l'étude correspondent aux premiers pères suivis par chaque intervenant.

C'est d'abord par souci de cohérence avec les objectifs du projet que nous avons opté pour cette stratégie de recherche. L'étude de cas s'avère en effet particulièrement appropriée à l'évaluation de projets et programmes qui, proposant une intervention individualisée, adaptée aux besoins particuliers de chacun des participants, génère des résultats différents pour chacun d'eux et ne peut passer par des critères d'évaluation fixes (Patton, 1987). C'est le cas du projet Relais-Pères. Un des grands avantages de l'étude de cas par rapport à nos objectifs de recherche est, par ailleurs, de permettre l'investigation empirique d'un phénomène (ici, les effets perçus d'un projet d'intervention) dans son contexte de production. La méthode assure par ailleurs une finesse d'observation qui permet d'une part 1) de reconstituer, pour chaque père, le lien entre les effets perçus du programme et les facteurs contextuels qui les ont produits, en particulier les diverses composantes de l'intervention et, d'autre part, 2) de déterminer les facteurs associés à l'absence d'effets s'il y a lieu.

Les données ont été recueillies par entrevues semi-dirigées auprès des intervenants (voir tableau 1). Il y a eu deux phases de collecte de données. La première phase de collecte a eu lieu en moyenne au terme de 6 mois d'intervention et la deuxième 8 mois plus tard. La période totale de suivi de la trajectoire couvre en moyenne une période de 14 mois d'intervention (de 4 à 24 mois selon le moment où s'est amorcée ou s'est terminée l'intervention)⁷. Dans quatre cas, le point de vue des intervenants est croisé avec celui des pères.

1.6.3 Analyse des données

Toutes les entrevues ont été enregistrées et retranscrites intégralement. Les données sont analysées en continu dès qu'elles sont disponibles, ce qui favorise l'approfondissement et l'appropriation de chacun

6 Cette période est très variable selon les cas comme nous le verrons plus loin.

7 Il faut préciser ici que l'intervention a été amorcée à des moments différents selon les sites. L'un des sites s'est ajouté au projet six mois après les autres. Dans un autre site, le début de la collecte de données a coïncidé avec le départ d'un intervenant, ce qui a retardé le processus.

Le projet Relais-Pères

des cas par l'ensemble des chercheurs de même que l'observation d'une saturation théorique des données. Le corpus des données fait l'objet d'une analyse qualitative basée sur la condensation et la présentation des données (Huberman et Miles, 1991).

30

La notion de condensation des données renvoie à l'ensemble des opérations de transformation, de catégorisation et de mise en relation des données. La méthode utilisée ici a été celle des mémos analytiques (Corbin, 1986). Le mémo propose, pour chaque cas, une synthèse des données de toutes sources et temps de mesure, organisée en fonction des variables du cadre d'analyse et des dimensions émergentes. Il compare les points de vue, dégage l'essentiel du secondaire, retrace les évolutions et fait des liens entre les variables du modèle d'analyse en tenant compte de la chronologie. Il identifie également les extraits d'entrevues les plus évocateurs. Douze mémos ont été rédigés au fur et à mesure de la réalisation des entrevues et constamment révisés pour intégrer les nouvelles données à mesure qu'elles étaient disponibles afin d'approfondir l'analyse. Le mémo sert à rédiger les histoires de cas et fournit le matériel nécessaire à l'élaboration des conclusions.

La notion de présentation des données renvoie à l'élaboration de matrices prenant en compte la situation du père en début d'intervention, les objectifs d'intervention, les actions posées par les intervenants et les pères ainsi que les retombées perçues par les uns et les autres. Ces matrices sont destinées à rassembler l'information et à l'organiser sous une forme synthétique immédiatement accessible. Là encore, elles sont élaborées au fur et à mesure de la disponibilité des données.

Finalement, un mémo synthèse d'une page ou deux sur les effets a été rédigé pour chacun des 12 cas à l'étude à partir des condensés et tableaux élaborés en phase de traitement des données.

Pour l'élaboration des mémos analytiques et l'interprétation des données, nous avons privilégié un processus de corroboration se basant sur l'échange d'interprétation entre au moins deux membres de l'équipe de recherche (Poupart *et al.*, 1997). Les résultats de la recherche ont également, à plusieurs étapes de l'analyse, fait l'objet d'exercices de validation auprès des membres du comité de pilotage du projet et des intervenants, exercices au cours desquels ils ont pu notamment réagir aux éléments de formalisation de l'intervention réalisés par les chercheurs.

Tableau 1
Chronologie de la collecte des données par entrevues

Sites et date d'embauche	Pères à l'étude ^a	Date de début du suivi (x)	Entrevue temps 1 (a)	Délai a-x	Entrevue temps 2 (b)	Délai b-x	Entrevue temps 3 (c)	Délai c-x	Date entrevue père
<i>Rosemont Mai 2005</i>	Pascal	09-2005	07-2006	10 mois	11-2006	14 mois	01-2008	28 mois	02-2008
	Sébastien	01-2006	11-2006	10 mois	01-2008	24 mois	-	-	03-2008
	Romain	09-2006	11-2006	2 mois	01-2008	16 mois	-	-	-
<i>Montréal-Nord Août 2005</i>	Nicolas	12-2005	04-2006	4 mois	11-2006	7 mois	07-2007	15 mois	06-2007
	Samuel	05-2006	11-2006	6 mois	07-2007	14 mois	-	-	-
	Jeremy	12-2005	12-2006	12 mois	07-2007	19 mois	-	-	-
<i>Hochelaga- Maisonnette Octobre 2006</i>	Kaleb	10-2006	01-2007	3 mois	05-2007	7 mois	-	-	-
	Alexandre	10-2006	03-2007	5 mois	05-2007	7 mois	-	-	-
	Émile	01-2007	03-2007	2 mois	05-2007	4 mois	-	-	-
<i>Ahuntsic Janvier 2006</i>	Rémi	06-2006	02-2007	8 mois	07-2007	13 mois	-	-	-
	Benoit	10-2006	03-2007	5 mois	07-2007	9 mois	-	-	07-2007
	Ahmed	10-2006	03-2007	5 mois	07-2007	5 mois	-	-	-

31

1.6.4 Validité

La méthodologie retenue (taille de l'échantillon, approche qualitative) ne permet pas de généralisations statistiques. Nous sommes ici dans une situation de recherche exploratoire ouverte visant à comprendre les enjeux et défis à relever dans la mise en œuvre d'un projet comme celui de Relais-Pères et nullement dans un processus de vérification d'hypothèses. Si l'étude de cas est reconnue pour la richesse des informations qu'elle produit, elle ne prétend pas à la généralisation statistique des résultats. La validité de la démarche repose sur le principe de saturation théorique des données. La notion fait référence au fait d'explorer toutes les dimensions possibles d'un phénomène en s'appuyant sur des données de sources diverses. La triangulation des données, la multiplication des informateurs, le recours à un processus de corroboration et une validation systématique des résultats auprès des principaux intéressés constituent des facteurs favorables à la validité de construit (Huberman et Miles, 1991). La rigueur et la

Le projet Relais-Pères

cohérence de la démarche en soutiennent la validité interne (Yin, 1994). Bien qu'elle ne permette pas l'étude des mécanismes causaux entre l'intervention et ses effets, le recours à l'étude de cas qui permet d'examiner en profondeur les liens entre les diverses composantes du projet et ses résultats permet de pallier l'absence de groupe-témoin. Les évaluations des effets fondées sur le modèle de la logique de programme permettent avec beaucoup de précision d'examiner les rapports entre les activités telles qu'elles se sont déroulées, les réactions des participants à ces activités et l'effet de ces activités sur leurs résultats intermédiaires (Desrosiers *et al.*, 1998 ; Wong-Rieger et David, 1993). L'analyse en profondeur de la dynamique d'un programme, parce qu'elle permet de connaître les facteurs contextuels qui facilitent l'atteinte des résultats, conduit à poser un jugement sur l'efficacité probable d'une généralisation analytique de l'étude (Champagne, Contandriopoulos et Denis, 1990).

CHAPITRE 2

RELAIS-PÈRES, LA STRUCTURATION DE L'ACTION

Nous présentons dans ce chapitre les résultats de l'analyse d'implantation du projet Relais-Pères sous l'angle de la structuration de l'action, c'est-à-dire des conditions structurelles de mise en œuvre de l'intervention. Le chapitre aborde trois dimensions de la structuration de l'action : le processus partenarial mis en place pour favoriser le développement et la mise en œuvre du projet, les caractéristiques de l'équipe d'intervenants et les modalités du soutien offert à cette équipe.

2.1 LE PROCESSUS PARTENARIAL

Le développement et la mise en œuvre de Relais-Pères est le fruit de la collaboration de plusieurs partenaires de la communauté réunis dans un comité de pilotage. Comme dans toute action concertée, la mise en œuvre du projet s'est faite dans un processus en quatre étapes qui n'a toutefois rien de linéaire : 1) la conception et l'émergence du projet ; 2) la mobilisation d'acteurs aux intérêts divers autour d'un comité de pilotage chargé d'implanter le projet dans la communauté ; 3) la recherche de consensus sur les façons d'entrer en action ; et enfin 4) l'actualisation de l'intervention. Ce chapitre décrit les trois premières étapes de ce processus. La quatrième étape, qui en est en quelque sorte l'aboutissement, est au cœur du chapitre suivant. Il présentera à grands traits 1) la petite histoire de l'émergence de Relais-Pères et de la mobilisation des acteurs qui y sont associés en insistant sur leur intérêt à s'impliquer dans un tel projet ; 2) les mécanismes mis en place pour débattre et discuter des enjeux entourant l'implantation du projet ; et 3) les objets de consensus et de controverses qui ont émergé de la concrétisation du modèle d'intervention.

D'entrée de jeu on pourrait dire que le partenariat à Relais-Pères s'est bâti sur deux bases : une convergence d'intérêts organisationnels, professionnels et personnels autour de l'importance de rejoindre les pères vulnérables et des expériences passées positives de collaboration entre les divers acteurs en présence.

Le projet Relais-Pères

2.1.1 L'émergence du projet et les bases du partenariat

Le projet émerge en 2004 d'une convergence d'intérêts d'un groupe de chercheurs, membres de l'équipe ProsPère du GRAVE-ARDEC, et des institutions qu'ils représentent – la Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal et le Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire – autour de l'importance de rejoindre les pères plus vulnérables de nos sociétés afin de leur offrir un soutien dans l'exercice de leur rôle paternel.

34

L'équipe ProsPère du GRAVE-ARDEC, qui s'intéresse à l'engagement paternel comme facteur de protection de la victimisation des enfants, a, au fil des ans, mis en place et évalué à l'aide de partenaires intersectoriels des pratiques de promotion de l'engagement paternel. Les résultats de ces différentes recherches-actions indiquent la capacité de ces programmes de susciter, de renforcer et de maintenir l'engagement des pères auprès de leurs enfants. Une réflexion d'équipe à partir des résultats de leur projet fondateur a conduit les membres de ProsPère, du GRAVE-ARDEC et de leurs partenaires (DSP, IRDS, CJM-IU) à s'engager à faire des efforts particuliers pour concentrer leurs recherches et leurs actions sur les pères les plus vulnérables dans une perspective d'action en amont des problèmes de victimisation des enfants. Le développement du projet Relais-Pères s'inscrit dans cette mouvance.

Au même moment, l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal déploie sur le territoire montréalais le programme des Services intégrés en périnatalité et en petite enfance (SIPPE). Le continuum de services qui en résulte vise à rejoindre, dès le début de leur grossesse, les femmes qui présentent des vulnérabilités en raison de leur âge, de leur condition socio-économique ou de leur migration récente, et à les accompagner jusqu'à ce que leurs enfants commencent l'école. Cet accompagnement par une intervenante privilégiée est appuyé par la mise en réseau des autres services de la communauté et la création d'environnements favorables à leur santé et bien-être. La Direction de santé publique de l'Agence rend compte de l'implantation de ce programme sur l'île de Montréal, soutient les intervenants qui y sont associés et appuie le développement de pratiques innovantes. Le cadre de référence de ce programme (Gouvernement du Québec, 2004) insiste sur l'importance de faire place aux pères et, pour l'intervenante privilégiée, d'établir une relation tout aussi significative avec le père qu'avec la mère. Malgré l'inclusion du père dans le cadre de référence, l'histoire des services à la

petite enfance fait en sorte que ce sont d'abord les mères et leurs enfants qui sont accompagnés. De ce constat émerge également une volonté des chercheurs de la DSP présents à ProsPère d'accompagner le déploiement des *Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance* (SIPPE) en expérimentant et en rendant compte d'une intervention qui contribue à faire place aux pères dont les caractéristiques sont similaires à celles de la clientèle visée par le programme SIPPE : un enfant d'âge préscolaire, la sous-scolarisation (études secondaires non complétées), un revenu se situant sous le seuil de faible revenu (tel que défini par Statistique Canada) ou le cumul de plusieurs facteurs de vulnérabilité liés à un parcours migratoire récent.

Ces constats amènent des chercheurs de cette équipe à soumettre aux organismes auxquels ils sont rattachés – le Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire, la Direction de santé publique et le GRAVE-ARDEC- le projet de mettre à l'essai et d'évaluer une nouvelle pratique visant à rejoindre les pères vulnérables dans quatre quartiers de Montréal afin de leur offrir un soutien et un accompagnement adapté à leur situation. L'appui de ces organismes se manifeste par le dégagement de temps de chercheurs et l'octroi d'un financement pour la recherche et l'intervention.

2.1.2 Le processus de mobilisation et les intérêts des acteurs

L'étape suivante consiste à convaincre les représentants de divers organismes des quartiers visés par le projet Relais-Pères, ayant des champs d'expertise pertinents et complémentaires pour le développement du projet, prêts à mettre leurs forces en commun afin d'adapter la réponse à offrir à la clientèle cible du projet et ayant un parti pris pour des actions concrètes, et à les réunir dans un comité de pilotage. Les chercheurs amorcent le processus de mobilisation en sollicitant deux organismes communautaires avec lesquels ils ont construit une relation de confiance à la suite de différentes expériences de collaborations réussies : *La Fondation de la Visite* et *CooPère Rosemont*.

Mise en place à la suite d'une recherche évaluative (Durand, Massé et Ouellet, 1989), la Fondation de la Visite mène depuis 20 ans une action préventive auprès des femmes enceintes et des familles de nouveau-nés défavorisées de six quartiers montréalais. La Fondation mise sur l'intervention non

Le projet Relais-Pères

36

professionnelle et le travail de proximité de mères visiteuses pour soutenir les familles dans une approche globale et concertée. Sa philosophie d'intervention s'appuie sur une approche quartier, lieu important d'intégration sociale et socioculturelle, et une approche communautaire favorisant la prise en charge par le milieu. L'intervention non professionnelle est définie comme une approche de proximité, souple et respectueuse tenant compte du rythme, des valeurs et du contexte de vie des familles. Cette intervention reconnaît enfin l'importance de l'aidante naturelle et de l'entraide entre pairs. La Fondation a développé une expertise dans ce domaine et a validé des outils de suivi et d'évaluation afin d'en mesurer les résultats.

Comme en témoigne cet extrait d'une entrevue de groupe avec les membres du comité de pilotage, les représentantes de la Fondation souhaitaient depuis plusieurs années élargir leur champ d'intervention aux pères des familles avec lesquelles elles travaillent en intégrant des intervenants masculins à l'équipe de mères visiteuses. L'expérience sera tentée avec succès dans le cadre d'un projet pilote mené en 2003-2004 en partenariat avec le Regroupement de la valorisation de la paternité et le Carrefour familial Hochelaga.

Par rapport à la Fondation de la visite, l'intervention auprès des pères, ça fait des années que ça se travaille. Les intervenantes travaillaient très fort au niveau de l'intervention auprès de la famille, mais elles ont noté certaines limites dans leur travail parce qu'elles n'étaient pas elles-mêmes des pères. Et elles ont exprimé le besoin d'avoir quelqu'un qui aille plus loin. C'est comme ça qu'on a développé l'essai de pères visiteurs. C'était un objectif qui était visé depuis 1992, mais qui n'avait été essayé que timidement. Cette fois-ci, ça marche et nous en sommes contents. L'organisme voit l'importance d'avoir des intervenants hommes pour compléter le travail auprès de la famille, pour mieux travailler auprès de la famille. (Membre du comité de pilotage, entrevue de groupe)

La Fondation de la visite a par ailleurs été fiduciaire et mandataire du déploiement de la formation *Pères en mouvement, pratiques en changement* (Ouellet et Forget, 2003) par Centraide du Grand Montréal en collaboration avec la DSP de Montréal. Au moment où s'amorce le processus de mobilisation, les représentantes de l'organisme sont à la recherche de moyens pour poursuivre l'expérience tentée deux ans plus tôt. Dès le départ, les responsables de la Fondation s'impliquent activement dans la mise en œuvre du projet, contribuant au processus de mobilisation des acteurs de la communauté. La Fondation

sera responsable de l'intervention et du soutien clinique dans deux des sites d'expérimentation du projet : Montréal-Nord et Hochelaga-Maisonneuve. Cet organisme sera également le fiduciaire et le mandataire du financement obtenu de Centraide pour l'intervention.

CooPère Rosemont est un regroupement d'organismes du territoire de Rosemont qui a développé depuis 1995 une expertise crédible sur les façons de mobiliser les membres d'une communauté autour de l'engagement paternel (Bolté et *al.*, 2002 ; Ouellet, Turcotte et Desjardins, 2001, 2003). Il met en place chaque année un ensemble d'activités destinées à promouvoir l'engagement paternel, activités qui visent les pères individuellement et en groupe, leur famille, les intervenants et la population en général. Ce regroupement est né d'une recherche-action menée par les chercheurs de ProsPère. Peu avant le début du projet Relais-Pères, CooPère devient un organisme sans but lucratif appuyé par Centraide du Grand Montréal. Le coordonnateur de CooPère était membre de l'organisme lors de la première recherche-action et connaît très bien les chercheurs de l'équipe. Pour lui, la participation à Relais-Pères sera l'occasion d'atteindre un des objectifs de l'organisme, soit celui de réussir à rejoindre les pères très isolés en faisant appel à un travailleur de milieu. Le fait de travailler à nouveau dans un projet de recherche-action n'est pas étranger à l'intérêt du coordonnateur pour ce projet.

Pour soutenir le déploiement de l'intervention dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, les chercheurs de la DSP et les représentantes de la Fondation de la Visite sollicitent également le Regroupement pour la valorisation de la paternité (RVP), dont la mission est de valoriser le rôle du père et de promouvoir son importance dans la famille et la société, et ce, dans le but ultime de favoriser le développement et le bien-être des enfants. En plus d'organiser des événements publics, l'organisme offre des ateliers de sensibilisation et de formation sur l'intervention auprès des pères. On peut le considérer comme un chef de file dans son domaine. Là encore, les représentants de l'organisme connaissent bien les chercheurs de ProsPère qui ont dans le passé collaboré à l'organisation d'un événement de promotion, le premier « SuPère Show ». Comme nous l'avons vu, ils ont déjà collaboré à un projet de la Fondation. L'intérêt de l'organisme et de son représentant réside dans la possibilité qu'offre le projet d'améliorer les connaissances sur la pratique concrète auprès des pères dans la perspective de généralisation à d'autres environnements. Le rôle de l'organisme au sein du projet sera de susciter la collaboration des organismes de son milieu, de participer au recrutement des pères, à l'évaluation du projet, au transfert et à l'utilisation des connaissances sur l'intervention.

Le projet Relais-Pères

Afin de maximiser les chances de relais entre ces organismes et les services sociaux et de santé, les chercheurs et leurs partenaires de la Fondation sollicitent ensuite la participation des centres de santé et de services sociaux Ahuntsic-Montréal-Nord et Lucille-Teasdale responsables du programme de santé publique dans les quartiers où se déploie l'action. À ce titre, ils identifient notamment les interventions efficaces quant à l'amélioration de la santé et du bien-être de la population. De plus, en tant que responsable du programme SIPPE dans leur territoire, les CSSS sont engagés dans une réflexion récente menée par les répondants de tous les CSSS de la région sur l'optimisation de ce programme⁹. Parmi les recommandations, on retrouve celle de favoriser le transfert des connaissances permettant d'élargir les modes de soutien aux familles. Les CSSS sont intéressés à voir comment ce projet peut soutenir leurs équipes et contribuer à rejoindre et à soutenir davantage les familles et les pères en particulier ou, comme le dit une des représentantes, « *Comment avec l'apport de la recherche-action nous pourrions effectivement faire évoluer notre milieu en termes d'intervention et faire davantage de place aux pères.* » (Entrevue de groupe). Chacun des CSSS délèguera un représentant au comité de pilotage.

Comme nous le précisons plus haut, à la demande du représentant d'un des CSSS qui souhaite implanter le projet dans les deux quartiers qui composent son territoire, les membres du comité de pilotage acceptent, quelques mois après le début du projet, d'ajouter un quatrième site d'expérimentation, le quartier Ahuntsic. Pour rejoindre les pères dans ce quartier et y assumer la coordination de l'intervention, les partenaires invitent l'organisme RePère et son représentant à se joindre au projet. Repère œuvre auprès des pères du quartier depuis près d'une décennie. Sa mission est de faire la promotion de la paternité et d'outiller les pères dans leur engagement parental. Ses premières actions ont porté sur le soutien aux pères séparés et divorcés et sur le développement d'ateliers de développement des habiletés paternelles dans un contexte de rupture familiale. Ces actions ont conduit le représentant de l'organisme à tisser des liens plus serrés avec les intervenantes SIPPE du CSSS Ahuntsic-Montréal-Nord et les organismes famille du quartier. Il a, de plus, en collaboration avec le CSSS, développé un projet qui vise, dans le cadre des rencontres prénatales, à soutenir par une animation adaptée aux deux parents, la place du père lors de l'arrivée de l'enfant. Le représentant de l'organisme voit dans sa participation au projet Relais-Pères l'occasion 1) de poursuivre sa réflexion sur

⁹ « Pour optimiser la composante "accompagnement des familles" des Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance : Réponse aux préoccupations des intervenantes et gestionnaires œuvrant à l'implantation des Services intégrés et pour la petite enfance à Montréal (SIPPE) », Secteur Tout-petits, familles et communauté, Direction de santé publique Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (2007).

la promotion de l'engagement paternel ; 2) de sortir de l'isolement dans lequel se trouvent souvent les intervenants masculins qui travaillent avec les hommes et 3) de mettre en place un environnement favorable pour faire place aux pères dans le programme SIPPE.

Quand je suis rentré dans ce groupe là, le volet qui m'intéressait beaucoup, à ce moment-là c'était de mettre en place l'environnement favorable. [...] Ma motivation est venue de l'idée de faire de la place à l'intervention spécifique auprès des pères, la clarifier, le faire en réseautage avec d'autres pères et le faire dans un contexte où on déploie autour d'un environnement favorable [...] Et quand j'ai appris qu'il y avait déjà un projet qui voulait travailler à donner plus de place aux pères comme nous voulions le faire dans une structure reconnue comme celle de la Fondation de la Visite, bien c'était intéressant pour moi de me joindre à ça pour me sentir un peu moins isolé au niveau de l'intervention comme telle. (Membre du comité de pilotage, entrevue de groupe)

39

En 2006, Centraide du Grand Montréal s'associe au projet Relais-Pères en assurant le financement d'une partie importante de l'intervention¹⁰. Le projet rejoint les priorités de Centraide du Grand Montréal à l'égard de la promotion de l'engagement paternel dans la région montréalaise. L'organisme vise en effet à faire de la région un milieu où les personnes les plus vulnérables auront les moyens de vivre dignement. Lors du dernier *Chantier sur les enjeux sociaux* réalisé par Centraide (2000), le soutien aux familles et l'importance de les soutenir dans leurs capacités à faire face aux nombreux changements qu'elles vivent ont été retenus comme axes prioritaires. Ces priorités s'actualisent notamment, par le renforcement des pratiques de soutien aux pères dans les organismes déjà financés, par le soutien à l'innovation et à l'expérimentation et, par l'accès à de la formation pour les intervenants des organismes famille. Centraide conçoit Relais-Pères comme un projet expérimental et, à ce titre, octroie un financement pour une durée déterminée et demande, en corollaire à ce financement, d'évaluer l'expérimentation et de trouver des moyens d'assurer sa pérennité.

La figure 2 présente la structure d'organisation du partenariat à Relais-Pères. Un regard sur ce graphique permet de constater que, au terme du processus de mobilisation, le réseau de partenaires compte dix organismes qui en assurent le financement, la recherche et l'action. Trois organismes assurent le suivi de l'intervention dans le quartier et sont, à ce titre, responsables de l'embauche et de la supervision des intervenants : la Fondation, CooPère-Rosemont et RePère. Centraide du grand Montréal ainsi que

¹⁰ C'est l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal qui assure l'autre partie du financement de l'intervention par son programme SIPPE.

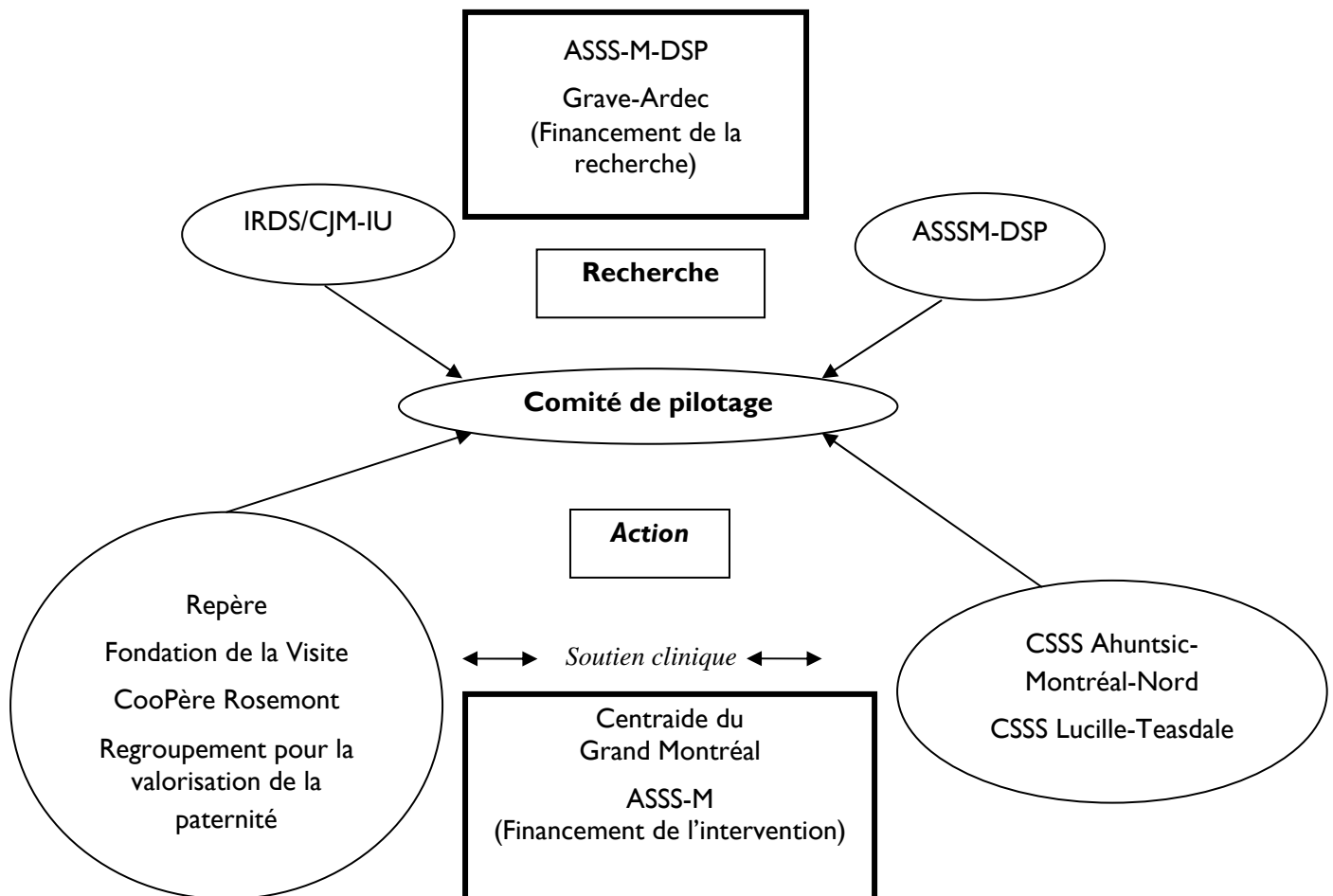
Le projet Relais-Pères

L'Agence de santé et des services sociaux de Montréal ont assumé le financement de l'intervention, mais chacun des organismes porteurs de l'intervention dans leur quartier respectif s'assurent dans leur demande régulière de soutien financier de préserver les postes des intervenants masculins. La Fondation de la Visite est en plus fiduciaire et mandataire du projet auprès de Centraide. Le GRAVE-ARDEC et la direction de santé publique assument le financement de la recherche. Le Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire et la Direction de santé publique de l'ASSSM, partenaires du GRAVE-ARDEC, confient à trois de leurs chercheurs la responsabilité d'évaluer le projet.

40

Le processus de collaboration entre ces acteurs s'appuie sur un mécanisme, le comité de pilotage, où neuf des organismes sont représentés, souvent par plusieurs acteurs. Son rôle est explicité au point suivant.

Figure 2
Le partenariat à Relais-pères



2.1.3 Le mode de collaboration entre acteurs

Les travaux sur les conditions propices au partenariat essentiel au déploiement de pratiques innovantes mentionnent l'importance pour un partenariat continu et de qualité de miser en premier lieu sur un capital relationnel fort¹¹, ce lien de confiance existant entre les partenaires à la suite d'interactions qui ont lieu à l'aide de mécanismes d'échanges plus ou moins complexes.

41

Pour favoriser le caractère participatif de la démarche, associer tous les acteurs à la réflexion critique sur l'action ainsi qu'aux différentes opérations de recherche, les partenaires décident dès le début du projet de se doter d'un comité de pilotage¹² où ils seront tous représentés. Ce comité est présenté comme un moyen d'échanger sur les pratiques mettant à profit l'expérience et l'expertise de l'ensemble des partenaires. Il permet aussi de se situer, de mettre des mots sur ce qui unit et divise les acteurs, de mettre en commun les règles d'éthique et de déontologie propres aux différentes instances professionnelles qui y sont représentées, et de favoriser la connaissance mutuelle et le développement d'une solidarité de groupe. C'est enfin un lieu de débats et de négociation sur les enjeux névralgiques de l'implantation du projet.

Ce mécanisme s'appuie sur six rencontres annuelles qui permettent aux participants :

- de partager l'information sur le déroulement du projet ;
- de susciter une réflexion critique sur le projet en développement ;
- de prendre des décisions sur son orientation ;
- de rechercher le financement pour l'intervention ;
- de s'assurer de la pérennité du projet ;
- de participer à son évaluation et à la validation des résultats.

Du 8 novembre 2005 au 5 décembre 2007, treize rencontres du comité pilotage ont eu lieu et ont été suivies assidûment par tous les partenaires, certains déléguant même plus d'un représentant.

11 Mishara B. L. 2004. *Concertation entre décideurs et chercheurs pour le transfert des connaissances sur le suicide*, rapport de recherche déposé au FQRSC, CRISE, Université du Québec à Montréal.

12 La liste des représentants des organisations partenaires au comité pilotage est présentée au début du document.

2.1.4 Dynamique partenariale et recherche de consensus

42

Rappelons que l'approche retenue par les chercheurs part du principe que les projets innovateurs se construisent tant sur les consensus que sur la résolution des controverses et les ajustements qui en découlent (Bilodeau, 2000 ; Bilodeau, Chamberland et White, 2002 ; Bilodeau *et al.*, 2003). Dans le cadre de leurs travaux au sein du comité de pilotage du projet, les partenaires ont développé une position commune sur la plupart des éléments essentiels au développement de l'initiative, notamment sur la philosophie d'action ainsi que sur la façon de rejoindre et d'accompagner les pères vulnérables (chapitre 4). La cohabitation d'acteurs aux intérêts, valeurs, cultures organisationnelles et expertises différents est aussi à l'origine de certains questionnements voire de divergences dans la façon de concrétiser le projet. Cependant, grâce à un processus de débats et de négociation où chacun se faisait confiance dans un climat de respect des missions spécifiques, les partenaires ont su identifier et reconnaître leurs différences, les nommer explicitement et arriver à des compromis qui ont enrichi l'intervention. Ces divergences ou « controverses » touchent trois enjeux de l'implantation du projet : la cible de l'intervention, le recrutement des intervenants et certaines ambiguïtés dans leur statut d'emploi.

A. La cible de l'intervention

Une des premières véritables controverses à émerger de l'implantation du projet touche le profil recherché pour la clientèle du projet. C'est en fait la logique de ciblage de l'intervention qui est au centre des discussions. Conformément aux ententes avec les institutions finançant la recherche et l'intervention, la clientèle visée par le projet doit correspondre minimalement aux critères du programme SIPPE, soit celle de parents d'enfants de moins de 5 ans vulnérables en raison de leur âge, de leur condition socio-économique (sous-scolarisation et revenus se situant sous le seuil de faible revenu) ou d'un parcours migratoire récent. Le cadre de référence de la recherche propose par ailleurs une définition plus large de la vulnérabilité ajoutant à la dimension socioéconomique du concept une dimension relationnelle et culturelle.

Un premier objet de divergence à l'égard de ces critères touche l'âge des enfants. Au fil de l'implantation du projet, les chercheurs observent que certains des pères joints par le projet, bien que vulnérables

selon les critères SIPPE, ont des enfants âgés de plus de cinq ans. Les chercheurs portent cette situation à l'attention des partenaires terrain et demandent aux intervenants de resserrer les conditions d'accès aux services de Relais-Pères afin de rejoindre les balises premières du projet. Certains des organismes en présence et les intervenants qui y sont liés appellent à une certaine souplesse dans l'application de ce critère, faisant ressortir qu'ils sont d'abord au service de la population et qu'il peut être difficile de refuser des services à un père en difficultés au seul prétexte que ses enfants ont plus de cinq ans. Cette controverse trouvera sa solution, les partenaires du projet acceptant de montrer une certaine souplesse dans l'application de ce critère de sélection au nom du respect des philosophies des organismes responsables de l'intervention.

Un second objet de questionnement touche au profil de vulnérabilité des pères susceptibles de participer au projet. La question qui se pose est celle des limites à respecter dans l'accueil des pères qui se rapprochent de la désaffiliation ou du décrochage social, qui présentent des problématiques multiples ou très complexes compte tenu de la formation, de l'expertise et des ressources dont disposent les intervenants.

Est-ce que ça fait partie de notre mission à Relais-Pères d'aller chercher des pères parmi les plus vulnérables. Parce que là on a le critère de faibles revenus. Mais il y a les pères à multiples problématiques, DPJ et tout. Est-ce que ça peut aller jusque-là notre mandat. (Membres du comité de pilotage, entrevue de groupe)

Tous reconnaissent que l'équilibre est difficile à trouver entre 1) le mandat qu'ont certains des organismes en présence de répondre aux besoins de l'ensemble de la population, 2) le danger de rigidifier les modes d'intervention et de décourager l'esprit d'initiative, et 3) le risque de surcharge ou celui de devoir gérer un écart intenable entre la demande par nature infinie et la disponibilité des intervenants.

Parce que déjà si la référence est faite par la DPJ ça veut dire qu'il y a une problématique plus lourde, plus importante, même il peut y avoir un cumul de problématiques là, nécessairement un père visiteur qui commence est pas outillé pour accompagner. (Intervenant, entrevue bilan)

Le projet Relais-Pères

Après mûres réflexions, les acteurs arrivent à un consensus. Les limites se trouvent tracées par le niveau de formation et d'expérience des intervenants. Les acteurs conviennent que les problèmes vécus par ces pères demandent un soutien plus important et une expertise clinique que les intervenants n'ont pas nécessairement. On s'entend pour que les intervenants continuent à accueillir les pères quel que soit leur niveau de vulnérabilité, mais on réaffirme l'importance d'assurer rapidement le relais vers d'autres organismes de la communauté susceptibles de mieux répondre à leurs besoins. Par ailleurs, tous reconnaissent l'importance d'assurer une formation continue à l'équipe d'intervention.

44

B. Le recrutement des intervenants

L'action dépendant de la Fondation de la Visite, de Coopère Rosemont et de Repère, ce sont ces organismes qui embauchent les intervenants pour rejoindre et accompagner les pères dans les quatre sites d'expérimentation. Au point de départ, il y a consensus sur deux principes à la base du processus de recrutement des intervenants. Ils s'entendent d'abord sur le fait que tous les intervenants recrutés doivent être des hommes et des pères, la réflexion sur l'intervention auprès des pères ayant maintes fois souligné l'importance d'intervenir au masculin, d'homme à homme (Bolté *et al.*, 2002 ; Forget *et al.*, 2005 ; Dulac, 2001). Puis, comme les acteurs communautaires sont des organismes autonomes, tous reconnaissent l'importance de respecter la philosophie de chacun dans le choix des intervenants avec qui ils travailleront à mettre en place des actions auprès des pères.

Le cadre d'embauche de La Fondation de la Visite pour les mères visiteuses prévoit que celles-ci résident dans le quartier, aient une expérience de la maternité et de la parentalité, et soient capables d'écoute, d'ouverture, de souplesse, de non-jugement et d'autocritique. Bien que leur horaire de travail soit similaire à celui de tout autre intervenant, elles doivent être disponibles pour les urgences sept jours sur sept. Enfin, elles doivent reconnaître l'apport du père et de la mère pour le développement de l'enfant, avoir une approche familiale. Les mères recrutées reçoivent une formation de base qui leur permet d'exercer leur travail. Elles sont supervisées par des coordonnatrices de quartier qui s'assurent de la qualité de l'intervention et du soutien aux intervenantes. Le même cadre s'appliquera au père visiteur.

Pour le deuxième organisme, les critères de recrutement de l'intervenant ont été définis sur la base d'une réflexion sur la meilleure façon de rejoindre les pères isolés et vulnérables dans leur milieu. Dès le départ, le directeur de l'organisme avait en tête de recruter un intervenant qui aurait une expertise de travailleur de rue ou de travailleur de milieu.

Puis moi à travers le comité le commentaire que je disais c'est qu'on n'a pas les ressources pour aller chercher des pères qui sont isolés et vulnérables. Je me disais que ça prendrait un travailleur de milieu. On a embauché un travailleur de milieu, on savait que ça serait ça avant même qu'on soit associé au projet puis que ça soit quelque chose de l'ordre du travail de rue. On pensait que là, on serait proactif. (Membre du comité de pilotage, entrevue de groupe).

45

Enfin pour le troisième organisme, le profil visé est celui d'intervenant communautaire. Le représentant de cet organisme estime que la caractéristique principale à rechercher chez les intervenants d'un projet comme Relais-Pères est l'expérience de vie. Puis, comme le travail exige de collaborer étroitement avec les partenaires de la communauté, il faut aussi prendre en considération « la capacité de travailler en équipe, d'accepter des fonctionnements différents [...] de connaître les systèmes, de travailler avec des systèmes » (Membre du comité de pilotage, entrevue de groupe).

Au cours de la période de référence, il s'est avéré difficile de recruter des intervenants masculins dans l'un des quartiers touchés par le projet. Un roulement important de personnel a été observé dans ce quartier où trois intervenants se sont succédé en un peu plus de deux ans. Ces difficultés ont amené un questionnement quant aux critères de sélection des intervenants dans ce quartier et au statut d'emploi des intervenants.

Un des critères de sélection retenus dans ce quartier soulève passablement de critiques chez les intervenants et les partenaires du projet : il s'agit de l'exigence d'habiter le quartier où se déroule le projet. Tout en reconnaissant le bien-fondé d'une telle approche, ces acteurs indiquent que cet élément peut aussi être une contrainte importante susceptible d'expliquer les difficultés de recrutement et de rétention des candidats.

L'autre affaire, ça m'a beaucoup chicoté votre affaire de « faut vivre dans le milieu » là. Ok. Je trouve qu'il y a quelque chose d'un peu charrié là-dedans. Mais il y a quelque chose de vrai

Le projet Relais-Pères

aussi. [...] Je dirais qu'effectivement, de vraiment bien connaître le milieu, de vraiment bien être associé au milieu je pense que c'est une carte qui est gagnante. Mais, est-ce que c'est une condition nécessaire? [...] C'est difficile de trouver quelqu'un. Ça prend [...] quelqu'un qui est en lien, qui connaît le quartier, c'est un atout. Mais ça prend aussi quelqu'un qui a de l'expérience, qui est dans une condition aussi où il peut être disponible aussi, tout ça.. Tu maries tout ça avec l'exigence qu'il faut qu'il vive dans le quartier ben là tu réduis considérablement les personnes qui peuvent être là. Ça vaut la peine de se poser la question (Membre du comité de pilotage, entrevue de groupe).

46

Si les responsables de l'intervention dans le quartier touché par le roulement de personnel sont prêtes à accepter des fonctionnements différents chez leurs partenaires, elles hésitent toutefois à remettre en question leurs propres critères de sélection d'abord par souci d'équité à l'égard des femmes qui sont à son emploi, ensuite parce que, estiment-elles, ces paramètres, en place depuis une vingtaine d'années, ont fait leurs preuves au fil des ans. Cet extrait d'une entrevue de groupe avec les partenaires du projet décrit bien l'enjeu que représenterait pour elles une révision des critères de sélection.

On s'appuie sur 20 ans d'expérience pour le recrutement des intervenantes. Il y a des choses qui sont fondamentales à cause de notre mission, de notre approche, de notre façon de faire puis c'est des choses qui sont un peu dans le béton comme on dit. Donc ça prend quelqu'un qui habite le quartier. Parce que c'est en lien avec notre approche, notre mission. [...] Notre organisme est issu d'une recherche action où il y avait des critères qui ont toujours été respectés puis ça s'est avéré que depuis 1985 d'avoir respecté ce critère ça a été plus gagnant que perdant. Ça ne veut pas dire qu'on ne pourrait pas le changer mais si je le change pour les hommes, il va falloir que je le change pour toutes les femmes. Alors, est-ce qu'on va changer cette règle-là pour les hommes? Ça a toujours été notre question ici. Nous avons des intervenants non professionnels, il y a des hommes, il y a des femmes. C'est quoi la particularité? (Membre du comité de pilotage, entrevue de groupe)

Un deuxième facteur est souvent soulevé dans les discussions au sein du comité de pilotage pour expliquer les difficultés de recrutement des intervenants. Il s'agit de l'enjeu salarial. Là encore des questions d'équité et de ressources disponibles font obstacle à des changements sur ce plan.

Au niveau du salaire c'est sûr que c'est un facteur au niveau du recrutement qui est très, très, très difficile. Parce qu'on est dans une société où le papa a toujours été pourvoyeur ou s'est vu majoritairement comme pourvoyeur. Puis de tomber à des salaires comme nous-autres ici avec les mères visiteuses... c'est des petits salaires. (Membre du comité de pilotage, entrevue de groupe)

Ils ont eu beaucoup de roulement dans un quartier surtout. Mais à un moment donné c'est parce que quelqu'un qui a pas beaucoup d'argent, un gars là tu sais à 11 \$/

heure, quand il sait qu'il peut faire plus, ils ne le garderont pas là. Ils vont toujours avoir de la misère. (Intervenant, entrevue bilan)

Une troisième explication proposée aux difficultés de recrutement des intervenants relève de la place des intervenants masculins dans un secteur d'activité majoritairement féminin. Cet enjeu se révèle sous différentes facettes. Il est fait allusion ici 1) aux ajustements que peut représenter l'impératif de faire place aux pères dans l'intervention dans les milieux d'intervention, 2) au relatif isolement des intervenants masculins travaillant auprès des pères, 3) au faible bassin de recrutement des intervenants masculins, les hommes étant absents des professions et des formations touchant l'aide aux familles et en particulier aux enfants.

47

Puis dans le fond, ce qu'il faut dire aussi c'est que c'est comme des nouvelles réalités. Des nouveaux contextes. Il y a un côté pionnier dans le projet qu'on fait maintenant. Fait que c'est, ça ne va pas de soi, tu sais. La majorité des gens on dit « pères visiteurs », les gens ne sauront pas. Mais travailler avec les gars, pourquoi vous faites ça? Tu sais moi à tous les jours, trois fois par semaine il faut que j'explique encore pourquoi on travaille avec les pères, pourquoi on fait ça. Tu sais, on est encore là au niveau social. Donc c'est sûr que ça ne va pas de soi que de recruter des gens. (Membre du comité de pilotage, entrevue de groupe)

Puis il y a cette réalité-là que dans le domaine social, je veux dire, t'as un gars pour dix femmes hein. Ou un pour vingt. Et en enfance, c'est encore pire.. (Membre du comité de pilotage, entrevue de groupe)

C. Une ambiguïté quant au statut et au mandat des intervenants

Une difficulté maintes fois évoquée au comité de pilotage a trait à certaines ambiguïtés quant au statut d'emploi et au mandat des intervenants. De tout temps, s'est posée à Relais-Père la question du titre d'emploi (père visiteur, intervenant de milieu, intervenant communautaire) et du statut qui y est relié (professionnel/non professionnel, conditions de travail, définition des tâches). Trois intervenants et certains partenaires estiment que leur rôle va au-delà de la définition du mandat du père visiteur tel que proposé par la Fondation de la Visite. Ces extraits d'une entrevue de groupe avec les membres du comité de pilotage illustrent de façon concrète le questionnement de certains partenaires, questionnement qui, à ce jour n'a pas encore trouvé de réponses.

Le projet Relais-Pères

48

Il y a toujours les définitions, les trucs sur lesquels on se pose plein de questions, le caractère non professionnel, les horaires de travail, la rémunération. Des questions qui reviennent toujours, auxquelles on n'a jamais de réponse complète. On a toujours des éléments de réponse mais on ne sait jamais quoi répondre complètement. Ce qui nous amène toujours à la question des attentes. Qu'est-ce qu'on attend de cette personne-là? C'est quoi sa description de tâches? Parce que dans le fond on dit : « bon on le paie quoi, dans ce cas-là 11 \$/heure. Puis là on dit, on veut juste ça puis ça. » Mais des fois dans la réalité la tâche elle déborde de ce qu'était l'attente au début. Donc c'est quoi? Qu'est-ce, qu'est-ce qu'on veut puis qu'est-ce qu'on veut lui faire faire? (Membre du comité de pilotage, entrevue de groupe)

Je ne suis pas sûr que c'est le bon terme « père visiteur ». C'est beau là, c'est correct là, mais je ne suis pas sûr. Ce serait quoi? Je ne le sais pas mais je me questionne. La réalité c'est qu'un père visiteur ça ne visite pas comme une mère visiteuse à la maison, c'est du moins ce que j'entends. Fait que il faut bien lui mettre une couleur différente s'il a une couleur différente lui. [...] Ma recommandation ce serait de se questionner sur ça plutôt que de changer. [...] Parce que dans le fond, c'est que ça crée une certaine description de tâches puis ça crée des attentes, tout le monde on s'enlène là-dessus alors que la réalité n'est pas nécessairement ça là. Puis ça crée une espèce de clash un peu entre les deux là. (Membre du comité de pilotage, entrevue de groupe)

2.2. L'ÉQUIPE D'INTERVENTION

Les trois premiers intervenants ont été embauchés au cours de l'été 2005. Un quatrième s'est joint au projet six mois plus tard, avec la décision d'ajouter un quatrième site d'expérimentation au projet. Compte tenu du roulement de personnel évoqué plus haut, au total, six intervenants ont participé au projet entre le 1^{er} septembre 2005 et le 31 décembre 2007. Nos données portent sur les quatre intervenants présents au moment où s'est déroulée la collecte de données.

Les titulaires des postes d'intervenants à Relais-Pères proviennent d'univers différents par leurs champs d'expertise et leur statut. Deux d'entre eux se définissent comme pères visiteurs et présentent un profil non professionnel. Le premier père visiteur embauché n'a pas de formation en intervention sociale, mais est impliqué depuis 18 ans dans le milieu communautaire, notamment dans le quartier où il habite et sera appelé à travailler. Comme le précise un des acteurs du projet : « On est tombé sur quelqu'un qui

avait l'âme de bénévole, du sacrifice, de l'ouverture à l'autre, de donner du temps dans sa communauté et tout ça... Et j'ajouterais la reconnaissance de l'importance du rôle du père et de la mère. » Immigrant de longue date, il a fait plusieurs métiers et a dû à plusieurs reprises recommencer au bas de l'échelle. Il estime que cette expérience de vie est un atout pour comprendre la situation des pères qu'il côtoie.

Donc c'était quelque chose pour moi plus facile de vraiment tout le temps commencer au niveau de ce papa, me remettre à son niveau et commencer à bâtir avec lui des escaliers qu'il peut monter à son rythme. (Intervenant C, entrevue individuelle)

49

Le deuxième père visiteur n'a ni formation ni expérience en relation d'aide. Son propre parcours de vie l'a incité à travailler en relation d'aide avec des hommes vulnérables. Son intérêt fut aussi aiguisé par le manque de ressources dédiées aux hommes.

Bénéficiant d'une formation dans un tout autre champ que l'intervention sociale, le troisième intervenant a cependant une longue expérience de travailleur de rue auprès d'adolescents. Il se définit comme intervenant de milieu dans le cadre de son travail à Relais-Pères. Cette expérience l'a amené à suivre plusieurs formations ponctuelles. Membre de l'ATTRUQ (Association des travailleurs et travailleuses de rue du Québec), il a suivi plusieurs formations en relation d'aide, en animation et sur plusieurs problématiques précises (suicide, violence...).

Ben c'est que moi j'ai travaillé longtemps avec les jeunes, les ados je trouvais ça intéressant de faire plus le travail avec les parents comme d'aller en amont. dans l'intervention. Pour essayer, d'impliquer le père pis peut-être que le jeune soit moins délinquant. La définition du poste disait qu'il fallait d'aller dans le milieu, d'aller dans les familles, d'aller vers les familles. Or, c'est ce que je faisais avec les jeunes. (Intervenant D, entrevue individuelle).

Le quatrième intervenant est le seul qui ait une formation universitaire dans le champ de l'intervention sociale. À cette formation, s'ajoute une longue expérience d'intervenant. Il se définit comme intervenant communautaire.

2.3 LES MODALITÉS DE SOUTIEN À L'INTERVENTION

Trois moyens sont mis en place pour assurer la qualité de l'intervention : la supervision clinique, la formation des intervenants et le comité *Entre-nous*.

2.3.1 La supervision clinique

Depuis le début de la recherche en mai 2005, les pères-visiteurs de la Fondation bénéficient d'un encadrement et d'un suivi de la part des deux coordonnatrices affectées au projet. Des rencontres s'effectuent une fois par mois et visent à encourager leur action, à alimenter leur réflexion, à appuyer leur démarche et à valider leur intervention. Cela favorise aussi un meilleur suivi des pratiques sur le terrain. De plus, deux à trois rencontres ponctuelles se déroulent chaque mois avec les pères-visiteurs pour répondre à une urgence d'intervention, partager des informations ou réorienter l'action. Une fois par mois, les coordonnatrices voient aussi l'ensemble de leur équipe d'intervention dont fait partie le père-visiteur. Ces réunions permettent de renforcer le sentiment d'appartenance, le travail d'équipe et d'échanger sur les façons de faire et les ressources du quartier. Des mises en situation outillent les intervenants dans leurs pratiques auprès des familles. C'est enfin l'occasion de mettre en commun les expériences plus difficiles et de valoriser les réussites.

Le coordonnateur de CooPère apporte son soutien lors de discussions de cas avec le travailleur de milieu à raison d'une fois aux dix jours. Depuis janvier 2007, CooPère a actualisé un protocole de soutien clinique avec la ressource OPTION (organisme spécialisé en violence familiale). À raison d'une rencontre par mois, le travailleur de milieu consulte cette ressource qui est en mesure d'apporter un appui sur le plan des interventions. De même, CooPère bénéficie du soutien de la chef d'équipe (travailleuse sociale) des services courants du CSSS Lucille-Teasdale en cas de besoins plus urgents ou de crise. Enfin, à l'intérieur des réunions d'équipe, un volet discussion de cas a été ajouté afin de s'assurer que les interventions et le soutien demeurent constants et que chacun des membres de l'équipe puisse conserver la même ligne d'intervention.

L'intervenant de RePère a défini un cadre de référence et d'intervention auprès des pères, et son engagement dans le projet lui permet de le bonifier et de le mettre en application. Il bénéficie d'un lieu de réflexion, de discussion et d'échange, les rencontres du comité clinique du programme SIPPE, qui favorisent la précision et l'harmonisation des pratiques de l'intervention communautaire et de celles des intervenantes du CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord.

2.3.2 La formation

Les pères-visiteurs reçoivent, lors de leur entrée en fonction, une formation de base de deux semaines pour se familiariser avec la philosophie d'intervention et le fonctionnement de la Fondation de la Visite. Ils assistent aux journées de ressourcement de la Fondation de la Visite à raison d'une formation ou journée d'échanges par mois. Ces rencontres leur permettent d'acquérir de nouvelles connaissances et de se retrouver pour échanger sur leurs expériences. Certaines formations ayant trait très précisément à l'importance du père et aux difficultés vécues par les familles vulnérables ont été suivies par les pères visiteurs, par exemple l'intervention en milieu multiethnique. Ils ont aussi participé à des formations sur l'animation de groupes de pères offertes par Le Groupe de recherche en développement de l'enfant et de la famille en collaboration avec la maison des familles Chemin du roi.

L'intervenant communautaire de RePère a aussi assisté à ces sessions. Le travailleur de milieu de CooPère, comme membre de l'Association des travailleurs et travailleuses de rue du Québec, participe à quatre réunions régionales saisonnières et une réunion annuelle provinciale. Il a alors l'occasion de participer à des ateliers de formation et des séminaires sur la pratique du travail de milieu. C'est aussi une occasion d'échanger et de discuter sur l'éthique et la déontologie.

2.3.3 Le comité Entre-Nous

Parce que l'intervention auprès des pères est une réalité nouvelle qui est encore peu balisée, les intervenants expriment très rapidement le besoin de mettre en place une structure formelle pour permettre le partage des expériences, la réflexion critique sur les approches et les façons de faire, et le

Le projet Relais-Pères

soutien mutuel entre les intervenants à Relais-Pères, plus généralement entre intervenants travaillant auprès des pères. Le comité « Entre nous » sera mis en place pour répondre à ce besoin, mais ne se réunira qu'à deux occasions au cours de la période de référence. À ce jour, les intervenants déplorent que ce comité n'ait pas été maintenu. Plus généralement, ils estiment que, au cours de la période de référence, ils n'ont pas eu assez d'occasions d'échanger entre eux et avec d'autres intervenants qui travaillent avec des pères.

52

Est-ce qu'il y aurait lieu de penser à quelque chose de plus serré entre pères visiteurs. Parce que effectivement la reconnaissance, on le sait, moi je travaille dans un milieu de femmes aussi puis c'est vrai qu'on a besoin. Quand je vois un gars arriver ben je suis content. On a besoin de sentir qu'on est aussi avec des pairs. Tu sais. Puis dans ce sens-là peut-être qu'il y a quelque chose à revoir au niveau des échanges entre pères visiteurs. (Membre du comité de pilotage, entrevue de groupe.)

Je trouve que, comme c'est un nouveau métier, l'identité professionnelle est importante. C'est important que ça circule autour de nous parce qu'on peut valider. [...] Ça c'est important. Toute la question d'être en relation, d'être capable de s'approprier et d'être capable aussi d'interagir puis d'apprendre ensemble. Ça je trouve qu'il faut que ce soit maintenu. [...] C'est quelque chose qui a été débattu puis on a tenu mordicus à ça : c'est qu'il y ait un comité où les intervenants soient présents. [...] C'est important d'avoir un comité où il y a des gens qui sont ensemble, qui interviennent ensemble dans le quotidien, qui soient capables de s'interroger. (Membre du comité de pilotage, entrevue de groupe.)

2.4 LA STRUCTURATION DE L'ACTION EN BREF

La revue des différentes variables considérées pour décrire la structuration de l'action montre bien la réunion des conditions de succès de la mise en œuvre du projet. Les partenaires sont tous impliqués de différentes façons dans la mise en œuvre de l'action soit en dégageant des ressources humaines, financières ou techniques, soit concrètement par leur présence au sein du comité de pilotage. De cette façon, chacun des partenaires peut dévoiler ses intérêts et les négocier de façon à s'assurer que les autres en tiennent compte et que si le projet nécessite des transformations, ils en soient informés et puissent s'assurer qu'il converge toujours vers leurs intérêts ou que ceux-ci se modifient en lien avec la nouvelle réalité. Pour que ce processus se réalise de la meilleure façon, il faut que les partenaires aient un lien de confiance et un espace-temps où ils peuvent manifester leurs points de vue sur le projet et son

évolution. Relais-Pères a su conjuguer ces deux éléments en fondant son partenariat sur des liens établis précédemment au sein d'autres projets qui ont connu des succès et en définissant dès l'amorce du projet un mécanisme de discussion et de décision auquel ont participé de façon continue et avec une présence constante des représentants de l'ensemble des partenaires.

La mise au point d'une intervention novatrice par des partenaires communautaires aux expériences variées soulève plusieurs enjeux dont l'embauche d'intervenants et leur suivi. Relais-Pères n'a pas été exempt de controverses à ce niveau. Le respect des philosophies et du fonctionnement de chacun des organismes responsables de l'intervention a sans aucun doute permis de résoudre certaines controverses. D'autres subsistent et ne pourront se régler sans une réflexion de fond et, surtout, un financement adéquat de l'intervention. Les mesures prises pour assurer le soutien aux intervenants, que ce soit à l'intérieur de chacun des organismes ou collectivement, permettent d'assurer la qualité de l'intervention.

CHAPITRE 3

L'INTERVENTION À RELAIS-PÈRES

D'entrée de jeu, il faut rappeler que le cadre de référence de l'intervention qui a été présenté aux partenaires et aux intervenants proposait des lignes directrices, mais était peu explicite quant aux moyens à mettre en place pour concrétiser l'intervention. En toute logique avec l'adoption d'une perspective de recherche-action et compte tenu du fait que nous sommes dans un nouveau champ d'intervention, les partenaires de départ ont fait le choix de proposer un cadre de référence relativement large, de façon à ce que les « façons de faire » émergent peu à peu de l'action sur le terrain ou plus précisément d'une interaction constante entre l'action et la réflexion critique sur cette action.

L'objectif de ce chapitre est de comprendre comment les intervenants ont donné un sens et un contenu opérationnel au cadre de référence du projet. : il s'agit plus précisément de mettre en lumière les « manières d'être et d'agir » ainsi que les moyens concrets (modalités, méthodes et techniques) qui ont été mobilisés par les intervenants pour concrétiser les objectifs et les principes directeurs de l'intervention.

Pour le chercheur, le travail en est un de formalisation d'un savoir en action. Le défi est important, car l'intervention sociale est une réalité aux frontières floues, souvent difficile à définir et à expliciter. Nous nous sommes donnés comme mission de donner une lisibilité et une visibilité au type d'intervention qui s'est développé à Relais-Pères. Pour ce faire, nous faisons appel aux récits d'expériences concrètes des intervenants auprès de douze pères. Dans quatre cas, la description des intervenants est croisée avec le point de vue des pères sur l'intervention¹³. L'essai de formalisation réalisé par les chercheurs a, de plus, fait l'objet d'exercices de validation par les partenaires et les intervenants dans le cadre de réunions du comité de pilotage, exercices qui ont contribué à enrichir l'analyse. Sans être généralisables, ces données permettent, croyons-nous, de mieux comprendre le mode d'intervention qui s'est développé à Relais-Pères.

13 Les noms des pères apparaissant dans les citations subséquentes sont des prénoms fictifs.

Le projet Relais-Pères

Comme nous l'avons vu, les titulaires des postes d'intervenants à Relais-Pères proviennent d'univers différents par leur champ d'expertise et leur statut, et sont rattachés à trois organismes qui ont sans doute, chacun à sa manière, imprimé leurs valeurs et leur logique d'action au mode d'intervention qui s'est développé à Relais-Pères.

56

En définitive, les données d'entrevues suggèrent toutefois que, au-delà de ces différences, l'approche qui s'est développée à Relais-Pères se situe en quelque sorte au croisement des logiques d'action des quatre intervenants, chacun ayant appris des autres. Tous les acteurs impliqués dans Relais-Pères (partenaires et intervenants) voient dans cette rencontre des valeurs et des logiques d'action une des grandes forces du projet. Ce témoignage d'un des intervenants en constitue une bonne illustration.

La force du projet c'est de le faire en ayant des points de références autres que les nôtres, d'autres secteurs [...] La force du projet c'est la souplesse qu'on a de dire : Regarde, cet intervenant c'est ça son spécifique d'intervention puis de commencer à apprivoiser ce spécifique-là, puis dire c'est quoi les forces, les faiblesses [...] Ça c'est la force du projet. La diversité... L'acceptation... Le fait qu'on dit : On apprend ensemble. Le fait qu'on se parle puis qu'on dit les vraies choses, plus l'espèce de lien de confiance, c'est la force du projet. Ça là, si ça pouvait être maintenu, ça serait excellent. (Intervenant A, entrevue individuelle)

Dans les pages qui suivent nous tenterons de définir les contours de cette approche. La première partie du chapitre décrit les caractéristiques de l'approche retenue à Relais-Pères. Puis, nous nous intéressons plus concrètement aux étapes du processus d'intervention en nous attardant aux moyens qui ont été mobilisés pour rejoindre les pères vulnérables dans leur quartier et établir le lien de confiance avec ceux-ci. La troisième partie du chapitre s'intéresse enfin aux objectifs de l'intervention et aux types d'actions posées par les intervenants dans chacune des sphères de la vie des pères.

3.1 CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE L'APPROCHE

À la lumière de l'analyse des récits d'expérience des intervenants ainsi que des témoignages des pères et des partenaires du projet, nous croyons pouvoir distinguer sept grands principes d'action au fondement de l'approche développée à Relais-Pères.

1) Il s'agit d'une intervention peu prescrite, non intrusive, volontaire

La dimension volontaire de la participation au projet est un principe d'action fondamental du projet Relais-Pères. Cela implique notamment de respecter les choix, le rythme et le style de la personne. Comme nous le dit l'un des intervenants : « C'est ça l'intérêt du projet Relais-Pères, c'est que on va au rythme du père. C'est pas nous qui imposons le rythme. » (Intervenant B, entrevue individuelle)

57

2) L'intervention s'inscrit dans la proximité

En cela, elle emprunte à maints égards les caractéristiques du travail de proximité (Bastien *et al.*, 2007). Cela se manifeste de différentes façons.

- **L'intervention s'inscrit dans la proximité au plan spatial.** Les intervenants résident dans le même quartier que les pères ou y sont bien ancrés. Leur travail se réalise autant que possible dans le milieu naturel du père (le logement, un café du quartier, une fête de quartier) plutôt qu'en milieu contrôlé ou institutionnel.
- **L'intervention s'inscrit dans la proximité au plan personnel.** Les intervenants se positionnent comme hommes et comme pères. Ils misent sur le partage des histoires personnelles et certaines expériences communes avec les pères : être un homme, être un père, avoir vécu un divorce difficile, une expérience d'immigration.
- **L'intervention s'inscrit dans la proximité au plan relationnel.** L'établissement d'un lien de confiance, des rapports très étroits, une constance dans la présence au père et une écoute rigoureuse sont au cœur du mode d'intervention qui se construit à Relais-Pères. Interrogés sur les démarches qui ont été les plus bénéfiques pour eux, les quatre pères rencontrés évoquent le fait d'avoir senti que quelqu'un était là pour eux, que quelqu'un s'intéressait à eux, les écoutait, s'informait de leurs progrès. Pour décrire leur rapport avec les intervenants, ils font état de liens d'amitié ou évoquent le fait que l'intervenant est comme un père pour eux. Nicolas décrit ainsi sa relation au père visiteur : « Pour moi le père visiteur c'est comme un modèle [...] C'était un père nécessaire dans ma vie, quelque chose d'important qui devait arriver, pour faire ce décllic. » (Nicolas, père, entrevue individuelle).

3) L'intervention est fondée sur une approche globale de la personne

Le modèle d'intervention est fondé sur une approche globale qui incite à prendre en compte l'ensemble des forces et difficultés des pères et propose un travail sur plusieurs dimensions de leur vie : paternelle, coparentale, sociale et relationnelle, selon les besoins exprimés par les pères.

58

4) L'intervention s'inscrit dans la quotidienneté et dans l'immédiateté

Tous les intervenants insistent sur l'importance d'accompagner le père dans son besoin concret immédiat, dans ce qui le préoccupe et l'angoisse au quotidien. Comme le disent Bastien et ses collaborateurs (2007 : 82) : « Dans la proximité, l'action se développe en fonction de la trajectoire de la personne et de son état de situation tel qu'il est dans le moment présent ». L'intervention est donc personnalisée, chaque situation étant spécifique. Les intervenants estiment que cet élément constitutif de leur approche contribue également à créer le lien de confiance avec le père. Cela peut impliquer de mettre en veilleuse le travail direct sur la paternité pour se centrer par exemple 1) sur l'amélioration de la situation de logement afin que le père puisse y recevoir son enfant, 2) sur l'amélioration des conditions de vie afin que le père puisse offrir un milieu de vie plus sain à son enfant. Les extraits suivants témoignent de la vision des intervenants sur cette question.

Il faut les laisser s'exprimer dans les difficultés et dans les angoisses qu'ils vivent, même si c'est des angoisses terre à terre vraiment physiques et matérielles. Il faut les laisser s'exprimer et le dire dans leurs mots tels qu'ils sont. [...] Je me rappelle avec par exemple Nicolas, pour commencer avec lui il fallait au début l'accompagner à la cour. Ça c'était quelque chose important, la première fois, c'était de trouver le moyen de le dépanner pour qu'il aille en cour. [...] Être présent donc dans les besoins, avant de parler de la paternité, avant de parler de tout ça. (Intervenant C, entrevue individuelle)

Dans le fond l'influence que j'ai pu avoir c'est que, on dirait que d'avoir touché à ce qui était très préoccupant pour lui, tu sais, j'ai mon problème d'immigration, donc c'est préoccupant [...] Bien ça traînait son affaire d'immigration. Il ne réglait pas ça. [...] Je disais : « Ce qui est important, c'est que tu puisses rester ici. Tu vas avoir un enfant ». [...] Ça... d'y avoir touché et d'avoir fait quelque chose avec ça, ça a mis un peu en action. Parce qu'il l'a appelé l'avocat, tout seul là. [...] Donc il a eu, il y a eu une mise en action qui est soutenue de ce côté-là. (Intervenant A, entrevue individuelle).

5) L'intervention s'inscrit dans un fonctionnement en réseau

Une grande partie du travail des intervenants est consacrée à tisser des liens dans le milieu pour mieux rejoindre les pères, favoriser leur ancrage social et permettre la collaboration dans l'intervention.

6) L'intervention tient compte des intérêts des hommes

59

Tenir compte des intérêts des hommes implique d'avoir recours à des modes d'action originaux voire non conventionnels. Les intervenants se servent de l'automobile comme outil d'intervention, profitant de dépannages transport pour discuter avec le père. Pour favoriser les échanges avec le père, l'intervenant peut venir chercher son aide pour faire réparer son automobile et améliorer ses connaissances sur la mécanique, écouter le hockey avec lui ou comme l'un des pères nous le dit : « il est toujours là, il passe par chez moi, il s'arrête « ca va toi? », il vient sonner, il ne s'impose pas, on met de la musique. On jase « comment ca va pis tout ca », lui il me parle de son gars, parce que mon gars et son gars s'entendent bien » (Sébastien, père, entrevue individuelle). Tous les intervenants affirment par ailleurs qu'il faut être attentif au fait que les pères soient en action. Comme nous le dit l'un des intervenants : « Dans l'intervention avec les papas, il faut que ce soit dans un mouvement ou quelque chose qui bouge. Et jamais d'une façon très formelle. On peut commencer par prendre un café, sortir, puis se promener. Dans la même visite on fait trois, quatre choses à la fois. J'ai aussi trouvé un bon moyen avec les papas dans les activités, dans les soirées c'est que je les implique à prendre des responsabilités » (Intervenant C, entrevue individuelle).

7) L'intervention s'inscrit dans le créneau des pratiques axées sur le développement du pouvoir d'agir

Le travail des intervenants adopte certains des principes d'action des pratiques d'*empowerment*. Ces principes sont les suivants :

Le projet Relais-Pères

■ Partir des forces des individus plutôt que de leurs déficits

Ce qui implique 1) d'aider le père à prendre conscience de ses forces et de ses compétences, à reconnaître ce qu'il fait de bien avec ses enfants, 2) de le valoriser dans ses efforts et de lui refléter ses réussites et 3) de fixer des objectifs à court terme afin de lui faire connaître des succès.

60

Il faut les revaloriser, leur donner beaucoup d'importance : Hey regarde, t'es pas juste quelqu'un qui est sur le bien-être social. T'es une personne qui aime ses enfants puis qui va tout faire, puis tu fais tout. (Intervenant B, entrevue individuelle)

Donc au début de l'intervention, comme je l'ai dit et je le répète, moi ce que j'essaie d'aller chercher chez le père c'est les points forts. Alors si je vois que ce papa il a le goût de s'amuser et de jouer avec l'enfant, là, je vais l'appuyer, je vais le soutenir et je vais me mettre avec eux à terre et jouer avec eux. [...] Dans le cas de Samuel, [...] ce que j'ai découvert, comme point fort [...] c'était plus d'aller (jouer avec son enfant) dans les parcs, c'était plus de faire des activités à l'extérieur. [...] Je l'ai accompagné quelques fois. Et donc, j'ai été tout le temps attentif au papa mais aussi attentif à l'enfant. (Intervenant C, entrevue individuelle)

■ Travailler avec les personnes et non pour ou à leur place

Les intervenants évoquent à plusieurs reprises l'importance de ne pas se substituer au père dans la recherche de solutions, de l'amener à trouver et à définir ses propres solutions, à faire lui-même ses démarches.

■ Établir des rapports égaux entre acteurs impliqués dans la démarche de changement

Il est fait allusion ici au fait d'établir des rapports fondés sur la réciprocité et la négociation, de fonder l'intervention sur un idéal de participation aux processus de décision qui concernent le père, de travailler dans le respect de celui-ci, sans porter de jugement sur sa situation.

3.2 LES ÉTAPES DE L'INTERVENTION

Nous nous intéressons ici à la façon dont se concrétisent ces principes d'action à travers un processus d'intervention en trois étapes, rejoindre les pères, créer et maintenir le lien de confiance et accompagner les pères.

61

3.2.1 Étape 1. Rejoindre les pères

Cette première étape est une démarche qui se fait en deux temps. Les intervenants estiment que pour parvenir à rejoindre les pères vulnérables, il faut d'abord qu'ils se rendent visibles et qu'ils bâtissent des alliances dans le quartier, puis qu'ils aillent au devant ou à la rencontre des pères.

A. D'abord se rendre visibles et bâtir des alliances dans le quartier

Dans une première étape, jugée capitale par tous les acteurs associés au projet, les intervenants ont, chacun à sa façon, pris le temps de se familiariser avec la dynamique du quartier, de s'y faire connaître, de tisser des liens avec les ressources de la communauté, de faire la promotion de la mission du projet Relais-Pères et de se rendre visibles dans les activités communautaires et les espaces publics susceptibles d'être fréquentés par des pères. Les objectifs sont multiples : 1) devenir un point de référence stable dans la communauté ; 2) multiplier les portes d'entrée pour rejoindre les pères vulnérables ; 3) favoriser la collaboration dans l'intervention (et éventuellement le relais aux ressources de la communauté) ; et 4) promouvoir la place du père dans les services aux familles. Tous les acteurs impliqués à Relais-Pères font l'hypothèse que la présence d'intervenants masculins dans les activités et les ressources de la communauté favorisera éventuellement une plus grande participation sociale des pères.

Rencontré en entrevue, un des intervenants voit dans cette approche une des principales différences avec le travail des mères visiteuses.

Quand je parle de ce que ça demande en termes de temps pour un père visiteur de se faire une place dans un système là, de créer un environnement favorable fait en sorte que c'est pas le même type d'investissement que la mère visiteuse qui est déjà

Le projet Relais-Pères

installée dans un système, un environnement favorable. Ce qui fait que si on comparait l'intensification de l'intervention des deux, il y aurait quelque chose à regarder de ce côté-là. Moi, je pense qu'il faut nommer les choses là. Une mère visiteuse est disponible pis tout ça, mais elle rentre dans un cadre qui est déjà là puis elle est déjà en lien avec des structures qui sont comme déjà en lien avec elle. Fait que ça ne demande pas la même forme de disponibilité. (Membre du comité de pilotage, entrevue de groupe, décembre 2007).

62

Ce type d'approche est typiquement associé au travail de rue. Le travailleur de milieu qui a une expertise dans ce type de pratique s'est donné six mois pour faire sa place dans le quartier. Pour lui, cela se fait en se promenant dans les rues, en visitant les commerçants et les espaces publics susceptibles d'être fréquentés par les pères, en assistant aux événements spéciaux et activités socio récréatives organisées de façon plus ponctuelle dans le quartier et en prenant contact directement avec les organismes familles et le CSSS. Il nous décrit ici son approche.

Maïs moi j'ai tout le temps été éduqué que, en tous cas dans le travail de rue, il faut prendre ton temps au début. [...] Et comprendre ton quartier, les intervenants qui sont dedans. Faire ta place pour intervenir parce que si t'arrives et tu fais tout de suite de l'intervention, il y a un paquet d'affaires que t'auras peut-être pas vues du quartier. C'est important de comprendre la dynamique de quartier [...] Visiter les organismes. Pour bien comprendre la rue, tu te promènes dans les rues. [...] Quand t'es de même, tu fais plus partie du quartier. Puis le monde pense que t'es pu un outsider là. (Intervenant D, entrevue individuelle)

Bien qu'ils soient issus d'autres champs de pratique, c'est aussi l'approche que privilégient les autres intervenants avec toutefois certaines particularités. Un des pères visiteurs habite déjà dans le quartier au moment de son embauche et il est impliqué depuis 18 ans dans le milieu communautaire au Québec. Pour se faire connaître davantage dans le quartier, il s'est d'abord présenté directement aux organismes de la communauté puis il a offert ses services dans l'organisation d'activités socio récréatives pour ensuite s'impliquer dans des instances de concertation plus formelles (comité opérationnel de SIPPE). Il a créé des liens solides avec plusieurs organismes de la communauté ayant des vocations diverses : soutien à la famille, économie sociale, accueil aux immigrants, insertion socioprofessionnelle. L'autre père visiteur bénéficie du fait que le milieu est déjà sensibilisé à l'importance de faire place aux pères. Il est en lien étroit avec des ressources de soutien à la famille, deux organismes œuvrant auprès des pères

(dont une maison d'hébergement pour hommes en difficultés) et une cuisine collective qu'il a contribué à mettre en place dans le quartier. Dans le cadre des ateliers prénataux, il a rencontré avec l'équipe SIPPE de futurs parents pour leur parler du rôle paternel. Il a également participé à une tournée des ressources du quartier pour les informer des objectifs de Relais-Pères.

Tous les intervenants relèvent l'importance d'établir des contacts avec les CSSS, qui, par les programmes OLO et SIPPE, demeurent pour eux des portes d'entrée privilégiées pour repérer les pères en besoin.

63

[Pour rejoindre les pères en grand besoin?] en passant par les CLSC, eux-autres ils ont tous les programmes SIPPE. En gros là, ils les voient, tu sais. [...] Leur dire que là je peux venir puis donner un coup de main à ce moment-là. Puis nous-autres aussi de faire la publicité, se faire connaître, faire savoir qu'il y a un organisme qui peut aider les pères. [...] Moi je suis persuadé qu'il y a plein d'appels qui se perdent parce que le monde ne sait pas où aller nécessairement. Donc, déjà en travaillant avec le CLSC c'est une belle porte d'entrée. (Intervenant D, entrevue individuelle)

Trois intervenants réussiront à établir des liens étroits avec les CSSS et verront se multiplier les références en provenance de ces établissements. C'est particulièrement le cas pour l'un d'entre eux déjà connu dans le milieu, pour qui la façon la plus efficace pour rejoindre le père est la visite à domicile très tôt dans la grossesse. En cohérence avec cette vision des choses, celui-ci développera une alliance avec le CSSS qui le conduit aujourd'hui à accompagner les intervenantes SIPPE lors de la première visite à domicile en prénatal. Comme il nous le dit : « C'est d'interpeller la structure qui de toute façon par l'entremise de la mère offre un service, se rend vite à aller à domicile. Pour moi c'est très efficace. » L'intervenant a, par ailleurs, établi un lien de collaboration très étroit avec un organisme communautaire du quartier où il anime divers ateliers. Cette collaboration lui donne un accès de plus en plus important aux pères du quartier. Cet extrait d'une entrevue avec un intervenant témoigne des difficultés dans ce processus.

Le réseautage est nécessaire, mais ça demande de l'énergie, beaucoup de maturité [...] d'être patient, d'être opportuniste. [...] Tu mets les choses en place pour que le partenaire accepte de te rappeler pour de dire : « Est-ce qu'on fait une rencontre pour aller voir ce père-là? » ou « Je rencontre ce père-là, viens-tu avec moi? ». Cette partie-là ça

Le projet Relais-Pères

a été un cauchemar. L'intervenante, elle pouvait fixer une rencontre puis : « Ah oui, c'est vrai il y a un père... Ah j'ai été dans une rencontre puis le père était là. » Bien criss comment ça se fait que tu ne m'as pas appelé avant? Cette partie-là, là c'est la partie où il faut que tu mises sur la crédibilité que tu as auprès des gens pour t'assurer une certaine sécurité personnelle. (Intervenant A, entrevue bilan)

Il ne faut pas minimiser l'importance de la résistance. Il faut qu'on sache qu'un projet comme ça, il va y avoir des obstacles. Il va y avoir des résistances. Des obstacles organisationnels mais aussi des résistances au niveau des croyances. Moi, j'ai entendu des affaires quand le projet partait, j'avais une de mes collègues qui disait : « Ah, mais c'est quoi cette affaire-là? On doit mettre l'argent sur les mères-visiteuses parce que c'est les mères qui en ont besoin au début. » (Membre du comité de pilotage, entrevue de groupe)

64

B. Puis aller à la rencontre ou au devant des pères vulnérables

Les intervenants de Relais-Pères ont par ailleurs la ferme conviction que pour rejoindre les pères en grand besoin, il faut aller à leur rencontre comme en témoigne cet extrait d'une entrevue avec un intervenant.

Tout le temps. Tu dois aller vers. Ce n'est pas vrai que tu vas les appeler puis qu'ils vont se déplacer. [...] Il faut que tu ailles au devant [...] il faut que tu te déplaces, ça prends du temps. (Intervenant A, entrevue bilan)

Aller à la rencontre du père, cela peut signifier le repérer et prendre directement contact avec lui dans un espace public informel : 15 % des pères accompagnés par un des intervenants ont été rejoints au moyen de techniques de démarchage. Mais le plus souvent, « aller vers le père » veut dire faire plusieurs démarches pour arriver à établir le premier contact une fois que le père leur a été référé. Cela se fait en créant des occasions informelles de rencontres et d'échange, en sollicitant l'aide du père ou sa collaboration à un projet concret. C'est souvent autour d'un café, dans un endroit neutre, que s'établit le premier contact. Pour les intervenants, cela passe bien souvent aussi par une invitation à une fête de quartier ou à une activité sportive, comme en témoigne cet extrait d'entrevue.

N. qui est un des gars qu'on suit ici là... je l'ai invité au camp. On a joué au soccer ensemble. Là, quand je vais le rappeler, il va peut-être faire une démarche plus efficace pour régler ses affaires. (Intervenant A, entrevue bilan)

Pour réussir à prendre contact avec un père, un des intervenants n'hésite pas à frapper à la porte du logement, à laisser des messages et à inviter le père à prendre un café dans un endroit public. Le principal intéressé évoque les circonstances dans lesquelles il a connu le père visiteur.

C'est deux personnes du CLSC qui sont venues chez-moi. Qui m'ont confirmé qu'elles connaissaient un père visiteur qui pouvait m'aider pour le travail, pour mes enfants, pour améliorer ma vie comme comment donner de l'affection aux enfants, comment répondre aux besoins des enfants. [...] Moi, il m'a appelé chez-moi et m'a dit : « J'aimerais ça vous rencontrer. ». Est-ce que je serais intéressé à avoir un père visiteur pour m'aider. Et il m'a parlé un petit peu de ses démarches, tout. [...] Un moment donné il est venu cogner à ma porte. J'ai ouvert ma porte. Je l'ai accueilli à ma maison. J'ai commencé à parler avec lui. Je lui ai offert un café. Et on a commencé à jaser. [...] Ensuite, on s'est parlé au téléphone, puis on a été prendre un petit café au Tim Horton. (Nicolas, père, entrevue individuelle).

65

Comme nous l'avons vu déjà, un des intervenants va à la rencontre du père en accompagnant les intervenantes SIPPE lors de la première visite à domicile en prénatal. Pour lui la façon la plus efficace de rejoindre le père : « c'est les visites à domicile assez tôt, dans le prénatal, pour tranquillement bâtir quelque chose avec le couple [...] Pour rejoindre les pères, il faut commencer par être capable d'apprivoiser le couple. [...] Ça je pense que c'est le plus efficace [...] En tous cas, c'est arrivé à deux ou trois reprises là où je suis arrivé dans des visites à domicile assez tôt et le gars, tu l'as facilement. » (Intervenant A, entrevue bilan).

Au cours de cette première rencontre, il décrit son rôle, « soutien au couple, soutien au père », donne les coordonnées de l'organisme qu'il représente et de Relais-Pères, distribue des dépliants sur les rôles parentaux et le développement du nourrisson. Benoît, un des pères qu'il a accompagnés, nous décrit ce premier contact avec l'intervenant et ce que cela lui a fait vivre.

C'est à travers le CLSC qu'on a connu N. Oui, avec le groupe OLO. Il y avait la travailleuse sociale, l'infirmière puis la nutritionniste. [...] Mais quand j'ai rencontré N, on a parlé quasiment 2 heures et demie. [...] Il m'a expliqué qu'est-ce que c'est mon rôle en tant que père, c'est quoi son travail. Il m'a conseillé. Parce qu'il y a plein de choses [ressources] qui existent. [...] Ensuite, il a commencé à parler, je me suis dit : « bon cet homme-là c'est un gars que j'ai besoin dans la vie ». (Benoît, père, entrevue individuelle)

Le projet Relais-Pères

3.2.2 Étape 2. Créer et maintenir le lien de confiance avec le père

La création de la relation de confiance est au cœur du mode d'intervention qui se construit à Relais-Pères. Cela se fait dans la durée, les intervenants ayant souvent à franchir plusieurs étapes de rapprochement avant que le père ne se dévoile et s'exprime sur son histoire. Comme en témoigne l'un des intervenants, le défi est grand puisqu'on est souvent en présence d'hommes dont les parcours sont traversés par les ruptures, l'isolement, une méfiance importante à l'égard des institutions et un vécu de disqualification dans leur rôle de père.

66

Si tu veux avoir un impact sur cette personne là, c'est de créer un lien, un lien solide, un lien de confiance. [...] Mais pour quelqu'un qui est dans la misère [...] C'est parce que c'est toute une histoire, toute une démarche, comprends-tu? [...] Ils ont vécu toutes sortes de trahisons. Soit des fois par le milieu, par les institutions, ils ont eu beaucoup de déception face aux institutions. Fait qu'un autre intervenant là. Fait que c'est de casser l'image un peu de l'intervenant puis venir un peu plus faire un lien [...] Moi, tu me demandes ce que je fais, c'est bâtir des liens de confiance avec des pères qui des fois sont en situation de vulnérabilité. (Intervenant D, entrevue bilan)

Dans les douze situations qui nous intéressent, les intervenants ont le sentiment d'être parvenus à établir ce lien de confiance. Les perceptions des intervenants à cet égard sont confirmées par les témoignages des quatre pères que nous avons pu rencontrer. L'utilisation d'expressions aussi fortes que « c'est comme un père pour moi » ou « tous les pères se confient à lui comme si c'était un ami » illustre bien la proximité des rapports qui se sont établis entre ces acteurs. Il faut toutefois demeurer prudent au moment d'en tirer des conclusions : il est en effet possible de penser que les pères qui ont répondu à notre appel sont précisément ceux qui ont développé un lien de confiance particulièrement fort avec les intervenants.

Les témoignages de Nicolas et de Benoît sont à cet égard particulièrement éloquents. Lorsqu'il entend parler du père visiteur pour la première fois, Nicolas et sa conjointe sont très méfiants : « Moi, je dis : "Bon, c'est qui ce monsieur-là? C'est qui? C'est quoi qu'il va faire dans ma vie là? Il vient tu scruter ma vie voir c'est quoi qu'il y a?" [...] Moi et ma copine on n'était pas vraiment comme

confiants. » Puis au fil des rencontres et des discussions et de la familiarisation avec l'intervenant, la confiance s'installe. Il nous dit : « À un moment donné il est venu cogner à ma porte. J'ai ouvert ma porte. Je l'ai accueilli à ma maison. J'ai commencé à parler avec lui. Je lui ai offert un café. Et on a commencé à jaser. [...] Et c'est là qu'on, j'ai commencé à découvrir quelle personne que c'était. Puis j'ai commencé à avoir confiance en lui [...] Depuis qu'il est venu à maison, il a commencé à parler avec nous puis il nous a montré quelle personne qu'il était, cette personne-là. Pour moi, c'est comme un père pour moi. » (Nicolas, père, entrevue individuelle)

Benoît a aussi des mots très forts pour décrire la relation de confiance qui s'est construite entre lui et son intervenant.

Quand je l'ai rencontré, c'était vraiment important. Parce que vous savez que vous allez devenir père, vous n'avez aucune idée, vous ne savez pas grand chose. [...] Ma vie n'était pas facile [...] Puis, tout d'un coup vous entendez il y a une affaire qui existe un grand-père qui est là pour aider les jeunes pères. Ensuite, ce monsieur-là est là pour qui? Pour moi. C'est comme ça que j'ai embarqué avec mon intervenant. [...] Depuis ce temps-là on est restés en contact. Et moi pour moi qu'est-ce que je peux dire sur lui? Moi c'est comme si c'était la manne du ciel quand je l'ai rencontré. [...] Je lui raconte tout de A à Z. C'est comme si on est devenus proches et notre conversation on n'a rien à se cacher. (Benoît, père, entrevue individuelle)

Le défi est particulièrement important dans le cas de Sébastien, qui a un problème d'agoraphobie. Lorsqu'on lui demande si c'est la première fois qu'il est accompagné par un intervenant de façon régulière, il nous dit : « Je ne savais même pas que ça existait. Avant je me cachais tout le temps. Je ne voulais pas sortir, je n'aimais pas les personnes. » Puis évoquant ses problèmes personnels, il précise : « C'est lui [l'intervenant] qui s'est aperçu qu'il y avait un problème. En jasant, il m'a mis en confiance, il est venu me chercher. [...] Ça s'est fait naturellement. C'est un gars qui est ben simple. [Il me dit] : si tu veux me voir j'suis là. » (Sébastien, père, entrevue individuelle)

Selon les intervenants, cinq conditions doivent être réunies pour favoriser la création et le maintien du lien de confiance avec des pères vulnérables : 1) se positionner comme homme et comme père ;

Le projet Relais-Pères

2) prendre le temps de faire connaissance en partageant le vécu d'homme et de père ; 3) accueillir le père comme il est, sans porter de jugement ; 4) rapidement, poser un geste concret pour démontrer sa disponibilité ; et 5) assurer une intensité et une constance dans la présence aux pères.

A. Se positionner comme homme et comme père

68

Le fait d'être un intervenant masculin a sans doute beaucoup contribué au fait que les intervenants aient réussi à rejoindre les pères vulnérables et à établir un lien de confiance avec ceux-ci. Comme nous le rapporte un intervenant : *« Ce qui est efficace aussi c'est le fait que quand on annonce au couple ou au père qu'il y a une visite à domicile qui va se faire avec un intervenant mâle, ça interpelle les gars un peu. Un gars qui rentre chez nous »*. Tous les intervenants insistent sur l'importance de se positionner comme homme et comme père au moment de la prise de contact avec le père. Cela permet par ailleurs de concrétiser le rapport égalitaire entre les acteurs, un des fondements des pratiques visant à favoriser le développement du pouvoir d'agir (*empowerment*).

Je ne suis pas un travailleur social, je ne suis pas un professionnel. Je suis un père comme lui qui vit dans le même quartier. (Intervenant C, entrevue individuelle)

Mais le côté non professionnel là bravo, c'est la bonne recette parce que le lien de confiance se fait beaucoup plus facilement. Si t'arrives puis tu dis : « je suis un travailleur social. » Hhh... ça accroche un peu. un travailleur social égale CLSC. Moi, je suis un père visiteur. Moi, je ne suis pas un professionnel. Je suis un père de famille. Moi là j'aide des gens comme toi qui demandent de l'aide. Qu'est-ce que tu attends de moi. Ça c'est dans les premières phrases là qui se disent quand je rencontre un papa. (Intervenant B, entrevue individuelle)

B. Prendre le temps de faire connaissance en partageant le vécu d'homme et de père

Pour les quatre intervenants de Relais-Pères, la deuxième condition pour établir une relation de confiance avec les pères de milieux d'exclusion est de prendre le temps de faire connaissance autant que possible dans un lieu neutre. L'objectif est d'amener le père à raconter son histoire, à dévoiler ses

inquiétudes et ses besoins. Pour réussir à ouvrir le dialogue, les intervenants misent sur trois choses : les échanges informels, le partage des histoires personnelles et l'écoute active.

▷ *Les échanges informels*

Les échanges informels concrétisent la dimension non intrusive de l'intervention. Dans leurs récits respectifs sur la façon dont se fait le premier contact, les intervenants et les pères évoquent à plusieurs reprises le temps consacré à bavarder de choses et d'autres à « jaser » autour d'un café.

69

▷ *Le partage des histoires personnelles*

Les quatre intervenants insistent sur l'importance de faire appel à leur propre expérience de vie comme hommes et comme pères, aux difficultés qu'ils ont eux-mêmes eues dans certains épisodes de leur vie. Selon les intervenants, cette façon de faire contribue à faire sentir au père qu'il est dans une relation égalitaire et selon les mots de l'un d'entre eux que l'intervenant « comprend la game. »

Puis moi, pour lier, je lui ai raconté mon histoire [...] Puis ça, c'est immanquable, ça cimente à chaque fois [...] Comment ça se fait que j'étais rendu père visiteur. Je lui ai conté mon histoire de vie, que j'avais moi aussi des enfants. Alors, ça l'a beaucoup mis en confiance. Pour moi j'ai passé quelque chose qui a chamboulé toute ma vie... vraiment là de, de A à Z là. Mais par contre, avant d'avoir ce problème j'étais très, très près de mes enfants. Alors... cette expérience de vie-là, je m'en sers beaucoup dans mon intervention. Je leur partage des choses. [...] Je leur partage souvent mon vécu. Ça c'est ma recette secrète. Puis je pense que chacun des gars on a tous vécu quelque chose, qu'on peut donner. Oui, t'es pas dans une relation d'autorité. Je suis au même niveau qu'eux. (Intervenant B, entrevue individuelle)

Des fois aussi tu peux ouvrir sur ton vécu à toi : « Ok, moi j'ai vécu ça aussi. Je suis passé par là ». (Ça fait en sorte) de ne pas être l'intervenant froid pour qui tout va bien puis que c'est juste les autres qui en arrachent. Des fois la vie c'est dur, la vie c'est un combat là. Des fois moi aussi je la trouve rough là. Fait que c'est de pouvoir ouvrir aussi puis d'échanger là-dessus. (Intervenant D, entrevue individuelle)

Ça m'est déjà arrivé moi de consulter du monde puis je trouvais ça tout le temps agréable quand quelqu'un me dévoile un peu de lui aussi, tu sais. Ça met sur un pied d'égalité un petit peu. T'es moins clinique, comme un clinicien qui regarde un hamster. Tu sais, ça amène une dimension humaine là. (Intervenant D, entrevue bilan)

Le projet Relais-Pères

Évoquant le cas de Jérémy, un jeune père récemment immigré au Québec et très méfiant lors du premier contact, l'intervenant estime que le fait d'avoir partagé avec lui son expérience de vie comme père immigrant, les difficultés qu'il a connues, les étapes franchies, a largement contribué à installer un climat de confiance entre les deux hommes.

70

Donc, je voyais un peu qu'il se demandait est-ce que ce monsieur va pouvoir m'aider ou quoi? Est-ce que je pourrais faire un cheminement avec lui [...] Mais moi dans la première visite j'ai insisté à parler de mon expérience de père. [...] Et ça ça l'a mis en confiance un peu dès le début étant donné que moi-même je suis immigrant. [...] Et que ça fait vingt ans que je suis ici, que j'ai eu trois enfants. Alors je voyais que... ah tiens, un regard un peu intéressant à découvrir. [...] Et ensuite, j'ai commencé, j'ai commencé à poser des questions sur son ambition, quand il avait décidé d'immigrer ici puis... [...] Et ensuite, j'ai senti qu'il y avait une petite ouverture pour qu'on puisse relancer notre rencontre. (Intervenant C, entrevue individuelle)

Un des pères témoigne de l'importance qu'a eue pour lui ce partage des expériences de vie comme père.

Lui il m'a parlé un peu de où qu'il venait lui aussi. Ça m'aidait. J'ai vu que je n'étais pas le seul qui avait eu une vie assez fuckée. Le fait qu'il y ait d'autres pères qui venaient aussi d'autres milieux, de savoir que tu n'es pas tout seul dans ta bulle. C'est rassurant. (Pascal, père, entrevue individuelle)

Un intervenant insiste cependant sur l'importance de mettre des limites dans le partage des histoires personnelles.

Après ça c'est à toi à définir ce que tu mets comme limites puis ce que tu permets aussi d'échanger. Mais bon, c'est sûr que... la personne que t'accompagne, il ne faut pas qu'elle devienne l'intervenant là. [...] Mais j'en donne pas trop non plus parce que mon but ce n'est pas de leur conter ma vie là. Tu sais, je veux dire, ils ont déjà leurs affaires. Je ne cherche pas du support là. C'est ta job. Puis si la personne qui est fragile ne te sent pas solide, ça ne commence pas bien l'intervention là. (Intervenant D, entrevue bilan)

▷ *L'écoute active*

Les intervenants insistent sur l'importance d'être en écoute et en observation des situations. Comme nous le dit l'un des intervenants, le besoin réel « ça se découvre à travers l'écoute ». De l'avis des

intervenants et des pères que nous avons pu rencontrer, le fait de se sentir écoutés est l'un des facteurs qui a le plus contribué à établir le lien de confiance avec l'intervenant. Ces extraits d'entrevues avec Benoît et Sébastien en constituent une bonne illustration.

C'est un monsieur qui écoute attentivement ce que vous voulez. Mais quand vous êtes chanceux, vous allez trouver quelqu'un qui va rester assis pendant une heure de temps, deux heures de temps pour vous écouter. Qui va même vous conseiller. Donc le monsieur il est venu chez-nous, il m'écoute plusieurs fois. [...] C'est comme si dans ma tête cet homme-là vient de Dieu. Il ne me donne pas un million, il ne me donne pas d'argent, il ne me donne pas un 6/49 là. Mais c'est juste, il me donne sa parole. C'est vraiment important de l'écouter, de le mettre dans l'application. Ensuite, il a beaucoup de patience aussi. N. peut passer quelque temps ici là à m'écouter, ensuite à me faire comprendre. C'est ça qui est le plus important. Les gens vous écoutent, ensuite les gens vous expliquent encore et vous comprenez ce que vous aimeriez avoir. C'est pour ça que quand il est venu, ce monsieur-là j'ai beaucoup de respect pour lui, beaucoup, beaucoup, beaucoup. (Benoît, père, entrevue individuelle)

Juste le fait de m'écouter là dedans ça m'aide au niveau psychologique. Car si un intervenant n'est pas à l'écoute c'est un méchant problème. Il est toujours là, toujours positif, ce sont des attitudes... je ne sais pas quoi dire de plus. Il est présent quand il parle. (Sébastien, père, entrevue individuelle)

C. Accueillir le père comme il est sans porter de jugement

La troisième condition pour créer le lien de confiance c'est que l'histoire du père soit accueillie avec respect et qu'elle soit acceptée comme vraie, c'est-à-dire comme représentant la réalité telle que perçue par le père. Il s'agit notamment de lui faire sentir qu'on le prend au sérieux comme homme et comme père. L'adoption d'une posture de « non-jugement » sur la situation actuelle ou passée du père est perçue par tous les intervenants comme une condition de succès de l'établissement du contact, de la construction progressive du lien de confiance et éventuellement de l'ouverture au dialogue qui conduira le père à se dévoiler. Ils rejoignent en cela la thèse de Margot Breton, qui, dans un article sur les conditions du développement du pouvoir d'agir, affirme que : « cette validation de leur histoire devient le moyen par lequel les membres acquièrent leur propre voix et apprennent à utiliser cette voix pour nommer leur monde. (Breton, 1998, p. 9).

Le projet Relais-Pères

Évoquant la situation de Nicolas, l'intervenant a ses mots :

Mais ce que je retiens surtout c'est que Nicolas me dit « Je peux te parler des choses que je ne peux pas parler à d'autres personnes. » [...] « Je peux te confier des choses. » Et en plus aussi, pour lui ce qui est important dans notre relation de confiance, qu'il n'y a pas de jugement. [...] Parce que souvent avec son beau-père, avec le père ou avec sa belle-mère il y a tout le temps un aspect de jugement. « Non, c'est pas ça. Non, ça se fait pas ». Donc, ça pour lui c'est quelque chose de précieux dans cette relation de confiance qu'on a entre nous. (Intervenant C, entrevue individuelle)

72

Dans les entrevues que nous avons réalisées avec eux, les quatre pères nous ont confirmé à quel point ils ont apprécié le fait de ne s'être jamais sentis jugés par leur intervenant. L'un d'entre eux en témoigne dans cet extrait d'entrevue.

Ce que j'ai le plus apprécié dans sa façon d'intervenir, c'est le fait qu'il ne jugeait pas, tu sais. « Ah, là tu viens de tel milieu, c'est pas bon pour un enfant. » Non. Rien que, tu ne choisis pas toujours le chemin que tu prends..il y a des circonstances. [...] Je ne me sens pas diminué. Je sais qu'il n'y aura pas de jugement là. Je lui dirais que j'ai replongé, tu sais, il ferait comme : « Prends ça relaxe là, je sais que tu peux t'en ressortir. (Pascal, père, entrevue individuelle)

D. Rapidement, poser un geste concret pour démontrer sa disponibilité

La construction de la relation de confiance repose également sur des actions concrètes de la part de l'intervenant. Tous nous font valoir l'importance de rapidement poser un geste concret pour faire la démonstration de leur disponibilité, pour montrer aux pères qu'ils sont réellement là pour lui en cas de besoin ou pour leur faire prendre conscience du type d'aide qu'ils peuvent lui apporter.

Dès la première rencontre, à la demande de Nicolas, l'intervenant fait un aller-retour en automobile avec lui chez sa grand-mère afin qu'il puisse lui remettre un colis. L'intervenant pense que ce geste concret a levé un obstacle dans la relation entre les deux hommes : « Si j'avais dit non il aurait dit : « il est là comme tout le monde pour parler, pour me dire des choses. Cela a ouvert une porte de confiance. »

Nicolas confirme cette impression de l'intervenant à propos d'un autre service que lui rend le père visiteur deux jours après leur première rencontre au café.

73

À un moment donné, j'avais une cour à passer, il est venu avec moi. C'était pour des tickets, mais il est venu avec moi régler des affaires de tickets. Il est venu avec moi. C'est là que j'ai commencé à découvrir, à connaître ce monsieur-là comment qu'il est. Une très, très bonne personne. Et ça, je l'ai vraiment apprécié beaucoup de N [l'intervenant] parce que je n'avais pas d'auto. J'étais comme à pied et lui, il a pris de son temps d'être avec sa famille pour venir avec moi... payer mes tickets. Pour que ma famille, ma vie elle soit bien. Que je sois heureux là. Oui, ça m'a vraiment touché. (Nicolas, père, entrevue individuelle)

E. Assurer une intensité et une constance dans la présence aux pères

La construction et le maintien de la confiance entre l'intervenant et le père ne peut se maintenir qu'à condition que puisse être régulièrement vérifiée la correspondance entre le discours et les actions de l'intervenant. Les intervenants évoquent à ce propos l'importance de « donner l'heure juste » et d'être conséquent, c'est-à-dire de faire ce qu'on a dit qu'on ferait.

Je pense que ce qui a fait une différence, c'est que, entre les rencontres, je faisais des démarches, j'allais chercher de l'information, je revenais avec quelque chose que j'avais fait. [...] Ça, ça le surprenait un peu. [...] Et cette espèce de constance dans, je te dis je fais ça, je fais ça. Puis je te reviens en disant : « J'ai fait ça. » Ça je voulais le maintenir. Et ça, ça me donnait comme des résultats, il accrochait. Il sentait que si je lui disais quelque chose j'étais pour le faire. (Intervenant A, entrevue bilan)

Le projet Relais-Pères

Les quatre pères rencontrés témoignent de l'importance qu'a eue pour eux cette disponibilité des intervenants.

Pour moi, c'est comme un père pour moi. Il m'a, il m'a aidé vraiment gros là. Comme je te dis, quand qu'il dit c'est 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, c'est vrai. Parce que toutes les fois je l'appelle, même les fins de semaine il est avec sa famille, et j'ai besoin de quelque chose, j'ai besoin des couches pour mes enfants ou j'ai besoin de n'importe quoi, pour aller à l'hôpital ou un besoin pour mes enfants, il s'enlève de sa famille pour venir me voir là. (Nicolas, père, entrevue individuelle)

74

C'est important de savoir qu'il y a quelqu'un qui pense à nous vraiment. Je me souviens, à la fête des Pères, le jour de Noël il envoie des cartes. Tu vois, c'était tellement important quand j'ai reçu cette carte. Dans ma tête j'ai dit : « il y a quelqu'un qui pense à nous. » C'était vraiment important. [...] parce que je vois qu'il y a quelqu'un qui pense à moi qui sait que j'ai un enfant, que j'ai une famille, qui reconnaît ma valeur. C'est comme ça que je me sens dans ma tête. (Benoît, père, entrevue individuelle)

3.2.3 Étape 3. Accompagner le père : les modalités concrètes d'intervention

Au cours de la période de référence, la durée de l'accompagnement à Relais-Pères a varié de trois mois à deux ans selon les besoins. Les intervenants ont recours à plusieurs des modes d'action suivants : l'accompagnement individuel « formel », le travail informel, le relais aux ressources, l'accompagnement social et le travail de médiation et défense des droits auprès d'instances socio judiciaires.

A. L'accompagnement individuel formel

Une fois le contact établi, le suivi individuel formel se fait le plus souvent dans le cadre de visites à domicile, mais peut à l'occasion se faire dans les locaux des organismes impliqués dans le projet. Le type d'activités réalisées dans le cadre du suivi formel varie beaucoup en fonction des besoins exprimés par le père comme nous le verrons au point suivant. Pour résumer, nous dirons que l'accompagnement individuel est fait d'écoute, de soutien informatif et affectif (encouragements, valorisation des efforts, dédramatisation) et de conseils éducatifs. L'intervention fait également beaucoup de place à ce que nous pourrions appeler le dialogue de conscientisation. Dans certains cas, l'accompagnement est l'occasion

de « faire avec », c'est-à-dire de pratiquer avec les pères des activités porteuses d'éducation et de socialisation.

Un intervenant nous décrit ses premières rencontres avec Ahmed, un père récemment immigré au Canada :

Pour lui c'était important d'avoir de l'écoute à ce niveau-là et de lui donner de l'information. Il m'a posé beaucoup de questions : « Comment ça se passe ici? Vous êtes comment vous autres les Québécois quand il se passe telle situation? J'ai de l'air de quoi moi un gars qui a essayé de se suicider ici au Québec? » De l'écoute, je pourrais dire qu'on se rencontrait des fois trois, quatre heures, bon il y avait un deux heures et demie d'écoute et puis le reste c'était des renseignements, de l'accompagnement. (Intervenant B, entrevue individuelle)

75

L'intensité de cet accompagnement est établie sur une base personnalisée en fonction des besoins des pères et est revue en cours de route pour s'adapter à l'évolution de la situation. Au départ très rapprochés, les contacts diminuent au fur et à mesure de la progression de l'intéressé. À l'inverse, les contacts peuvent s'intensifier en période de crise ou de rechute si le père y consent. Nous citons ici des exemples de l'intensité qu'a parfois pris le suivi des pères qui présentaient plus de difficultés.

Le projet Relais-Pères

76

Au cours des cinq premiers mois du suivi avec Nicolas, l'intervenant a fait 26 visites à domicile, 34 appels téléphoniques et 11 accompagnements vers les ressources. Dans les mois qui ont suivi alors que la situation semblait se stabiliser, l'intervenant a continué à être en contact avec Nicolas à raison d'un appel téléphonique et d'une visite par semaine. Nicolas, quant à lui, téléphone au père visiteur dans des moments « *d'inquiétude et d'incertitude* ».

Dans le cas d'Alex, qui vit à la Maison Oxygène, (une maison d'hébergement pour les hommes en difficulté avec leurs enfants), le premier objectif de l'intervenant est d'aider le père à établir une routine avec les enfants. Pour ce faire, il sera présent à la Maison Oxygène au rythme de 3 heures tous les matins 5 jours par semaine durant deux mois et demi.

L'intervenant arrive dans la vie de Samuel alors que celui-ci vient de se voir confier la garde de son enfant de 20 mois dont il n'a appris l'existence que peu de temps auparavant. Sans expérience, Samuel veut prouver à la DPJ qu'il peut être un bon père. Il n'a cependant aucune expérience avec les enfants et vit dans des conditions très précaires. Le suivi avec ce père sera très intensif au cours des premières semaines, l'intervenant lui consacrant 12 heures la première semaine et 8 heures la seconde.

Extrait. Mémo analytique

B. Le travail de type informel

Le caractère informel des interventions est l'une des particularités importantes du soutien offert par les intervenants de Relais-Pères. La formule fait référence aux échanges informels autour d'un café, à l'occasion d'une activité de loisir ou d'une ballade à pied ou en automobile. Tous les acteurs impliqués dans le projet sont d'accord pour affirmer que ces échanges permettent la construction d'un lien de confiance même chez les plus réfractaires à l'intervention. Si le travail de type informel est primordial et indispensable pour travailler avec les pères vulnérables, certains estiment que des limites doivent toutefois être établies d'une part pour ne pas se laisser envahir et, d'autre part, pour ne pas empiéter sur la vie privée et l'univers des pères. La difficulté réside dans l'établissement de balises pour définir ces limites.

Afin de favoriser le développement d'un lien avec la communauté, l'intervenant invite Benoît et sa conjointe à participer à un camp d'été. Ce séjour sera pour l'intervenant l'occasion d'observer certains problèmes de fonctionnement dans ce couple. Il profitera du trajet de retour en autobus pour aborder la question avec Benoît. La conversation fera émerger d'autres besoins chez ce père : « *En revenant il me parlait des pensées suicidaires qu'il avait parfois... Qu'il était un peu dépressif... Ah là, là, là ça sort. Là les choses sortent. Mais il en parle. Fait que là... Bon, tu sais on va le suivre là-dessus.* »

77

Dans le cas de Kaleb, qui vient d'immigrer au Canada, les rencontres ne se sont jamais faites au domicile. C'est un choix du père que l'intervenant a respecté dès le début. Kaleb était réticent à parler de ses problèmes devant sa conjointe qui recevait déjà les visites d'une mère visiteuse à domicile. Aussi les rencontres se sont-elles beaucoup faites à l'extérieur, en se baladant, en cherchant du travail.

Un des intervenants profite de ballades dans le quartier pour faire connaître les ressources de la communauté aux pères qu'il accompagne.

Interrogé sur les lieux de rencontre avec son intervenant, Sébastien a ces mots : « *les rencontres se passent des fois ici [au bureau], mais souvent on prend une marche, on va se balader. Je n'aime pas ça être enfermé de toute façon.* » (Sébastien, entrevue individuelle)

C. Le relais aux ressources du milieu pour des besoins précis

Comme le cadre de référence le prévoit, les intervenants de Relais-Pères privilégient la référence aux ressources du milieu dans certaines situations, par exemple dans les cas où le père présente des problématiques complexes (toxicomanie, maladie mentale) ou lorsqu'une spécialisation est requise (une démarche structurée d'orientation professionnelle ou un suivi thérapeutique par exemple). Les objectifs sont multiples : 1) enrichir l'intervention auprès du père dans une optique de complémentarité des services ; 2) ne pas dédoubler le travail réalisé dans d'autres ressources ; et 3) aider les hommes à s'identifier comme membres d'une communauté. Dans tous les cas, la référence est personnalisée et, la plupart du temps, l'intervenant accompagne le père dans les services. En fait, une grande partie du temps des intervenants sert à l'accompagnement physique du père dans les ressources de dépannage économique, sur les lieux de soins, au tribunal ou dans diverses instances administratives.

Le projet Relais-Pères

La partie de dealer avec les grosses problématiques, je suis amené à le faire, mais à ce moment-là je le fais en lien avec la travailleuse sociale. C'est-à-dire que je ne travaillerai pas les grosses problématiques de couple tout seul. Je vais le faire avec une travailleuse sociale parce que c'est son rôle. Je vais lui dire : « Regarde je vois ça, je vois ça, je vois ça. Qu'est-ce que tu peux faire avec ça? » (Intervenant A, entrevue individuelle)

78

Nous finalement ce qu'on fait, c'est que tout de suite on les met en lien avec les ressources du milieu. Par exemple les vêtements au niveau de l'enfant. C'est l'hiver là. Ok. Ils n'ont pas ce qu'il faut. Fait qu'on va à la banque alimentaire, au comptoir des vêtements. Cette journée-là on les a accompagnés, on les fait rencontrer des gens pour les achats collectifs et tout ça là. (Intervenant A, entrevue bilan)

S'il y a un problème de toxicomanie, s'il y a un problème sexuel, s'il y a un problème au niveau criminel, il ne peut pas régler son problème. Il peut l'accompagner, il peut le référer. Mais il ne peut pas intervenir. (Membre du comité de pilotage, entrevue de groupe)

D. L'accompagnement social

La notion d'accompagnement social réfère à l'ensemble des activités visant à favoriser le développement du lien social. Le travail des intervenants consiste généralement 1) à faire connaître les ressources, services et activités du quartier ; 2) à encourager la participation aux activités socio récréatives et culturelles qui y sont organisées (fêtes de quartier, évènements sportifs, etc.) et 3) à créer des occasions de rencontres avec d'autres familles et d'autres pères (journées de plein air, fins de semaine au camp, sorties familiales au musée, « soupers de gars », activités pères-enfants). Pour ce faire, ils misent sur un accompagnement physique systématique dans ces ressources et activités. Pour les intervenants, ces activités doivent non seulement permettre l'émergence de nouveaux réseaux de sociabilité, mais elles sont aussi l'occasion de mettre les pères en relation avec leurs enfants dans un cadre ludique, d'échanger de façon souple avec d'autres pères sur le rôle paternel et de voir d'autres pères en interaction avec leurs enfants. Pour favoriser la participation sociale, ils encouragent les pères à s'impliquer dans l'organisation et le déroulement de ces activités. À quelques exceptions près, il a été plus difficile toutefois d'amener les pères à s'impliquer dans le mouvement associatif ou dans des projets collectifs visant l'amélioration du bien commun ou les changements plus structurels dans la communauté, une des pierres angulaires des processus d'*empowerment*.

Ces extraits d'entrevue (le deuxième provenant d'une entrevue avec un couple) donnent un aperçu du type d'activités qui ont été mises en place pour favoriser le développement du lien social chez certains des pères de notre échantillon.

L'intervenant me parlait des activités, beaucoup d'activités qu'il faisait pour Noël, pour Pâques, pour l'été. Il y avait des fêtes dans les parcs. Tu sais, moi dans ma tête j'ai dit : « Bon, ça, ça va être bon pour mes enfants. Quelqu'un qui peut nous aider à nous faire des sorties de famille au lieu tout le temps de rester à maison à rien faire ». Bon, je lui ai dit : « Ok, c'est bon, si t'es capable de nous soutenir là-dessus, ce serait le fun pour moi, tu sais. En même temps mes enfants ils pourraient rencontrer d'autres familles, moi je peux rencontrer d'autres pères. Comme ça c'est les autres pères qui pourraient me donner des conseils aussi. Tu sais, c'est le fun, c'est de parler. » (Nicolas, père, entrevue individuelle)

79

Donc le monsieur il est venu chez-nous, il m'écoute plusieurs fois, il m'invite dans des activités familiales. Au mois de décembre, on a été dans des activités familiales. On ne savait même pas que ce genre de ressources existait. [...] Ensuite on a été aussi dans des réunions de familles. C'est lui qui organise tout. Il nous a présenté d'autre monde [...] voilà. Bien, quand on l'a rencontré, il nous a invités dans un organisme famille, on rencontre d'autres familles. [...] Moi, j'ai rencontré d'autres pères qui vivent la même situation que moi. (Benoît, entrevue en dyade père-mère)

On a même fait une activité, on a été à la plage avec les enfants, à OKA dans une auberge. Moi, c'est quelque chose que j'aurais jamais cru qu'elle a été possible. (Marianne, entrevue en dyade père-mère)

On a fait des activités en famille, c'était vraiment en famille là. Tout le monde était là. On discutait avec les autres puis ça, ça faisait du bien.. Ça a fait un impact sur moi, sur la vie que j'ai aujourd'hui. Ça m'a encouragé à vivre avec ma petite famille. Ça m'a aidé à comprendre qu'est-ce que veut dire un père. Quel rôle joue un père dans une famille. (Benoît, entrevue en dyade père-mère)

E. Les activités de médiation et de défense des droits

À quelques occasions, les intervenants ont accompagné les pères dans les négociations auprès de services gouvernementaux, d'instances judiciaires ou de la DPJ pour faire reconnaître certains droits, trouver un terrain d'entente au sujet de tensions entre les deux parties ou faire reconnaître leurs progrès.

3.3 LES OBJECTIFS D'INTERVENTION

Le fait d'adopter une approche globale de la personne, qui est prise en compte dans les différentes dimensions de sa vie quotidienne, ouvre vers un large registre d'objectifs d'intervention. Pour chacun des pères rencontrés, plusieurs objectifs ont été poursuivis simultanément touchant à différentes sphères de leur vie.

80

3.3.1 Les objectifs d'intervention dans la sphère paternelle

L'accompagnement dans la sphère paternelle se fait autour de quatre grands objectifs qui sont souvent interreliés : 1) soutenir le père dans son projet d'être un bon père ; 2) l'aider à prendre confiance en soi comme père ; 3) le sensibiliser à la signification et à l'importance du rôle paternel ; et 4) lui faire reconnaître ses droits comme père.

A. Soutenir le père dans son projet « d'être un bon père »

Dans la sphère paternelle, « être un bon père » ou « un vrai papa » est, selon leurs mots, le projet que partagent plusieurs des pères échantillonnés dans la sphère paternelle. Samuel, qui a été privé d'un modèle paternel durant l'enfance et à qui la DPJ vient de confier la garde de son enfant de 20 mois avec lequel il n'a jamais vécu, décrit ainsi son besoin à son intervenant : « *comment m'inventer père?* ». Pour la plupart des pères rencontrés, derrière le projet d'être un bon père se profile le besoin d'apprendre à « *prendre soin d'un enfant* », à communiquer avec lui, à décoder les signaux de l'enfant, à le stimuler, à jouer avec lui. Pour certains d'entre eux, cela veut aussi dire changer de mode de vie pour mieux accueillir son enfant. Ces deux extraits d'entrevue avec des pères qui ont été suivis à Relais-Pères témoignent avec éloquence du type de besoins exprimés par les pères dans la sphère paternelle.

Parce que j'avais aucune idée comment prendre soin d'un enfant. Quant à moi c'était une bête que je ne voulais pas dans ma maison là. [La grossesse] c'était comme un accident. Ce n'était pas voulu. Je n'étais pas prêt à en avoir vu que je venais de sortir d'une cure de désintox. [...] Là c'était de savoir comment que je pourrais réagir avec

mon fils. Comment être un bon père. J'avais aucune idée comment me débrouiller avec un enfant. C'était surtout ça. C'est avec ça qu'on a travaillé. Puis, vu que moi je venais d'un milieu qui était surtout alcoolique puis toxico. Je suis un gars de bars. Je travaillais dans les bars. Fait que c'était de me tenir loin de la toxicomanie pis de l'alcool. Loin des problèmes judiciaires. Je ne voulais pas que mon fils connaisse ça. [...] Fait que pour moi c'était vraiment d'accueillir mon fils dans un milieu qui est sain. Je ne voulais pas que mon fils à deux ans se retrouve sans père parce que son père se tenait avec des criminels. (Pascal, père, entrevue individuelle)

81

Moi, des enfants, je le savais pas comment m'en m'occuper, comment parler avec les enfants, comme tu sais pour que les enfants soient bien, comment les prendre, les tenir, les stimuler, jouer avec eux-autres. Quand ils pleurent, c'est quelle façon de le faire pour que l'enfant il se calme. [Mon attente c'était] « Aide-moi à être un vrai papa. » (Nicolas, père, entrevue individuelle)

Divers moyens sont retenus par les intervenants pour répondre à ce type de besoins. Pascal, par exemple retient de l'intervention de son intervenant dans cette sphère les conseils concrets sur le type d'activités à faire selon l'âge de l'enfant et le partage d'informations sur les ressources du quartier qu'il pourra fréquenter à peu de frais pour faire des activités avec son enfant.

[Ce qui m'a aidé], c'est le fait qu'il soit là, qu'il me donne des conseils sur ce que je peux faire avec un enfant de tel âge. Il m'avait parlé des jeux que je pouvais faire avec mon enfant, des places où je pourrais faire des activités avec lui. Il y a deux places où j'ai été. J'ai été à la Joujouthèque dans St-Michel. Pis je l'ai amené se baigner, j'ai amené mon fils nager. (Pascal, père, entrevue individuelle)

Les intervenants choisissent également d'offrir un modèle concret de la façon de s'occuper d'un enfant : dans le cadre des visites à domicile et en présence de l'enfant, ils leur apprennent concrètement à jouer avec l'enfant, lui lire une histoire ou lui manifester de l'affection. Nicolas témoigne du type d'actions posées par son intervenant.

Ah, il m'a montré plein de choses. Il mettait les petites à terre, il jouait avec mes enfants. Il donnait de l'affection aux enfants. Il prenait mes enfants, il disait : « Bon tu vois, la petite est un petit peu excitée, mais là elle est calme. Puis c'est comme ça qu'on joue. S'asseoir pour lire des livres avec les enfants. Moi je prenais une petite. Lui, il prenait l'autre. Et après, on jouait ensemble là. Il me montrait comment. Moi, je voyais comment qu'il le faisait et je faisais la même affaire, il m'a supporté beaucoup, beaucoup, beaucoup. Il m'a donné beaucoup de conseils. Comment donner de

Le projet Relais-Pères

l'affection à un enfant. Comment jouer avec un enfant. Comment stimuler les enfants. Comment les faire bouger. Tu sais, il m'a montré plein d'affaires. C'est pour ça que présentement à cause de ce monsieur-là, je suis rendu vraiment un bon papa. parce que moi au début j'étais pas confiant en moi. [...] Il montrait comment. Moi, tu sais, je voyais comment qu'il le faisait, moi je faisais la même affaire. Et depuis ce temps-là je suis rendu vraiment très bon pour les enfants là. (Nicolas, père, entrevue individuelle)

82

Un intervenant nous décrit ainsi son approche.

Moi je me situe bien gros dans l'éducation à travers du modeling. [...] C'est bien important de toujours raccrocher l'intervention à des éléments de développement de l'enfant. Mais l'enfant il faut qu'il soit là. [...] Puis un moment donné je vais continuer à faire quelque chose avec le petit gars de deux ans. Pour amener le père à... Regarde là, tu sais si tu es trop anxieux de le voir crayonner sur la table, au point que tu as de la misère à me parler... Bien c'est un petit gars qui a besoin qu'on l'encourage à faire des choses comme ça, il a deux ans... Il a besoin de tranquillement avoir un cadre. Pourquoi tu ne te mets pas un, une tablette, palette de bois puis le laisser dépasser. Puis toi te donner la chance de dire : «Regarde, la ligne est là. Essaie de ne pas dépasser» ou quelque chose comme ça. Donc te situer comme un coach, parce qu'il a deux ans, il est rendu là. Donc mon spécifique c'est vraiment de coller au développement de l'enfant, aux habiletés parentales puis de travailler un peu les conditions qui vont permettre à la personne de se connaître assez pour être capable de lire les besoins des enfants. (Intervenant A, entrevue bilan)

Dans certains cas, les intervenants seront amenés à référer les pères aux ressources de la communauté pour un travail plus formel sur les habiletés parentales (ateliers de stimulation précoce, cours prénataux). Un intervenant par exemple, réfère Benoît à des cours prénataux qu'il anime dans un organisme communautaire. Si l'on en croit son témoignage, Benoît a beaucoup retiré de sa participation à cette activité.

Ensuite il nous a invités, moi je suis allé là-bas, dans un organisme pour la famille. Je suis allé assister à des réunions où on parlait de qu'est-ce qu'un jeune père devrait faire pour élever une famille. J'y ai été plusieurs fois. Ensuite, on a mis ça en application. C'est pour cette raison qu'aujourd'hui on est comme ça là. Comme vous voyez, moi et ma petite famille on est tout comme ça là. Mais si ce n'était pas de mon intervenant, je n'aurais pas participé aux cours prénataux. Je pensais que je perdais mon temps. (Benoît, père, entrevue individuelle)

B. Aider le père à prendre confiance en soi comme père

Un objectif commun à la plupart des pères de notre échantillon est celui de prendre confiance en soi comme père, ce qui permettra de diminuer l'anxiété qu'ils éprouvent face à leur rôle paternel. Benoît par exemple mentionne dès le début de l'intervention se sentir « étouffé à l'idée de devenir père ». Il s'agit ici d'un manque de repères et de modèles pour encadrer le rôle de parent et de père. Toutes les actions des intervenants dans cette sphère sont donc traversées par l'objectif d'amener le père à prendre conscience de son potentiel comme père. Cela se fait en général 1) en l'amenant à verbaliser ses craintes ; 2) en lui montrant concrètement comment prendre soin d'un enfant ; 3) en l'incitant à participer à des activités conviviales dans le quartier, activités qui le mettent en relation avec l'enfant et lui permettent de voir d'autres pères en interaction avec les enfants ; et 4) en le valorisant dans ses efforts. Un des intervenants évoque l'importance « qu'il y ait quelqu'un qui s'intéresse à lui comme père, que quelqu'un vienne le valider comme père. » (Intervenant D, entrevue individuelle)

83

Dans un des cas que nous avons analysés, celui de Nicolas, l'objectif s'est également traduit par un travail auprès des parents et des beaux-parents visant à leur faire prendre conscience de l'importance de le valoriser dans son rôle de père. Nicolas nous raconte comment il a perçu cette action de son intervenant.

Il mettait les points au clair avec elle [la belle-mère]. Il lui disait : « Nicolas., c'est une très bonne personne. C'est un jeune papa. Il faut lui laisser la chance à lui aussi. Il ne faut pas tout le temps lui sauter sur le dos. Il faut lui laisser la chance d'avancer dans la vie parce que si on ne le laisse pas avancer, il va tout lâcher. Et moi mon but, ce n'est pas qu'il lâche, c'est qu'il avance, qu'il fonce. Il faut qu'il vous montre à vous qu'il est capable de s'occuper de ses enfants. » (Nicolas, père, entrevue individuelle)

C. Sensibiliser le père à la signification et à l'importance du rôle paternel

Une partie du travail des intervenants dans cette sphère consiste, par le dialogue et le partage d'informations, à sensibiliser le père à la signification et à l'importance du rôle paternel pour les enfants. Il s'agit bien souvent de prévenir le décrochage paternel en lui faisant valoir tout le plaisir d'interagir

Le projet Relais-Pères

avec un enfant, en lui faisant découvrir toutes les dimensions du rôle paternel et en le valorisant dans d'autres rôles que celui de pourvoyeur. Ce type d'action est particulièrement important auprès de certains des pères qui sont sans emploi, notamment les pères qui sont récemment arrivés au Québec, des pères qui sont particulièrement vulnérables aux effets du chômage et de la précarité financière parce qu'ils compromettent deux dimensions centrales du rôle paternel soit celles de pourvoyeur économique et de protecteur pour la famille.

84

Alors moi ce que je trouve qu'il est très important encore à travailler c'est de le valoriser en tant que papa, en tant que père. Parce qu'on revient tout le temps à l'idée d'un père pourvoyeur. Alors lui, ce que je trouve le point le plus difficile, tant qu'il n'arrive pas à avoir ce travail, cette rémunération, que lui il amène des sous, puis dépenser, je pense pour lui il y a un manque. [...] Et c'est normal, le travail c'est valorisant puis je l'appuie dans cette démarche. Mais qu'il ne sente pas que c'est le seul point, le seul point qui le reconnaît comme père. Donc, c'est cet aspect [...] qu'on continue à travailler. [...] Parce que c'est normal et... c'est normal, on a des espérances, des rêves. Avoir ma bagnole, avoir... un tas de choses. Donc et ces choses-là pour lui ça arrive quand j'ai mon salaire et j'ai ma paie. Et comme j'ai dit tantôt, on a travaillé déjà sur le point de l'avoir ou être. Ça il l'a accepté. [...] Donc il reste seulement à travailler ce point essentiel que un père ce n'est pas seulement un père pourvoyeur. (Intervenant C, entrevue individuelle)

D. Soutenir le père dans ses actions pour faire reconnaître ses droits comme père

Dans quelques cas le besoin exprimé par le père sera celui d'être soutenu dans ses démarches pour faire reconnaître ses droits comme père. C'est notamment le cas de Romain. Il demande, au moment où il entre en contact avec l'intervenant, d'être accompagné dans ses démarches auprès de la DPJ pour reprendre la garde de ses enfants placés en famille d'accueil. Le rôle de l'intervenant sera, selon ses propres mots, celui « de le soutenir, de l'écouter, de l'accompagner en cour [au tribunal] ». Dans ce cas précis, l'intervenant fera également un travail de sensibilisation auprès du père afin que ce dernier améliore sa collaboration avec les intervenants de la DPJ.

3.3.2 Les objectifs d'intervention dans la sphère socioprofessionnelle

Tous les intervenants ont à un moment ou l'autre réalisé des actions autour des problématiques d'isolement social. Sortir de l'isolement est notamment un besoin commun aux pères récemment arrivés au Québec. Cet extrait de l'entrevue avec Benoît est une illustration très forte de l'isolement que vivent certains des pères qui ont participé au projet.

85

Parce que on était isolés nous autres, on restait dans notre petit monde fermé ici là, dans un 4 1/2 là. On regardait la télé. La fin de semaine arrivait, on attendait le lundi. – Isolés, je vais vous dire dans quel sens. On ne sortait pas. Ça fait qu'on était tout fermé. On ne voyait pas du monde. On n'avait pas beaucoup d'amis là. Maintenant quand j'ai rencontré N. [intervenant du site A], j'ai trouvé quelqu'un à parler. C'est la seule personne à qui je parlais au Canada, en passant. Je n'ai pas d'amis moi. Je n'ai pas de millier de personnes qui va venir chez-nous pour parler. J'en n'ai pas moi. Parce que dans la vie, qu'est-ce qui est le plus important, il faut trouver des gens à parler, il faut trouver des gens à communiquer. Moi, je ne l'avais pas ce genre de chose auparavant. (Benoît, père, entrevue individuelle)

Le travail des intervenants dans ces cas consiste, comme nous le souligne un des intervenants, à les « mettre en lien avec un milieu » au moyen d'activités d'accompagnement social.

Plusieurs des pères de l'échantillon expriment par ailleurs le besoin d'être accompagnés dans leurs démarches pour régulariser leur statut socio juridique. Les situations sont très diverses : problématiques judiciaires (criminalité ou négociations pour la garde des enfants), statut d'immigration, rapports à la DPJ. Le type de soutien apporté par les intervenants prend des formes très diverses selon les besoins du père : conseils, préparation aux rendez-vous ou aux comparutions au tribunal, soutien moral, recherche d'informations, dédramatisation de la situation, accompagnement physique sur les lieux de rendez-vous. Dans certains cas, l'intervenant se rend sur les lieux du rendez-vous avec le père, mais n'est pas présent au moment de la rencontre (présence rassurante). Dans d'autres cas, l'intervenant a un rôle plus direct auprès des représentants des instances sociojudiciaires afin de soutenir les négociations, faire accélérer les choses ou témoigner des progrès du père et de la présence d'un intervenant dans sa vie (rôle de médiateur). Il arrive enfin que l'intervenant soit présent aux rendez-vous afin de s'assurer que les enjeux sont bien compris (rôle de traducteur).

3.3.3 Les objectifs d'intervention dans la sphère socio-économique

En cohérence avec leur approche qui, rappelons-le, vise d'abord à accompagner le père dans son besoin concret immédiat, les problématiques socio-économiques tiennent une grande place dans les objectifs d'intervention à Relais-Pères. Le but ultime reste cependant toujours le même, soit celui de favoriser l'engagement du père auprès de ses enfants, les objectifs axés sur la relation père-enfant ne pouvant être dissociés des conditions de vie de la famille. Le travail dans cette sphère s'est articulé autour de trois types de besoins : le logement, l'endettement et l'emploi.

86

A. Améliorer les conditions de logement

Un des objectifs de l'intervention dans cette sphère fut de trouver une solution aux problèmes de logement de certains pères (insalubrité, exigüité, absence) pour pouvoir offrir un milieu de vie plus accueillant pour les enfants dans les cas de divorce ou à la suite d'une demande de la DPJ ou du tribunal. Sans que les intervenants le mentionnent eux-mêmes, disposer d'un logement décent peut aussi être considéré comme une condition pour que les hommes s'approprient leur rôle de citoyens à part entière, pour qu'ils puissent participer pleinement à la vie démocratique et avoir accès aux services de leur communauté. Citons à nouveau l'exemple de Samuel qui n'a appris que récemment l'existence de son fils et à qui la DPJ vient de confier la garde de son enfant de 20 mois.

Au cours des premières rencontres avec l'intervenant, Samuel formule l'objectif de se prouver à lui-même et de démontrer à la DPJ qu'il peut être un bon père. Lors de la première visite à domicile, l'intervenant constate que le logement de Samuel est dans un état pitoyable. D'un commun accord, Samuel et son intervenant décident que la priorité sera d'améliorer la situation de logement afin d'offrir à l'enfant un environnement physique sain et propice à son développement. La première action de l'intervenant sera donc d'amener le père à prendre conscience de l'importance d'apporter des améliorations à son logement pour le mieux-être de son enfant. Puis il aura recours à des solutions instrumentales comme d'aider le père à préparer une chambre pour l'enfant et à se procurer les meubles qui lui manquent.

Quand je suis allé chez lui c'était, ok... c'était mal vu que je le vois dans cet état de logement déplorable. Deux matelas sur le plancher. Il y avait juste une petite table dans un coin. Puis des ustensiles de la cuisine, n'importe quoi. – On est partis du besoin de base. Donc j'ai dit, « bon l'environnement dans lequel il vit l'enfant, est-ce que tu penses que c'est un environnement adéquat? Est-ce que c'est bon? Est-ce que c'est ça tout ce qu'il a besoin? » Et puis très vite on a conclu qu'on avait besoin de faire des changements. Il y avait les deux matelas dans la même chambre. Donc on avait, qu'est-ce qu'on peut améliorer déjà pour la chambre de l'enfant. Mettre son matelas à côté, dans l'autre pièce. » (Intervenant C, entrevue individuelle)

87

L'intervenant ne porte pas de jugement, mais dans une perspective de « faire avec » il lui montre concrètement les gestes à poser pour entretenir son logement.

Donc dans le logement on a parlé de l'environnement. Est-ce que c'est un environnement sain pour l'enfant? Les vêtements qui étaient comme ça accumulés dans le placard. [...] comme un tas. Je ne disais pas que c'était mal ou que ce n'était pas bon ou comme ça. Je prenais un exemple : « moi si je devais passer par ça, j'aurais fait de telle façon. [...] Alors, je prenais les vêtements, je commençais un peu à les plier, puis à les ranger. » (Intervenant C, entrevue individuelle)

Extrait. Mémo analytique

B. Sortir de l'endettement

À une exception près, les pères de notre échantillon vivent de la sécurité du revenu. Plusieurs formulent le besoin de trouver des solutions pour sortir d'une situation d'endettement chronique ou arriver à équilibrer le budget familial. Plusieurs types d'actions seront posés par les intervenants pour répondre à ce type de besoins : aide concrète à l'élaboration d'un budget, accompagnement dans les ressources de dépannage économique (groupes d'achat, cuisines collectives, comptoirs de vêtements) ou de soutien à la planification budgétaire (ACEF, Option consommateur), recherche et partage d'informations, démarches de conscientisation sur les habitudes de consommation. Le cas de Rémi constitue une bonne illustration du type de travail réalisé dans cette sphère.

Au moment de la première rencontre, Rémi vit avec sa conjointe qui est enceinte de deux mois. Rémi a cessé de travailler et les revenus du couple sont très modestes. Rémi a notamment une dette importante envers la municipalité pour contraventions impayées. Il arrive difficilement à payer sa dette et accumule les intérêts ce qui est pour lui une source de stress importante. L'intervenant juge prioritaire de trouver une solution au problème d'endettement du couple dans l'optique de préparer l'arrivée de l'enfant. L'intervenant multipliera les démarches en ce sens. Il commence par référer Rémi à un ACEF. Celui-ci ne s'y étant pas rendu, l'intervenant ira lui-même chercher des informations auprès de l'organisme, informations qu'il partagera ensuite avec le père. Puis l'intervenant profitera d'une visite à domicile pour aider concrètement le couple à faire un budget. Par ses échanges informels avec le couple, l'intervenant entreprendra également un travail de conscientisation sur leurs habitudes de consommation afin qu'ils reprennent du pouvoir face à leur consommation personnelle. Enfin l'intervenant les mettra en lien avec les ressources de dépannage économique de leur quartier : comptoirs vestimentaires, groupes d'achats collectifs, cuisines collectives.

En ce qui concerne la dette à l'égard de Ville de Montréal, l'intervenant accompagnera et soutiendra Rémi dans ses démarches auprès de la Cour municipale afin de négocier un arrangement pour le paiement de sa dette. Avec l'aide de son l'intervenant, Rémi parviendra à faire transformer la dette en travaux communautaires. Interrogé sur son rôle dans ce processus, l'intervenant précisera qu'il a servi à « valider la démarche comme quoi c'était sérieux ».

Extrait. Mémo analytique

C. Favoriser l'insertion professionnelle

Sauf un, les pères de notre échantillon sont sans emploi au moment de la première rencontre avec l'intervenant de Relais-Pères. La plupart d'entre eux ont la ferme intention de retourner sur le marché du travail à plus ou moins long terme pour se sortir de l'aide sociale et améliorer le sort de leurs enfants. Pour des hommes comme Ahmed et Kaleb qui accordent une importance capitale à leur rôle de pourvoyeur, le besoin de se trouver un emploi occupe toute la place. Évoquant sa première rencontre avec Kaleb, l'intervenant a ces mots : « La première chose qu'il m'a dite quand on est allé à notre première rencontre, il m'a dit : "je suis un père pourvoyeur qui n'est pas capable d'amener de

l'argent puis de la nourriture à mes enfants. » Ça c'était un gros, gros, gros besoin.» (Intervenant B, entrevue individuelle) Les actions des intervenants autour de ces objectifs seront les suivantes : la recherche et le partage des informations sur les formations ou les emplois disponibles, la référence et l'accompagnement dans les ressources pertinentes (Solidarité jeunesse, Carrefour jeunesse emploi, CLE, orienteurs professionnels), la valorisation des efforts, l'aide à la formulation d'un projet, le soutien concret dans les démarches (rédaction de cv). Nicolas et Pascal témoignent des gestes concrets posés par leur intervenant pour les aider à retourner aux études ou à se trouver un emploi.

Quand j'ai eu mes filles, c'était difficile parce que je n'avais pas de travail, j'étais vraiment dans la misère avec deux petites filles. Je ne savais pas où m'en aller là. J'étais vraiment perdu là. Quand N. [l'intervenant] est entré dans ma vie c'est comme ça l'a changé beaucoup d'affaires. Parce que lui il m'a aidé à chercher de l'emploi, du travail. On a été voir des ressources pour du travail. On a été voir un monsieur pour des stages. Il m'a aidé beaucoup. Beaucoup. Il faisait des recherches pour moi, pour trouver des compagnies là pour que j'aille travailler, des stages là, des affaires de même là. (Nicolas, père, entrevue individuelle)

Là il m'a aidé à lâcher les clubs où je travaillais. Il a dit : « vas-y graduellement, tu sais, c'est un gros changement ». C'était beaucoup des conseils, de l'écoute aussi. Ah, là il m'a aidé aussi à trouver un chemin où je voulais aller, que je puisse retourner à l'école, pour que je puisse avoir une meilleure estime. Là j'attends toujours ma réponse d'Emploi Québec. Ça fait 3½ ans que je me bats avec eux-autres pour avoir... des cours. Mais là, N. [son intervenant] il m'a parlé d'autres projets là d'autres organismes qui peuvent m'aider. J'ai déjà essayé de retourner à l'école par mes propres moyens. Je n'étais pas plus motivé qu'il fallait. J'étais plus intéressé à faire de l'argent. (Pascal, père, entrevue individuelle)

3.3.4 Les objectifs d'intervention dans la sphère personnelle

Les objectifs d'intervention dans cette sphère touchent l'estime de soi, les dépendances de tout type, l'instabilité du mode de vie, les problèmes de santé mentale (états dépressifs, agoraphobie), de violence et plus rarement de santé physique. Plusieurs des pères qui ont été accompagnés à Relais-Pères cumulent plusieurs de ces problèmes. Dans ces cas, le champ d'action des intervenants est plus limité, les problèmes étant souvent trop complexes pour permettre une action réparatrice, comme nous le souligne l'intervenant à propos des problèmes de violence de Romain :

Le projet Relais-Pères

Sa colère on en a parlé. Moi, j'ai fait le tour. On a ben vu, on a touché au bobo. – Une fois que je l'ai touché, que je l'ai cerné, je ne peux pas aller plus loin avec ce que je vois. Je ne suis pas un psychologue puis ce n'est pas mon mandat. (Intervenant D, entrevue individuelle)

Les possibilités d'action des intervenants restent dans ce cas la référence aux ressources spécialisées, la dédramatisation des situations, l'écoute et le soutien moral. Romain sera référé à une ressource, mais refusera de s'y rendre.

90

3.3.5 Les objectifs d'intervention dans la sphère coparentale

Peu de pères ont exprimé des besoins concrets dans cette sphère. Sauf dans un des sites où l'intervenant travaille systématiquement avec le couple, les actions ont été moins nombreuses dans cette sphère : elles visaient en général à améliorer la communication avec la mère dans le but de favoriser la collaboration dans l'exercice des responsabilités parentales. Ce fut notamment le cas pour Sébastien. Évoquant la relation avec son ex-conjointe, Sébastien nous dit : « *ca a été la guerre pendant des années* », ajoutant que : « *L'intervenant m'a aidé beaucoup là dedans aussi. Il me donnait des conseils comment agir, comment lui dire certaines choses que je voulais lui dire à elle ou à lui [son nouveau copain], parce qu'à un moment donné, j'étais tellement en maudit que je savais plus quoi dire.* » (Sébastien, père, entrevue individuelle)

CHAPITRE 4

LES RETOMBÉES DE RELAIS-PÈRES

Les retombées de Relais-Pères sont examinées sous deux angles. Nous nous demandons dans un premier temps si le projet a réussi à rejoindre la population à qui il était destiné, soit celle des pères vivant en contexte de vulnérabilité. Nous nous intéressons dans un deuxième temps aux effets du projet sur les pères.

4.1 PORTRAIT DE GROUPE

Un des grands défis du projet Relais-Pères était de rejoindre les pères en difficulté. On le sait, les hommes consultent moins. Plusieurs écrits scientifiques (Dulac 2001 ; Rondeau, 2004) sur la fréquentation des services par les hommes ont conclu que les hommes ne demandent pas d'aide lorsqu'ils sont en difficulté. Lorsqu'en plus, il est question de paternité, rares sont ceux qui, à la naissance de l'enfant, chercheront du soutien, toute l'attention étant consacrée à la mère et à l'enfant.

Rappelons que nous avons adopté une définition qui situait la vulnérabilité au croisement de la précarité dans le rapport au travail et de la fragilité dans l'insertion relationnelle. Par ailleurs, pour tenir compte des intérêts de plusieurs des partenaires du projet, nous souhaitons plus particulièrement rejoindre les pères d'enfants âgés de 0-5 ans qui répondaient aux critères de vulnérabilité établis par le programme SIPPE, soit la sous-scolarisation (études secondaires non complétées), un revenu se situant sous le seuil de faible revenu (tel que défini par Statistique Canada) ou le cumul de plusieurs facteurs de vulnérabilité liés à un parcours migratoire récent.

Le défi de rejoindre les pères vulnérables de quatre quartiers semble avoir été relevé à Relais-Pères si l'on en croit le portrait qui ressort des données compilées par les intervenants. Entre septembre 2005 et septembre 2007, les intervenants ont accompagné 81 pères¹⁴ en situation de précarité

¹⁴ Ce chiffre sous-estime le nombre de pères qui ont bénéficié des services des intervenants de Relais-Pères. Les données proviennent de fiches portrait complétées par les intervenants. Dans deux des sites, l'organisme disposait de

Le projet Relais-Pères

socioéconomique, souvent isolés au plan social ou présentant des difficultés d'adaptation à la société d'accueil liées à la récence de leur immigration. Sans que l'on puisse établir de liens de causalité, plusieurs témoignages indiquent que ce succès peut être attribué à l'approche retenue par les intervenants de Relais-Pères pour rejoindre les pères du quartier (voir chapitre 3).

92

Dans les pages qui suivent, nous proposons un bref profil démographique et socioéconomique de l'ensemble de ces pères auquel s'ajoutent des données sur leurs difficultés. Puis à partir des d'entrevues, nous présentons certains cas de figure afin d'illustrer la situation des pères en début d'intervention.

4.1.1 Source de référence à Relais-Pères

Les CSSS demeurent la principale source de référence au projet : un peu plus du tiers (37 %) des pères ont été référés à Relais-Pères par un intervenant de l'un ou l'autre des CSSS associés au projet. Près du quart des références sont venues d'un organisme communautaire du quartier et 19 % d'une mère visiteuse dans le cadre de son travail à la Fondation de la Visite. On constatera par ailleurs, que 15 % des pères ont été rejoints au moyen de techniques de « reaching out ».

Tableau 2
Distribution des pères rejoints selon la source de référence à Relais-Pères

	Nombre	Pourcentage
<i>CSSS</i>	30	37 %
<i>Organismes communautaires</i>	19	24 %
<i>Mères visiteuses</i>	15	19 %
<i>Reaching out</i>	12	15 %
<i>Réseau informel</i>	4	5 %
TOTAL	81	100 %

ses propres outils de collecte de statistiques sur les familles qui bénéficiaient de leurs services. Dans les deux autres sites, les données ont été colligées en cours de suivi à partir d'un outil conçu par les chercheurs et les intervenants. Intervenants et chercheurs se sont entendus pour que la fiche détaillée soit remplie pour tous les pères ayant bénéficié d'un suivi dit « significatif ». Ont été considérés comme significatifs, les suivis où il y a eu au moins trois rencontres soit au domicile du père soit dans un bureau de l'organisme porteur de l'intervention, dans ces deux territoires. Les chiffres cités ici ne tiennent donc pas compte des pères qui ont reçu des services sur une base plus ponctuelle.

4.1.2 Caractéristiques démographiques

A. Des pères de tous âges

Si les pères rejoints par le projet sont vulnérables, ce n'est certes pas en fonction de leur âge. Dans la moitié des cas (50,6 %), nous sommes en présence de pères qui ont atteint la trentaine et 11 % des pères ont 40 ans ou plus. Par contre, une bonne part des pères qui ont bénéficié d'un accompagnement à Relais-Pères (21 %) avaient moins de 25 ans au début de l'intervention. Parmi eux, on compte quatre pères adolescents.

93

Tableau 3
Distribution des pères rejoints par le projet Relais-pères
selon l'âge au début du suivi

Âge du père	Montréal Nord		Hochelaga Maisonneuve		Rosemont	Ahuntsic	TOTAL
<i>Moins de 20 ans</i>	4,6 %	1	5,9 %	1		2	4
<i>20-24 ans</i>	22,7 %	5	17,6 %	3	2	3	13
<i>25-29 ans</i>	22,7 %	5	11,8 %	2	5	2	14
<i>30-39 ans</i>	45,4 %	10	58,8 %	10	17	4	41
<i>40 ans ou plus</i>	4,6 %	1	5,9 %	1	5	2	9
TOTAL		22		17	29	13	81

B. Des pères qui ont de jeunes enfants

Au moment où s'amorce le suivi avec l'intervenant de Relais-Pères, trois pères sont en attente de leur premier enfant. Un peu plus de la moitié des pères (52 %) ont un seul enfant. Les autres ont entre 2 et 6 enfants, 13 des pères (16 %) ayant trois enfants ou plus. L'âge des enfants varie entre quelques mois et 18 ans, mais il est important de préciser que 81 % des pères suivis à Relais-Pères ont au moins un enfant âgé de 0 à 5 ans. En dépit de certaines réticences à l'égard du critère d'âge de l'enfant, jugé trop restrictif, comme nous l'avons vu au chapitre 2, nous pouvons constater que les intervenants ont en général centré leur action sur les pères d'enfants d'âge préscolaire comme le prévoit le programme SIPPE.

C. Des pères de toutes origines ethnoculturelles

94

Sur l'ensemble des 4 territoires, 43 % des pères sont nés à l'extérieur du Canada. Plus de la moitié d'entre eux (56 %) sont d'immigration récente, arrivés au pays depuis moins de 3 ans. Les pères immigrants sont d'origines diverses, venus de pays du Maghreb, d'Amérique latine, d'Haïti ou d'Afrique. Les intervenants discernent chez la plupart de ces pères des difficultés d'intégration à la société d'accueil qui prennent plusieurs formes : une méconnaissance des services, l'absence de réseau informel de soutien, des difficultés à faire reconnaître leurs diplômes et à se trouver un emploi qualifié, la perte de repères identitaires liée à la redéfinition des rôles de genre. Les conséquences de la précarité d'emploi sont particulièrement marquées chez les pères immigrants pour qui la dimension de pourvoyeur économique est centrale, comme nous l'avons vu plus haut à propos d'Ahmed et de Kaleb. Chez plusieurs de ces pères, les difficultés d'insertion professionnelle entraînent une certaine détresse psychologique qui met en tension la relation conjugale et le rapport aux enfants.

4.1.3 Caractéristiques socioéconomiques

A. Des pères peu scolarisés ou dont la scolarité n'est pas reconnue

Les pères qui reçoivent les services de Relais-Pères sont souvent peu scolarisés : près de la moitié (48,6 %) n'ont pas complété leur secondaire. Les données colligées par les intervenants ne nous permettent pas de distinguer les pères qui se situent aux extrémités du parcours scolaire, soit ceux qui ont moins d'une 3^e secondaire et ceux qui ont complété des études postsecondaires. Parmi les pères qui ont terminé leurs études secondaires, on compte autant d'hommes nés au Québec que d'immigrants. Nous savons cependant que dans deux des sites – qui recueillent des informations plus détaillées sur cette question – 10 des immigrants sur les 21 qui sont détenteurs d'un diplôme d'études secondaires (ou plus) ne se sont pas vus reconnaître leur diplôme acquis dans leur pays d'origine, ce qui les handicape pour le marché du travail.

Tableau 4
Distribution des pères suivis à Relais-pères selon le niveau de scolarité

Niveau de scolarité	Montréal-Nord	Hochelaga-Maisonneuve	Rosemont	Ahuntsic	TOTAL
<i>Secondaire non complété</i>	54,5 % (12)	35,3 % (6)	50,0 % (11)	53,8 % (7)	48,6 % (36)
<i>5^e secondaire complétée ou plus</i>	45,5 % (10)	64,7 % (11)	50,0 % (11)	46,2 % (6)	51,4 % (38)
TOTAL	22	17	22 (7 non précisé)	13	74

95

B. Des pères en situation de précarité socioéconomique

Pour 45,7 % des pères, les montants obtenus de la sécurité du revenu constituent la principale source de revenus, ce qui les situe en deçà des seuils de faible revenu de Statistiques Canada. Nous constatons par ailleurs à la lecture du tableau 5 que 39,5 % des pères ont un emploi salarié. Nous n'avons pas recueilli de données sur le niveau de revenu des pères. Par contre, le croisement avec les données dont nous disposons sur les difficultés avec lesquelles les pères ont à composer au moment où s'amorce l'intervention permet de penser que cet emploi est le plus souvent un emploi précaire faiblement rémunéré : les intervenants perçoivent en effet un problème de précarité financière ou de pauvreté chez 81 % des pères en emploi.

Tableau 5
Distribution des pères suivis à Relais-Pères selon l'occupation

Occupation	Montréal - Nord	Hochelaga - Maisonneuve	Rosemont	Ahuntsic	TOTAL
<i>En emploi (faible revenu)</i>	7	4	9	6	32,3 % 26
<i>En emploi (sans problème financier)</i>	--	--	4	2	7,4 % 6
<i>Aux études</i>	--	--	2	3	6,0 % 5
<i>Assistance emploi (sécurité du revenu)</i>	11	13	13	0	45,7 % 37
<i>Assurance emploi (chômage)</i>	--	--	1	2	3,7 % 3
<i>Occupation et source de revenu non précisées</i>	4	--	--	--	4,9 % 4
TOTAL	22	17	29	13	81

Le projet Relais-Pères

En fait, la précarité des conditions de vie économiques (difficultés financières, endettement, pauvreté, problèmes de logement) se situe au premier rang des problèmes rapportés par les intervenants chez l'ensemble des pères rejoints par le projet : on retrouve ce type de difficultés chez 85 % des pères suivis à Relais-Pères. Dans les deux sites où cette information a été recueillie, les intervenants estiment par ailleurs que 22 pères sur les 42 qui y ont été rejoints avaient des problèmes de logement au moment où s'est amorcée l'intervention.

96

4.1.4 Caractéristiques relationnelles

Aux difficultés économiques s'ajoutent pour plusieurs pères (65 %) les problèmes d'isolement social. On pense notamment à la méconnaissance des ressources du quartier, aux difficultés d'accès au réseau d'entraide et aux services formels, à la faiblesse du soutien offert par le réseau social informel. Certains témoignages montrent que ce type de problème est particulièrement important chez les pères aux parcours d'immigration récents.

Au troisième rang des difficultés répertoriées par les intervenants figurent les problèmes liés à la conjugalité et à la coparentalité, qui touchent 46 % des pères : conflits, tensions ou difficultés de communication entre conjoints et ex-conjoints, difficultés à faire reconnaître les droits de garde ou de visites liés à l'exercice du rôle parental.

Au quatrième rang des problématiques mentionnées par les intervenants figurent les problèmes liés à l'exercice du rôle paternel : absence de repères et de modèles pour encadrer le rôle de parent et de père, manque de confiance dans ses capacités parentales, méconnaissance des attitudes et comportements favorables au développement de l'enfant, rareté des contacts avec l'enfant. Ce type de problème existerait chez 44 % des pères.

4.2 LES EFFETS PERÇUS CHEZ LES PÈRES

Une évaluation a permis de mettre en évidence, d'un point de vue qualitatif et à titre exploratoire, les effets de l'intervention réalisée par les intervenants de Relais-Pères. Cette évaluation s'appuie sur une

étude en profondeur de l'évolution des trajectoires de vie de douze pères en parallèle avec les actions posées par les intervenants pour les soutenir dans leurs projets. La description des résultats sera appuyée à titre illustratif par des extraits des mémos analytiques résumant les histoires de cas.

Globalement, l'analyse montre que, au cours de la période de référence, 1) tous les pères ont connu au moins un changement dans une sphère de leur vie, 2) une majorité des pères (9 sur 12) ont connu des changements dans plusieurs sphères de leur vie, et 3) que les changements touchent surtout la sphère paternelle, sociale et socioéconomique.

4.2.1 Les effets dans la sphère paternelle

Comme nous l'avons vu plus haut, les pères à l'étude avaient au départ de grands besoins en regard de leur engagement paternel. Ceux qui demeuraient avec leur enfant étaient en général peu impliqués auprès de leurs enfants ; ceux dont la conjointe était enceinte ou qui venaient d'avoir la garde d'un enfant exprimaient de vives inquiétudes quant à leurs capacités d'être père. Plusieurs des pères rencontrés exprimaient le besoin d'apprendre à être un bon père, à « prendre soin d'un enfant », à communiquer avec lui, à décoder les signaux de l'enfant, à le stimuler, à jouer avec lui.

Les données recueillies permettent de conclure qu'une forte majorité de pères (n=10) ont, à la suite de l'intervention, amélioré certaines dimensions de leur engagement paternel. Les intervenants observent chez ceux-ci une tendance à se faire davantage confiance comme pères et à être moins angoissés dans ce rôle. Avoir créé un lien d'attachement avec son enfant, avoir acquis une conscience aiguë de sa responsabilité paternelle, avoir développé des habiletés dans les soins et les interactions avec l'enfant sont des effets perceptibles chez plusieurs d'entre eux. Les intervenants y voient un effet 1) de leurs efforts pour valoriser le rôle parental et le plaisir d'interagir avec un enfant, et 2) des modèles concrets offerts aux pères dans le cadre des visites à domicile.

Le projet Relais-Pères

98

Il est maintenant un vrai père. Benoît éprouvait au départ une certaine angoisse à l'idée de devenir père. L'intervention s'est déroulée de façon *continue* avec un dosage en fonction des besoins du père. Jouant un rôle de soutien et d'écoute auprès de Benoît, l'intervenant a travaillé à lui faire nommer ses sentiments, ses angoisses, à le faire parler de ses intérêts, de ses passions, à lui faire comprendre les besoins d'une femme enceinte. Benoît parle aujourd'hui de l'intervenant comme de quelqu'un qui vient à la maison, écoute, parle directement, les accompagne, les accueille ou les réfère dans les ressources du quartier (Pause-Famille, CLSC...), là où lui et sa conjointe reçoivent de l'information sur les soins au bébé et peuvent rencontrer d'autres parents. Tout cela fait en sorte, de l'avis de Benoît, confirmé par sa conjointe, que Benoît ne serait pas aujourd'hui *un vrai père* s'il n'avait pas rencontré l'intervenant de Relais-Pères. Maintenant, il se perçoit comme un père présent, en amour avec son enfant, proche de son enfant, et on le perçoit aussi comme un père qui prend soin de son bébé (change les couches, fait prendre le bain...).

Extrait. Mémo analytique

Dans certains cas, les effets dans la sphère paternelle ont été obtenus en décentrant le père de son rôle de pourvoyeur.

Élargir son rôle de père. Kaleb ne ressentait pas au départ le besoin d'améliorer sa paternité autrement qu'en se trouvant un emploi. L'intervenant a voulu plutôt qu'il élargisse son rôle de père en dehors de celui de père pourvoyeur ; il se disait que cela ne ferait que rendre les moments passés avec ses enfants meilleurs et comblerait le temps libre laissé par le chômage. Il l'encourage donc à passer plus de temps avec ses enfants, à leur manifester de l'amour, à anticiper les tâches à faire pour les enfants. Au bout de quelques mois de suivi, Kaleb est devenu un père plus sensible et plus disponible à ses enfants. Il s'occupe souvent seul du bébé durant la journée alors que la mère fait ses activités. Il amène ses deux enfants aux « soupers de gars », chose que Kaleb n'aurait pas pensé être capable de faire seul auparavant. Sa plus vieille lui manifeste d'ailleurs plus d'affection. Et sa conjointe lui fait de plus en plus de place.

Extrait. Mémo analytique

Le soutien apporté par les intervenants de Relais-Pères permettra par ailleurs à certains des pères d'aller de l'avant dans leur projet pour obtenir ou reprendre la garde d'enfants placés en familles d'accueil.

S'inventer être un père. Samuel n'apprend l'existence de son fils que 11 mois après sa naissance. Il se bat pendant plusieurs mois afin de faire reconnaître légalement sa paternité et déménage à Montréal pour se rapprocher de son fils. Au moment où s'amorce l'intervention, l'enfant a 20 mois et Samuel vient de se voir confier temporairement la garde de son enfant par le tribunal de la jeunesse. Mais il ne sait pas comment prendre soin d'un enfant. Son logement est insalubre. Ensemble, lui et l'intervenant ont cherché des moyens pour rendre le logement plus propre, mieux organisé (rangement, articles de nettoyage, achats de meubles usagés, etc.). Il en fut de même pour ses habitudes alimentaires (obtention de coupons, conseils). Ce n'était pas facile, il fallait toujours revenir à la charge mais le logement était plus accueillant pour l'enfant. Samuel disait au départ que son besoin était *comment m'inventer être un père*, comment donc s'y prendre avec un enfant quand on n'a pas eu un bon exemple de père et, de l'avis de l'intervenant, faire en sorte de briser chez lui l'idée qu'il allait répéter ce que son père avait été pour lui. L'intervenant a fait des sorties à l'extérieur avec lui afin lui faire réaliser *petit à petit* le plaisir d'être avec son enfant, l'a initié à diverses activités et comportements pour favoriser le développement de l'enfant. L'intervenante de la DPJ a constaté de belles avancées sur les habiletés parentales. Au bout de six mois, tel qu'envisagé au départ, l'enfant est retourné vivre avec la mère. Samuel voit son enfant de façon régulière. Il ne garde pas rancune à la mère d'avoir retrouvé la garde de leur fils. Il se réjouit plutôt de voir que son fils s'épanouit près d'elle. Il ne garde pas de rancune non plus envers la DPJ.

Extrait Mémo analytique

Il est reconnu père, mais il perd la garde. C'est par un appel de la DPJ qu'Émile apprend qu'il est père d'un nouveau-né. Ne voulant pas que son enfant ait à vivre comme lui en foyer d'accueil, il décide de se faire reconnaître comme père et de demander la garde de son enfant. Émile va chercher de l'aide auprès d'un organisme de son quartier et on le réfère à l'intervenant de Relais-Pères. Le suivi de l'intervenant a consisté à accompagner Émile dans ses démarches auprès de l'État civil, à l'accompagner aussi dans ses contacts avec la DPJ et à la cour de même que dans les organismes du milieu afin de se préparer à la venue du bébé. Au bout de six semaines d'une intervention intense, Émile obtient la garde de son bébé pour six mois. L'éducatrice de la DPJ qui a observé Émile lors des visites témoigne alors du fait qu'Émile fonctionne avec assurance, qu'il a une attitude adéquate envers le bébé et qu'il est bien organisé. Dans les semaines qui suivent, Émile donne de moins en moins de nouvelles et part dans sa région natale avec son bébé, sans en avertir l'intervenant. Il revient quelques semaines plus tard ; un incident survient qui aurait pu mettre en péril la santé du bébé et il en perd la garde. Émile retombe dans la drogue. L'intervenant du site l'amène dans un centre de désintoxication où il essaie actuellement de se reprendre en main.

Extrait. Mémo analytique

Le projet Relais-Pères

4.2.2 Les effets dans la sphère sociale et citoyenne

Au départ, les pères éprouvaient en grande majorité de la méfiance à l'égard des ressources d'aide et craignaient d'être jugés en les utilisant. La plupart aussi habitaient depuis peu longtemps dans le quartier, ne connaissaient pas les organismes en place et avaient peu de gens sur qui compter dans leur entourage. Certains (n=4) voulaient quitter le milieu de la criminalité dans lequel ils étaient insérés depuis l'adolescence ou avaient des situations à régler avec la justice à la suite d'infractions ou de délits.

100

Il ressort très clairement de nos données que l'intervention à Relais-Pères a permis aux pères qui font l'objet de l'étude de sortir de leur isolement et de développer des liens sociaux. Cela se manifeste de plusieurs façons : une meilleure connaissance des ressources de la communauté, une plus grande ouverture à utiliser les services qui y sont offerts, une plus grande fréquentation des ressources de soutien économique (comptoirs de vêtements, banques alimentaires, etc.) et une participation de plus en plus importante aux fêtes de quartier, sorties familiales et autres activités organisées dans la communauté. La participation aux activités de loisir permet par ailleurs l'émergence de nouveaux réseaux de sociabilité : elle est l'occasion de tisser des liens d'amitié et de vivre un processus d'échanges souple et spontané. Ces résultats sont attribuables à l'importance que les intervenants de Relais-Pères accordent à l'accompagnement dans les ressources et les activités de la communauté.

Il fréquente maintenant les ressources. Nicolas était au départ excessivement méfiant à l'égard de toute intervention, comme s'il disait : *J'ai déjà vendu de la dope, j'ai un problème avec la justice, je ne suis pas un bon père... Cela ne vaut même pas la peine que l'on essaie avec moi, je suis un rejet, je suis perdu d'avance.* L'intervenant a su établir, par des petits gestes concrets en fonction des besoins du moment et une disponibilité à toute épreuve, et maintenir un lien de confiance par des contacts réguliers, prolongés, et diversifiés. Souvent accompagné par l'intervenant, lui-même, se sentant moins jugé et plus reconnu, Nicolas a fréquenté et continue de fréquenter des ressources (familiales et pour l'emploi) et participe à des activités. En plus d'être utile dans son rôle de père et de lui permettre de rencontrer d'autres pères, cela prouve actuellement à la justice et à la DPJ son bon vouloir, et le valorise aux yeux de ses proches.

Extrait. Mémo analytique

Avant, on restait dans notre petit monde fermé. « Avant, dit Benoît, je ne faisais confiance à personne, même pas à ma mère... On [sa conjointe et lui] étaient isolés, on restait dans notre petit monde fermé. » Maintenant, grâce aux références et à l'accompagnement, il fréquente les ressources du quartier et le couple participe volontiers à des activités (camp d'été, rencontres de parents, fête de Noël, bibliothèque...).

Quand on a rencontré l'intervenant, il nous a invités à un organisme. On a rencontré d'autres familles. Moi, j'ai rencontré d'autres pères qui vivent la même situation que moi. On a même fait une activité, on a été à la plage avec les enfants, passer deux jours dans une auberge. Moi, c'est quelque chose que je n'aurais jamais cru qu'elle a été possible. On a fait des activités en famille. On discutait avec les autres puis ça, ça faisait du bien. Ça a fait un impact sur moi, sur la vie que j'ai aujourd'hui. Ça m'a encouragé à vivre avec ma petite famille. Ça m'a aidé à comprendre qu'est-ce que veut dire être un père. Quel rôle joue un père dans une famille.

Extrait. Mémo analytique

101

De même, profitant du soutien de l'intervenant (conseils, références, accompagnements), ceux qui avaient des causes pendantes devant la justice ont réglé ou quasi réglé leur situation, et ceux qui avaient des liens avec le milieu de la criminalité ont pris leur distance.

Des travaux compensatoires pour payer une dette à la société. Six mois après le début du suivi, Rémi manifeste le besoin de régler sa dette de stationnement de 5 000 \$ qu'il rembourse chaque mois avec, en plus, les intérêts. N. (l'intervenant du site A), tout en lui faisant comprendre qu'il lui faut accepter de suivre les règles liées au permis de conduire, amorce des démarches à la cour municipale puis Rémi et lui négocient que la dette soit transformée en bénévolat dans un organisme communautaire désigné. à cause de son déménagement, Rémi a été référé à un autre organisme afin de poursuivre les travaux compensatoires amorcés.

Extrait. Mémo analytique

Le projet Relais-Pères

4.2.3 Les effets dans la phère socioéconomique

Tous les pères de l'étude sauf un étaient sans emploi au moment du premier contact avec l'intervenant de Relais-Pères. Un certain nombre d'entre eux (n=5) n'étaient pas aptes à travailler en raison de leurs responsabilités familiales et de leur état de santé. Les autres désiraient trouver un emploi rémunérateur et stable ou encore retourner aux études, pour mieux assumer leurs responsabilités de père. Le travail des intervenants en ce domaine a consisté à faire le point avec ces derniers sur leurs besoins et les solutions possibles, à partager des informations sur les formations ou les emplois disponibles, à les référer et les accompagner dans les ressources d'aide à l'emploi (CLE, Emploi-Québec, Solidarité jeunesse), de planification budgétaire (ACEF) ou d'aide financière, (Solidarité Jeunesse, CLE, CSST) tout en valorisant leurs efforts, allant parfois aussi à les confronter lorsqu'ils déviaient de leurs objectifs. En fin de suivi, un seul de ces cinq pères avait trouvé un emploi qui lui convenait.

102

Un emploi stable en cours d'intervention. Jeremy vient d'immigrer au Québec. Il avait des plans, des ambitions : prendre le temps de s'adapter au pays et de s'installer, poursuivre ses études, avoir une carrière. Mais voilà ! Sa conjointe devient enceinte. Il ne veut surtout pas que son fils connaisse la misère qu'il a connue en tant qu'orphelin de père. Il ne connaît pas les ressources d'aide à l'emploi. L'intervenant l'accompagne à un premier rendez-vous à Emploi-Québec puis Jeremy fait le reste de façon très volontaire et autonome avec un conseiller en orientation, tant et si bien qu'il se trouve un emploi en imprimerie. L'intervenant nous dit que pour Jeremy « aboutir à un emploi, c'était un grand exploit quelque chose qui lui a redonné un peu sa fierté d'homme et de père. C'était six mois après le début du suivi et il occupe encore cet emploi un an plus tard. L'année d'après, on apprend qu'il travaille le jour et poursuit des études le soir en littérature.

Extrait. Mémo analytique

Trois autres sont retournés aux études ou ont fait un stage dans un domaine de leur choix après la fin de l'intervention, mais sans que l'on puisse présumer que cela soit directement lié au travail de l'intervenant ; un quatrième père est toujours en démarche pour trouver un emploi stable.

Un retour aux études non prévu. Quelque temps après la fin du suivi, l'intervenant apprend que Kaleb, encouragé en cela par la conseillère à l'emploi qu'il lui avait lui-même présentée, était retourné aux études en prenant deux cours en marketing. Cela inquiète alors l'intervenant : il ne voudrait pas que Kaleb vive un nouveau sentiment d'échec. Il se demande ce qui a bien pu se passer pour que toutes les démarches qu'ils ont faites ensemble en recherche d'emploi n'aient pas fonctionné. Quelques mois plus tard, la situation est rassurante : Kaleb est toujours aux études et les choses se passent bien.

Extrait. Mémo analytique

103

Il trouve enfin un parcours adapté à sa situation d'immigrant. Chimiste de formation, nouvellement arrivé au Québec, Ahmed a une seule préoccupation : se trouver un emploi. Aucune de ses démarches n'aboutit. L'intervenant, voyant que le père semble plutôt *déconnecté* de la réalité québécoise de l'emploi, l'amène à consulter le répertoire québécois des industries de façon à repérer les industries convenant à sa formation, à adapter son c.v. à la situation québécoise, à rencontrer une professionnelle en orientation. Ahmed tarde à rencontrer cette personne laquelle, une fois en lien avec lui, constate qu'il *ne fait pas complètement tout ce qu'il a à faire, qu'il ne va pas jusqu'au bout de sa démarche*. Après un séjour de quelques semaines dans son pays d'origine, Ahmed revient et s'inscrit au cégep à un cours adapté à sa situation d'immigrant. L'intervenant a contribué à ce pas en avant en le confrontant sur un fait précis : il se refusait à recourir à l'aide d'un organisme en employabilité convenant parfaitement à sa situation d'immigrant.

Extrait. Mémo analytique

Deux des quatre pères non aptes au travail en raison de leurs responsabilités familiales ou de leur état de santé ont, avec le soutien de l'intervenant, vu augmenter l'aide financière gouvernementale à laquelle ils avaient droit.

Il reçoit maintenant des allocations familiales. Dès le début, l'intervenant a constaté que la mère n'avait pas les enfants, mais touchait tout de même les allocations familiales pour les trois enfants. Il a accompagné Alexandre dans ses démarches et au bout de quelques semaines tout est rentré dans l'ordre. Bénéficiaire de la somme à laquelle il a droit pour garder ses enfants le sécurise et lui donne une plus grande marge de manœuvre.

Il a amélioré sa qualité de vie. Grâce au soutien de l'intervenant (conseil et aide concrète à 2 reprises), Sébastien a déménagé dans un logement qui lui permet de mieux accueillir son fils. *Son gars l'aime plus, il vient plus souvent*, dit l'intervenant. Il a aussi fini par connaître son dossier médical à la CSST et a fait des démarches administratives qu'il avait négligées de faire en vue d'obtenir une rente d'invalidité des suites d'un accident de travail. Entre-temps, ses prestations de la Sécurité du revenu ont été augmentées.

4.2.4 Les effets dans la sphère personnelle

« Avant de rencontrer l'intervenant de Relais-Pères, je pleurais dans mon cœur. Je longuais les murs, j'étais fini ben raide, je voulais mourir. J'avais pas confiance en moi pantoute. » C'est en ces mots qu'un des pères décrit la souffrance morale qui l'affligeait au moment où l'intervenant de Relais-Pères est entré dans sa vie, souffrance que l'intervention a contribué à amoindrir chez la moitié des pères. Grâce à l'écoute et aux conseils de l'intervenant, ces pères ont, de l'avis des intervenants ou dans certains cas de leur propre avis, acquis plus de confiance, surmonté leur stress ou amélioré leur santé mentale.

Il a renforcé sa confiance en soi. Cinq mois après son arrivée, souffrant de dépression (sa femme est elle-même en dépression post-partum), Kaleb fait une tentative de suicide dans le métro. Ayant été hospitalisé pendant deux mois, il est sous médication et est suivi en psychiatrie, ce qui le rend moins apte à travailler. Il occupe un emploi précaire dans le domaine bancaire. En valorisant ses compétences comme père et ses points forts (il se présente bien, s'exprime bien...), en faisant en sorte qu'il apprivoise ses idées noires *en les jetant sur papier*, l'intervenant pense avoir renforcé chez Kaleb sa confiance en soi et peut-être contribué aux bienfaits de son suivi en psychiatrie : réduction des doses de médicaments, moins d'effets secondaires et reprise en main.

Extrait. Mémo analytique

Il a surmonté son stress... Samuel témoigne spontanément de l'intervention de Relais-Pères à l'assemblée annuelle de La Fondation de la visite le mois suivant le début du suivi en disant que cela l'a aidé à *surmonter son stress*. La présence bienveillante de l'intervenant (centrée sur le non-jugement, le faire avec, le partage du vécu, la valorisation) avait sans doute déjà eu un effet.

Extrait. Mémo analytique

105

4.2.5 Les effets dans la sphère coparentale

Environ une moitié des 12 pères à l'étude demeuraient avec la mère de leur enfant. Bien que la mère ne soit pas la cible directe de l'intervention, les intervenants ont tout de même eu un certain effet dans la sphère coparentale de quelques-uns des cas, soit de rendre plus harmonieuse la relation des pères avec la mère de leur enfant en manifestant de l'intérêt pour la conjointe, en recevant les confidences des hommes en période de crise soit encore en faisant des interventions visant précisément le couple.

Une harmonie maintenue dans le couple. Au début de son intervention, l'intervenant prend soin de souligner à Jeremy les bons côtés de sa conjointe, comme le fait qu'elle soit sensible à sa situation de nouvel immigrant et qu'elle soit d'un enthousiasme communicatif. Par la suite, il remarque que Jeremy complimente sa femme, lui offre son aide. De plus, quand Jeremy a douté de la fidélité de sa conjointe au moment de l'annonce de la seconde grossesse, il s'en est confié. Celui-ci l'a incité à réfléchir (ses doutes étaient peut-être liés à sa déception de devoir ralentir ses projets d'étude) et à parler à sa conjointe. Ce qui fait que *le problème a été dissipé*.

Extrait. Mémo analytique

Il s'est amélioré, dit-elle. Benoît a 24 ans ; sa conjointe en a 18. Il y avait des chicanes dans le couple, chicanes provoquées sans doute par le manque de persévérance de Benoît, une certaine instabilité de sa part accompagnée, semble-t-il, du besoin intense de sa compagne qu'il reste près d'elle. L'intervenant travaille le besoin pour le couple de diversifier ses horizons, de rencontrer des amis et de faire des activités, de même que le projet du couple en fonction de la future naissance. Tout n'est pas parfait entre eux au bout de sept mois. Sa conjointe reconnaît cependant que Benoît a appris à communiquer avec elle et à respecter sa parole.

Extrait. Mémo analytique

Le projet Relais-Pères

Dans d'autres cas où le père et la mère vivaient à distance, il est arrivé que l'intervention a eu un effet, soit en aidant le père à mieux communiquer avec la mère au sujet de l'enfant, soit en faisant en sorte que le père prenne une distance souhaitable.

106

Ce n'est plus *la guerre* à propos du droit de visite. Sébastien a déjà pris soin de son fils pendant un an ou deux alors que la mère était partie vivre ailleurs. Son garçon demeure maintenant chez sa mère. Sébastien a amélioré sa relation avec la mère de son fils. *Cela n'a pas toujours été évident avec mon ex ça été la guerre à propos du droit de visite. Maintenant, ça va bien.* Il dit que l'intervenant de Relais-Pères l'a beaucoup aidé là-dedans. Tout en lui demandant d'être patient, en lui disant que cela allait s'arranger, il lui a donné des conseils : *comment agir, comment lui dire certaines choses que je voulais lui dire à elle.*

Extrait. Mémo analytique

4.3 JUGEMENT GLOBAL SUR LES EFFETS ET TROIS CAS DE FIGURE

Après avoir rapporté les effets perçus dans chaque suivi selon les différentes sphères de vie des pères, les chercheurs se sont prêtés à un exercice visant à porter un jugement collectif sur la portée globale des résultats. Il s'agissait, à partir d'une version synthèse des mémos analytiques, de situer les 12 cas sur un continuum : 1) absence d'effets observables, 2) effets minimaux (peu d'actions posées pour s'en sortir peu de changements dans leur trajectoire), et 3) effets significatifs (passages à l'action et améliorations notés dans plusieurs sphères de leur vie). Précisons d'entrée de jeu, qu'aucun cas n'a été jugé sans effet. Une minorité (n=4) de suivis a été classée dans le deuxième groupe et une majorité (n=8), dans le troisième type de parcours. Le tableau 6 résume les effets perçus chez les 12 pères de l'échantillon.

107

Dans la catégorie des suivis qui ont eu des effets dits significatifs, nous retrouvons des pères en situation de très grande vulnérabilité ayant fait de grands ou de petits pas à la suite de l'intervention et des pères en situation de moins grande vulnérabilité ayant apporté des améliorations déterminantes à leur vie. On relève des cas où l'intervenant de Relais-Pères a été un pilier, d'autres où il fut un élément dans un ensemble. Dans la catégorie des suivis avec effets plus mitigés, nous notons que, dans tous les cas, l'intervention auprès du père a dû être interrompue à cause d'un déménagement ou de déplacements entravant ainsi la continuité de l'intervention. Fait à souligner, aucun des pères dans cette catégorie n'a vu ses trajectoires personnelle et coparentale s'améliorer, comme si ces dernières venaient en second lieu dans le processus de production des effets.

Tableau 6

Synthèse des retombées du projet Relais-Pères selon la catégorie d'effets et la sphère de vie des pères

Suivis avec effets significatifs					
	Sphère personnelle	Sphère paternelle	Sphère coparentale	Sphère sociale et citoyenne	Sphère économique
1. <i>Benoit</i>	Un homme qui se fait maintenant confiance.	Un homme qui a apprivoisé sa paternité, qui dit avoir compris « qu'est-ce que veut dire être un père. Quel rôle joue un père dans une famille », qui est présent auprès de l'enfant et en prend soin.	Un père de famille qui communique mieux avec sa conjointe. Une conjointe qui fait confiance au père.	Un homme, un père de famille maintenant ouvert aux autres et à la société. Participe aux activités socioculturelles du quartier. Fréquente un organisme communautaire du quartier. En voie d'acquiescer un statut d'immigrant et de régler un problème avec la justice.	
2. <i>Nicolas</i>	A appris à avoir confiance en lui. Se décrit comme plus responsable.	Le rôle de père a pris une grande importance dans sa vie malgré les bouleversements. A appris à se faire confiance comme père. S'est rapproché de ses enfants. A appris à jouer, à stimuler, à prendre soin de ses enfants. A appris à se responsabiliser.		A fréquenté et fréquenté les ressources et activités socioculturelles du quartier. S'est distancié de ses amis. A obtenu une remise de peine.	Toujours en démarche active pour trouver un emploi stable.
3. <i>Sébastien</i>	Se porte mieux au plan de la santé mentale. S'occupe davantage de ses problèmes de santé.	Est encore en lien avec son fils.	A amélioré sa relation avec la mère de son fils.	Participe à des activités. Aide les autres.	A amélioré sa qualité de vie (prestations, logement).
4. <i>Jeremy</i>		Un père maintenant engagé et accepte une seconde grossesse.	Une harmonie maintenue dans le couple.	Des implications et un recours aux organismes.	Un emploi depuis plus de 2 ans et un retour aux études.
5. <i>Kaleb</i>	Amélioration de la santé mentale et renforcement de la confiance en soi.	Il devient un père plus sensible et plus disponible à ses enfants.		Utilise les ressources et se construit un réseau social.	

Tableau 6 (suite)

Synthèse des retombées du projet Relais-Pères selon la catégorie d'effets et la sphère de vie des pères

Suivis avec effets significatifs					
	Sphère personnelle	Sphère paternelle	Sphère coparentale	Sphère sociale et citoyenne	Sphère économique
6. Pascal	Est sorti de sa dépression.	Assume sa paternité. A appris à être un père et à donner ce qu'il n'a jamais reçu.		Fréquente les organismes. A quitté définitivement le milieu de la criminalité.	Maintient son projet d'insertion au travail et finit par faire un stage dans une entreprise d'insertion.
7. Samuel	A surmonté son stress. Pas d'avancées au niveau de l'organisation de la vie quotidienne en dépit des efforts de l'intervenant.	De belles avancées sur les habiletés parentales et le maintien des liens avec l'enfant. A retrouvé la fierté d'être un père. Le réseau social formel et informel reconnaît qu'il est un meilleur père et qu'il a amélioré ses compétences parentales	Pas de rancune envers la mère.	A brisé son isolement. Meilleure connaissance des ressources. Fréquente les organismes famille du quartier et les ressources de soutien économique (banques alimentaires, comptoirs de vêtements). Participe à des activités familiales. Resserrement des liens avec sa famille.	Un logement rendu plus accueillant pour son enfant durant la période où il le prend en charge.
8. Alexandre		Finit par s'organiser et trouver une routine avec ses trois jeunes enfants.	A pris la décision de vivre sans sa conjointe.		Il reçoit maintenant les allocations familiales.
Suivis avec effets minimaux					
9. Ahmed					Un an plus tard, étudie au cégep à un cours adapté à sa situation d'immigrant.
10. Romain		A pu ravoir ses enfants.			
11. Émile		Il est devenu / reconnu père.			
12. Rémi				Dette transformée en travaux compensatoires.	

Le projet Relais-Pères

Nous proposons ici trois cas de figure permettant d'illustrer les deux catégories d'effets, ceux de Nicolas et de Pascal (catégorie 3), et d'Ahmed (catégorie 2). Les deux premiers pères étaient à très haut risque de décrochage paternel, avaient connu une enfance difficile et une jeunesse en marge de la société, et le troisième était un père cumulant plusieurs facteurs de vulnérabilité liés à son parcours migratoire récent (non-emploi, difficulté d'intégration à la société d'accueil), en plus de manifester peu d'implication auprès de son nouveau-né.

110

Au moment de la dernière période de collecte de données, Nicolas est encore fragile (séparation, placement des enfants puis remise en couple), mais l'importance des gains qui résultent de l'intervention dans au moins quatre sphères de vie nous a semblée indéniable. Le lien de confiance établi dès le départ, la présence d'un intervenant devenu une personne de première importance dans un réseau d'aide quasi inexistant au départ, de même qu'une intervention qui s'est prolongée au cours des ans semblent être des facteurs de succès de ce suivi.

Nicolas

Nicolas garde de son enfance avec sa mère et son beau-père le sentiment d'avoir été continuellement assailli par les ordres, les jugements et les reproches. Il a quitté le domicile familial à l'adolescence, sans diplôme secondaire, a travaillé de courtes périodes dans le domaine de la cuisine tout en vivant des fruits de la petite criminalité. Il avait d'ailleurs en début de suivi des dossiers criminels qui pouvaient le mener à faire quelques mois de prison. Nicolas était au départ très, très méfiant à l'égard de toute intervention. L'intervenant qui l'a accompagné a su établir (par des petits gestes concrets en fonction des besoins du moment, une disponibilité à toute épreuve) et maintenir le lien de confiance (par des contacts réguliers, prolongés, diversifiés...). Le logement que Nicolas habitait avec sa conjointe adolescente était dans un état à tel point déplorable que la DPJ avait demandé à ce que la situation s'améliore. Nicolas ne se sentait pas interpellé par les soins à donner à ses enfants et ne s'impliquait pas auprès d'eux. L'intervenant nous décrit ainsi l'état dans lequel se trouve Nicolas au moment de ses premières rencontres : « C'est comme s'il disait à tous : J'ai déjà vendu de la dope, j'ai un problème avec la justice, je ne suis pas un bon père. Cela ne vaut même pas la peine que l'on essaie avec moi, je suis un rejet, je suis perdu d'avance. » (Intervenant C, entrevue individuelle)

111

Globalement, l'action de l'intervenant sur le père a eu les retombées suivantes :

1. Avoir fait en sorte – en valorisant Nicolas dans son rôle de père, en lui faisant sentir qu'on le prend au sérieux lui comme père et qu'il n'est pas incompetent – que le rôle de père auprès de ses enfants (entrer en interaction avec ses enfants, s'en occuper concrètement) et le sentiment de responsabilité (pas juste dans le sens de pourvoyeur...) par rapport à ses enfants aient pris une grande importance dans la vie de Nicolas. Cette importance ne s'est pas démentie en dépit des bouleversements dans sa vie (séparation puis réunion, placement des enfants, déménagements fréquents et changements de quartier, parcours d'insertion professionnelle chaotique, pauvreté...). Nicolas ne lâche pas et fait ce qu'il faut pour ravoire ses enfants avec lui (il continue de les voir).

Je ne suis plus la même personne que j'étais avant... Avant je m'en foutais de tout pas mal. Je sortais beaucoup... J'avais beaucoup d'amis... Je laissais tomber ma copine souvent pour aller voir mes amis. Depuis que l'intervenant a embarqué dans ma vie, c'est comme... Il m'a montré c'est quoi le sens de la vie, c'est quoi que je dois faire si je veux pas perdre cette femme-là mais il faut que je fasse ça, ça, ça. J'ai des enfants aussi, il faut que je sois aussi un père responsable comme qu'on dit.

2. Avoir contribué à ce que le père ait appris à avoir confiance en lui (« J'avais pas confiance en moi pantoute », « J'ai du courage, je fonce dans la vie »).
3. Souvent accompagné par l'intervenant lui-même, se sentant moins jugé et plus reconnu, Nicolas a fréquenté et continue de fréquenter des ressources (familiales et pour l'emploi) et participe à des activités. En plus d'être utile dans son rôle de père et de lui permettre de rencontrer d'autres pères, cela prouve actuellement à la justice et à la DPJ son bon vouloir, et le valorise aux yeux de ses proches.

Le projet Relais-Pères

4. La présence de l'intervenant à ses côtés, le fait qu'il ait témoigné auprès des instances judiciaires de ses efforts pour être un père responsable, a sans doute contribué en début d'intervention à lui faire obtenir une remise de peine. Au bout de quelques mois de suivi, Nicolas a par ailleurs commencé à se distancier de son groupe d'amis : « *Ce n'étaient pas des amis.* »
5. L'accompagnement de Nicolas par son intervenant dans ses démarches d'employabilité (orientation, consultation, stage, formation...), malgré des déceptions (stage puis perte d'un emploi en restauration ; un emploi de camionneur à la Ville de Montréal, qui ne s'est pas concrétisé) et un abandon (un stage prévu en électronique), a sans doute contribué au fait que Nicolas soit toujours en démarche pour trouver un emploi stable. En avril 2008, après 2 ans et demi de suivi, il travaillait dans une boucherie/abattoir.

112

Le cas de Pascal met en évidence une situation qui connaît une évolution fulgurante – contre toute attente, le père assume sa paternité, sort de sa dépression, quitte définitivement le milieu de la criminalité, fréquente des services et organismes, puis fait un stage dans une entreprise d'insertion – où l'intervention représente certes un élément important dans cette évolution, mais reste un élément parmi d'autres.

Pascal

L'intervention auprès de **Pascal** n'a pas été aussi intense qu'avec d'autres pères accompagnés dans ce site : « *c'est pas le lien le plus fort que j'ai* », nous dit l'intervenant. Celui-ci perçoit que ce père a moins de besoins que les autres qu'il suit. Pascal pour sa part comprend qu'il *a beaucoup de pères à s'occuper*. Les 5 premiers mois, N. (l'intervenant D) l'a vu quelques fois à son domicile, mais le voyait surtout dans l'organisme communautaire auquel il était rattaché en plus de communiquer avec lui par téléphone. Par la suite ils se sont vus chaque semaine pendant trois mois dans le cadre d'un groupe d'*empowerment* que coanimait N. Pendant les 2 années suivantes, le contact a été maintenu, N. lui téléphonant régulièrement et le référant aux activités du quartier. Pascal (confirmé par N.) dit qu'ils ont maintenant *une relation de connaissance (appeler pour donner des nouvelles...)*. La présence de N. semble donc avoir été un élément dans le cercle de ceux qui soutiennent Pascal, mais un élément parmi d'autres ayant contribué à la réalisation d'un parcours surprenant chez ce père.

Contre toute attente (Pascal, élevé par un oncle plutôt que par ses parents, a un tempérament de *bulldog* et a travaillé pour le crime organisé) sort d'une 7^e cure de désintoxication, en probation ; il est en dépression, a peur du bébé à naître (*une bibitte que je ne voulais pas dans ma maison*), il est sans emploi après avoir connu une vie mouvementée et avoir vécu des fruits de l'argent vite fait, a subi deux agressions armées depuis la naissance de l'enfant, fait une rechute.

Mais avec des atouts indéniables (une volonté de se sortir de son milieu, une autonomie *il avait ça en lui*) et de l'aide une conjointe venant d'un milieu plus sain et dont il dit, malgré qu'ils *s'obstinent* beaucoup selon N. qu'elle est tout le temps là, *ça aide beaucoup*, le soutien de la belle-mère, un nouveau cercle d'amis depuis son retour au Québec, sans oublier l'aide de N. et comme si son premier enfant avait été un levier dans un processus d'*empowerment* :

1. **Il assume sa paternité.** Tôt après la naissance de l'enfant, au sein du groupe de pères *Qu'en pensons-nous*, N. a été à même de constater l'effet positif de l'arrivée de son bébé « *la fierté de venir présenter son enfant. [...] on l'a vu là. Il s'est comme débloqué là.* ». Quelques mois plus tard, une éducatrice qui a vu le couple agir en atelier confirme : *il est beaucoup plus sensible au petit. Il s'occupe plus du petit que la mère. À l'entrevue finale, Pascal le dit lui-même : J'aime mon petit bonhomme, il me donne une joie, c'est pas possible, il me booste, c'est ce qui fait que je puisse me surpasser... Il dit aussi qu'il a appris à être un père et à donner ce qu'il n'a jamais reçu. Il passe du temps avec son fils.*

Évoquant son expérience dans le groupe de pères, Pascal dit que partager son expérience avec d'autres pères l'a rassuré et il ne s'est « *pas senti tout seul dans sa bulle* ». N. croit aussi que sa présence et l'intérêt qu'il lui accorde en tant que père a pu contribuer à ce succès, quelqu'un qui croit en lui : *je pense qu'il était content aussi que dans toute cette histoire-là, qu'il y ait quelqu'un qui s'intéresse à lui comme père.* Pascal a confirmé cette perception quand il dit qu'il a apprécié que N. ne le jugeait pas, lui faisait un coaching en tant que

Le projet Relais-Pères

père à père pour pouvoir prendre soin de son enfant. Pascal est reconnaissant à N. de lui faire découvrir des ressources pour l'aider (logement et équipement pour bébé, emploi, activités parents-enfants, joujouthèque, répits...). Le couple attend un second enfant.

2. Il est sorti de sa dépression. N. observe, parlant de Pascal 4 mois environ après la naissance de son bébé : il bouge, il est actif, il s'implique auprès de son enfant. Il est souriant, il fait des farces. Il va ben. Il a le goût de retourner travailler.

N. croit que sa participation au groupe de pères lui a fait du bien : *Je pense que le projet lui a donné une espèce d'ancrage, de se réimpliquer dans quelque chose. [...] 'ai vu comme une transformation du fait de par le groupe, de venir parler, d'être obligé de venir parler en groupe parce que c'est quelqu'un d'un peu gêné [...] Le fait de venir pis de parler à toutes les semaines ça lui a, je pense que ça lui a fait beaucoup de bien. Pascal dit : On a travaillé mon tempérament (de bulldog) : Prends cela relaxe, lui répète N. quand un grave événement (arrestation, agression...) arrive.*

3. Il a quitté définitivement le milieu de la criminalité et fréquente des services et organismes. Pascal dit que N. l'a aidé à lâcher le milieu – en particulier lors de son petit retour en arrière l'année qui a suivi la naissance de son fils – en lui donnant des **conseils** « y aller graduellement » et beaucoup d'écoute... Il ne se sentait pas jugé par N. (un « ancien travailleur de rue ayant eu lui-même une vie assez fuckée »). Pascal et sa conjointe continuent d'avoir recours à des services publics et organismes communautaires.

4. Il maintient son projet d'insertion au travail puis fait un stage dans une entreprise d'insertion. La première année, l'intervenant n'a pas insisté sur l'insertion au travail de Pascal étant donné la venue de son bébé et sa dépression. Par la suite, il semble être intervenu là-dessus. À la fin de la deuxième année, on apprend par N. qu'il a l'intention de finir sa 5^e secondaire et d'apprendre un métier manuel (pâtisserie, ébénisterie) : Pascal dit alors au sujet d'Emploi-Québec : *depuis 3 1/2 ans je me bats avec eux autres pour avoir des cours* et au sujet de N., *il m'a aidé là-dedans à trouver mon chemin. Aux dernières nouvelles (septembre 2008), il fait un stage dans une entreprise d'insertion.*

N'eut été la décision tardive d'Ahmed d'améliorer son parcours professionnel en s'inscrivant à un cours adapté à sa situation d'immigrant, le suivi de l'intervenant n'aurait pu aboutir à améliorer la situation de ce père. Malgré un bon contact avec lui, l'intervenant de Relais-Pères arrivait difficilement à relancer ce père en phase de dépression et, pendant un certain temps, en voyage dans son pays d'origine.

Ahmed

Chimiste de formation, musulman *très très orthodoxe*, **Ahmed**, ne pouvant trouver d'emploi dans son domaine, ne fréquentant presque personne, vit avec sa nouvelle conjointe dans la honte et la misère. N. (l'intervenant du site A) sait peu de chose de sa vie antérieure. Sans emploi depuis son arrivée au pays, il se sent dévalorisé comme homme et comme père. Le suivi a commencé lorsque l'infirmière en postnatal du CLSC a perçu une dépression post-partum chez la mère puis a fait en sorte que N. l'accompagne pour rencontrer le père. Dix mois se sont écoulés depuis, et Ahmed a connu en cours d'intervention une phase de dépression *relativement sévère* qui l'a rendu moins ouvert qu'il ne le semblait au début à recevoir de l'aide. N. n'est pas intervenu individuellement de façon régulière auprès du père. Ayant de la difficulté à relancer ce père malgré un bon contact, manquant lui-même de temps pour la relance, N. reprenait contact avec lui par l'entremise de la mère qui, elle, s'ouvrait de plus en plus au monde et participait à diverses activités, ce qui n'était pas sans avoir *une incidence* sur le couple. N. a continué d'inviter Ahmed à des activités liées à l'environnement favorable du SIPPE. Au moment de la dernière entrevue (juillet 2007), Ahmed revenait d'un voyage d'un mois au Maroc ; sa femme y était restée pendant deux mois environ et N. se demandait alors si les parents ne préparaient pas un retour définitif dans leur pays d'origine.

En juillet 2007, après 10 mois d'une intervention irrégulière, il s'avérait qu'on ne percevait pas d'effets de l'intervention de N. dans quatre situations problèmes.

- 1. Ahmed n'a toujours pas d'emploi en vue.** Ne pas avoir d'emploi est la seule situation problème qui est nommée par le père. De façon à *reconnecter ce père à la réalité* en ce domaine, il l'amène à consulter le répertoire québécois des industries pour voir où il pourrait trouver un travail convenant à sa formation, à adapter son c.v. à la situation québécoise, à rencontrer une professionnelle en orientation au CJE malgré qu'il ait dépassé l'âge. Ahmed tarde à rencontrer cette personne (Ramadan, les Fêtes, déménagement) laquelle, une fois en lien avec lui constate qu'il *ne fait pas complètement tout ce qu'il a à faire... il ne va pas jusqu'au bout de sa démarche*. Comme le constate son intervenant, Ahmed est de plus en plus préoccupé par l'emploi et aucune de ses démarches n'aboutit *il roule dans le beurre* ou encore *il est resté accroché à sa profession*. Ahmed a aussi été référé à une personne-ressource de CANA, un organisme d'aide aux immigrants. En dernier, N. prévoit le référer à un groupe de soutien où les gens se regroupent par corps de métier, groupe *adapté à la difficulté d'intégration des nouveaux arrivants*.
- 2. Ahmed a utilisé quelques ressources mais s'implique peu.** N. fait connaître au couple des ressources alimentaires ou vestimentaires. Le couple les utilise mais avec gêne. On les réfère aussi à

des activités (dont celle de Pause-Famille). La conjointe entre alors en contact avec d'autres femmes arabes et semble sortir tranquillement de sa déprime. Tel n'est pas le cas d'Ahmed. Plus tard, Ahmed participera à un souper entre pères où plusieurs musulmans sont présents et au cours duquel on a parlé de religion. Autant N. que le père ont trouvé cela intéressant, ce qui a permis de recréer le lien. Tout récemment, à son retour du Maroc, de sa propre initiative Ahmed s'est rendu à Pause-Famille avec son enfant pour le rencontrer. N. est d'avis que ce père a un important problème d'intégration, en partie dû à la façon dont il pratique sa religion : *le contact se fait bien, mais est-ce que dans le fond il n'y a pas un côté endoctrinement qui fait que dans le fond il a comme des réserves. Parce que je sens que le contact est bon. Puis habituellement, je ne me trompe pas trop, trop là-dessus. Mais je sens aussi qu'il y a comme la place de la religion, l'endoctrinement est fort. Donc... ça, ça a préséance.*

- 3. Ahmed ne se valorise pas dans d'autres dimensions que père pourvoyeur.** Ahmed se définit comme un père pourvoyeur avant tout. N. aimerait bien qu'il comprenne que s'il n'est pas complètement en mesure de se sentir pourvoyeur, il peut faire autre chose. Bien que le père soit fier de son enfant, N. perçoit six mois après le premier contact que le lien d'attachement n'est pas encore créé, qu'il faut l'amener à poser des gestes concrets avec son fils. N. a bien tenté de lui en parler dans les premières rencontres : *il y avait de l'écoute mais pas de portée.* Il lui a apporté semble-t-il un dépliant sur le développement de l'enfant 0-1 an. Quatre autres mois plus tard, il entrevoyait faire participer Ahmed à des sessions de groupe sur les habiletés parentales.
- 4. Ahmed connaît une phase de dépression.** Environ quatre mois après le premier contact, la femme d'Ahmed informe N. que son mari s'enfonce dans la dépression – *il se renferme dans la chambre pendant trois jours, il ne mange pas, il est vraiment déprimé* – qu'il a certains problèmes de santé. N. avait envisagé un suivi conjoint avec une intervenante du CLSC. Cela ne semble pas avoir été fait.

Un an plus tard, une rencontre avec N. révèle les faits suivants : Ahmed s'est inscrit à l'automne 2007 au cégep à un cours adapté à sa situation d'immigrant. N. aurait contribué à ce pas en avant en confrontant Ahmed sur son blocage à avoir recours à un organisme en employabilité (Les Hirondelles).

4.4. LA PORTÉE DES RÉSULTATS DE L'ANALYSE DES EFFETS

L'intention de départ de l'expérimentation du projet Relais-Pères était « d'aider des pères en situation d'exclusion à surmonter les obstacles qu'ils rencontrent dans les différentes sphères de leur vie ainsi qu'à les soutenir directement dans leur rôle de père ». L'analyse des effets sous forme d'étude de cas multiples permet maintenant de dire qu'il y a lieu de croire qu'une majorité des suivis réalisés par les intervenants durant l'expérimentation ont eu des effets globalement significatifs. Ces effets se retrouvent dans différentes sphères de la vie des pères. La sphère paternelle et la sphère sociale sont les plus touchées, puis viennent les sphères économiques, personnelles et coparentales.

117

On aura constaté par surcroît que les obstacles rencontrés – ceux-là même qui ont été mis en évidence dans des études concernant les pères sous-scolarisés et à très faibles revenus (Ouellet, Milcent et Devault, 2006 ; Anderson, Kohler et Leiecq, 2002 ; Lacharité, 2001 ; Tamis-LeMonda et Cabrera, 1999 ; Ouellet et Goulet, 1998) – colorent de façon particulière la nature des effets enregistrés dans les différentes trajectoires de vie des pères. Ainsi en est-il de la sphère paternelle. En plus de toucher des dimensions courantes de l'engagement paternel (père en interaction, père qui prend soin, père affectueux...), l'intervention a fait en sorte que des pères ont pu composer avec des situations de grande adversité, tels faire reconnaître leur paternité, poursuivre leurs démarches afin de récupérer leur enfant, maintenir le lien avec lui, prendre soin de leur enfant ne serait-ce qu'un certain temps. Les effets enregistrés dans la trajectoire sociale sont marqués pour leur part par les obstacles liés à l'exclusion des circuits dominants de l'intégration sociale. Les intervenants ont réussi alors à contrer chez ces pères la honte, la méfiance et la colère qui les habitent lorsqu'ils ont recours à l'aide ; dans certains cas, ils les auront aidés à rompre avec un milieu en marge (criminalité, toxicomanie...).

L'on se doit cependant de recevoir ces résultats à la lumière des constats maintes fois faits dans des évaluations de ce genre d'intervention à large spectre auprès de populations elles-mêmes en grand besoin, à savoir la difficulté d'en évaluer les effets. Ici, l'équipe de recherche a choisi d'étudier en profondeur la trajectoire d'un certain nombre de pères suivis afin de détecter les changements qui se sont manifestés dans différentes sphères de leur vie plutôt que de mesurer des effets à partir d'instruments usuels de mesure. Ce type d'évaluation sied bien à l'approche d'*empowerment* elle-même

Le projet Relais-Pères

développée pour l'étude et l'intervention auprès des populations vivant en situation d'exclusion. L'*empowerment* ou le pouvoir d'agir est décrit comme un processus à caractère progressif se déroulant dans le temps, bien souvent à petit pas, dont les résultats, toujours très relatifs et probablement non quantifiables pour reprendre les mots de Zimmerman (1995), n'ont de sens et ne s'expliquent que s'ils sont pris comme une étape dans le parcours de vie de la personne.

CHAPITRE 5

DISCUSSION ET CONCLUSION

Ce chapitre propose une synthèse des principaux constats qui se dégagent de l'évaluation de Relais-Pères en faisant ressortir les succès et les difficultés qui y ont été vécus. Ces constats s'articulent autour des principaux objectifs de la recherche, qui étaient les suivants : 1) déterminer quelles sont les conditions de succès et les obstacles à l'implantation d'une telle pratique par une analyse du contexte d'émergence du projet et du processus de structuration de l'action (dynamiques partenariales, modalités de recrutement et de soutien aux intervenants) ; 2) produire des connaissances sur l'intervention par un exercice de formalisation des savoirs en action ; 3) évaluer la capacité du projet à rejoindre les pères vivant en contexte de vulnérabilité et 4) mettre en lumière les effets de l'intervention sur les dimensions personnelle, paternelle, coparentale, socioéconomique et relationnelle des trajectoires d'un échantillon de ces pères.

5.1 SOUTENIR ET GUIDER L'INTERVENTION : DES CONSTATS SUR LE PROCESSUS DE STRUCTURATION DE L'ACTION

5.1.1 Le processus partenarial

Notre analyse a montré que le projet a réuni plusieurs des conditions de succès de l'implantation des projets innovateurs (Mishara, 2004). Première condition de succès, la constitution d'un partenariat fondé sur d'une part sur une convergence d'intérêts organisationnels, professionnels et personnels autour de l'importance de rejoindre les pères vulnérables et d'autre part sur un capital relationnel fort, les partenaires ayant déjà collaboré antérieurement de façon très positive. Ce capital relationnel a permis de lever rapidement les obstacles culturels à la collaboration (différences au plan des cultures organisationnelles et professionnelles), facilitant ainsi la définition et le partage des rôles et responsabilités, le travail conjoint et l'efficacité collective.

Le projet Relais-Pères

Deuxième condition de succès : la mise en place, dès l'amorce du projet, d'un mécanisme de discussion et de décision, le comité de pilotage. Une des forces du projet est d'avoir su réunir autour de ce comité des représentants des partenaires 1) ayant des champs d'expertise pertinents et complémentaires pour le développement du projet ; 2) animés d'une volonté de partager leurs savoirs cliniques ou scientifiques et prêts à mettre leurs forces en commun afin d'adapter la réponse à offrir à la clientèle cible du projet et 3) ayant un parti pris pour des actions concrètes. Tout au long du processus, les partenaires se sont illustrés par leur passion pour ce projet et un engagement dont témoigne leur participation constante et assidue aux réunions du comité. Forts d'expériences antérieures avec les mêmes partenaires, les chercheurs ont pu animer la réflexion et réagir aux questions suscitées par les discussions. Ils ont aussi pu faire évoluer les méthodes et l'analyse à l'aide de ces savoirs d'expérience. Pour les chercheurs, la présence au comité de pilotage a grandement facilité l'accès aux intervenants et aux pères qui ont témoigné de la pratique en développement, rendant la lecture de l'intervention plus fine et nuancée. Le comité pilotage aura aussi accompagné la systématisation de cette pratique et apporté, tout au long de cette construction, de précieux commentaires.

Troisième condition de succès : l'adoption d'une perspective épistémologique de recherche-action. Il apparaît important pour la mise en place d'une pratique innovante d'associer les chercheurs et les acteurs de façon continue et de fournir des mécanismes où tous peuvent exprimer leurs intérêts, les faire valoir, écouter et recevoir les commentaires des autres acteurs et agir de façon concertée. À cet égard, la recherche-action avec son ouverture à la construction du savoir apparaît une approche de recherche particulièrement adaptée à ce contexte. Elle exige des chercheurs des habiletés variées d'animation, de communication et de négociation, une implication continue et une rigueur tout aussi exigeante que celle associée à d'autres approches de recherche. Cette expérience ajoute aux constats faits dans d'autres projets de l'utilité, des bénéfices respectifs et de l'enrichissement personnel de cette approche pour tous les acteurs.

Quatrième condition de succès : le facteur temps. Les partenaires ont su prendre le temps nécessaire pour construire la coopération soit celui 1) de développer une représentation commune de la situation et de l'action à entreprendre dans le respect des philosophies de chacun ; 2) de confronter les valeurs des uns et des autres sur les fondements conceptuels du modèle d'intervention, et 3) de favoriser la

connaissance mutuelle et le développement d'une solidarité de groupe. Comme dans toute action concertée, le passage de la conception à la réalisation du projet a fait émerger certains objets de divergence. Plusieurs études montrent que les controverses liées à l'implantation de pratiques en partenariat sont des phénomènes normaux dans la phase de démarrage de projets innovateurs tels que Relais-Pères : ils peuvent notamment servir à améliorer la compréhension réciproque d'une situation et à poursuivre l'action sur un nouveau terrain d'entente (Bilodeau, 2000 ; Bilodeau, Chamberland et White, 2002 ; Bilodeau, Lapierre et Marchand 2003). C'est ce que nous avons pu observer à Relais-Pères : à travers leurs travaux au sein du comité de pilotage, et plus particulièrement les discussions de groupe autour des grands enjeux de l'implantation du projet, les partenaires ont su reconnaître leurs différences et surtout, les nommer explicitement, ce qui leur a permis d'arriver à des compromis acceptables pour tous.

5.1.2 Les liens de collaboration avec le milieu

L'évaluation du projet Relais-Pères a aussi permis de poser un regard sur l'ouverture à rejoindre et à soutenir les pères dans les organismes de la communauté. Au fil des mois, partenaires et intervenants notent que l'implantation d'un projet touchant à la paternité dans leurs quartiers respectifs conduit les acteurs qu'ils côtoient à s'interroger sur leur pratique à l'égard des pères vulnérables. Ils observent également une augmentation des références en provenance des CSSS et des organismes communautaires du quartier ainsi qu'un renforcement des collaborations dans l'organisation d'activités allant des visites à domicile aux soupers de famille.

Les témoignages montrent cependant que le travail de réseautage ne s'est pas fait sans difficultés ; ils mettent en lumière une certaine fragilité dans les alliances. D'où notre constat de la difficulté de faire place aux pères dans les milieux d'intervention. Plusieurs éléments convergent pour souligner le travail qui reste à faire pour modifier les attitudes des intervenants, institutions et organismes à l'égard du travail auprès des pères. L'action pour le mieux-être des enfants demeure, surtout dans les services sanitaires, associée à « la santé maternelle et infantile » comme en témoignent les membres du comité de pilotage rencontrés en entrevue de groupe. La surcharge de travail et les malaises évoqués par plusieurs soulèvent toujours l'ambiguïté des services face à la perception qu'on peut avoir du père : fait-il partie

du problème ou est-il une partie de la solution? La réponse politique à la question paternelle témoigne également de cette ambivalence. Nous avons d'une part une politique de périnatalité qui indique l'importance de faire place au père, mais qui demeure centrée sur la mère et l'enfant, et d'autre part le dernier rapport du Conseil de la famille et de l'enfance qui porte spécifiquement sur l'engagement paternel.

5.1.3 Le recrutement et les caractéristiques des intervenants

■ Miser sur un intervenant masculin : succès et défis

Dès le départ, les partenaires ont misé sur l'embauche d'intervenants masculins pour relever le défi de rejoindre les pères vulnérables, la réflexion sur l'intervention auprès des pères ayant maintes fois souligné l'importance d'intervenir au masculin, d'homme à homme (Bolté et al., 2002 ; Forget et al., 2005 ; Dulac, 2001). L'évaluation de Relais-Pères confirme l'apport essentiel des intervenants masculins à ce travail auprès des pères. Ces intervenants deviennent souvent un modèle de masculinité et de paternité pour les pères qu'ils accompagnent. Leur présence a facilité le développement du lien de confiance et l'ouverture à l'aide chez des hommes isolés peu enclins à fréquenter les ressources du quartier.

Cette présence masculine est paradoxalement un des grands défis des réponses sociales aux besoins des hommes. Au cours de la période de référence, il s'est avéré difficile de recruter des intervenants masculins. De plus, dans l'un des quartiers touchés par le projet, trois intervenants se sont succédé à ce poste. L'expérience vécue à Relais-Pères fait ressortir la difficulté d'attirer des hommes dans ce genre d'emploi. Deux types d'explications ont été proposés à ces difficultés de recrutement. Un premier facteur explicatif réside dans le faible bassin de recrutement des intervenants masculins, les hommes étant absents des formations touchant l'aide aux familles et aux enfants. Cet exemple, qui s'ajoute à d'autres constats faits de façon répétitive, interpelle les décideurs quant à trouver de nouveaux moyens pour former et attirer davantage d'hommes dans les professions d'aide à la famille. Le deuxième facteur tient aux conditions d'exercice de l'emploi. Celles qui ont prévalu nous montrent que pour assurer la continuité de l'intervention les intervenants s'attendent à être rémunérés adéquatement et à avoir la

latitude nécessaire pour répondre aux besoins des pères. L'enjeu salarial pose cependant des questions d'équité et de ressources disponibles qui font obstacle à des changements sur ce plan.

■ L'intervention en dyade homme-femme : une collaboration fructueuse

Ce projet souligne tout autant la capacité des femmes présentes sur le terrain à s'ouvrir à cette nouvelle réalité, à se questionner sur leurs idées reçues, leurs valeurs et leurs façons d'envisager la parentalité, la paternité et la maternité. Il est heureux de voir comment un organisme tel que la Fondation de la Visite, qui s'est bâti sur l'intervention de mère à mère autour de la santé globale de la mère et de l'enfant, est parvenu à intégrer des pères visiteurs non seulement dans l'organisme, mais aussi dans la pratique quotidienne des mères visiteuses. Celles-ci ont maintenant quelqu'un à qui référer les pères en difficulté qu'elles rencontrent lors des visites à domicile. Elles réfèrent les pères à leur collègue et abordent les mères en discutant de la place et du rôle du père. Le travail de collaboration qui se réalise entre les intervenants de Relais-Pères et les mères visiteuses à la Fondation de la Visite ou les intervenantes des CSSS semble montrer, tout comme d'autres projets de soutien à l'engagement paternel (Bolté et al., 2002), que le travail en dyade homme-femme est particulièrement porteur.

5.1.4 Le soutien à l'intervention

Au nombre des forces du projet Relais-Pères, il faut souligner l'importance du soutien apporté aux intervenants du projet, ceux-ci ayant bénéficié d'une supervision clinique et de formations continues qui ont souvent manqué aux approches de proximité. Tous les acteurs déplorent cependant l'absence de structure formelle pour permettre le partage des expériences et le soutien mutuel entre les intervenants à Relais-Pères et plus généralement entre intervenants travaillant auprès des pères. Un des défis qui restent à relever dans le projet Relais-Pères comme dans d'autres expériences d'intervention auprès des pères est celui de mettre en place des mécanismes formels d'échange entre intervenants. Cela est d'autant plus important que l'intervention auprès des pères est une réalité nouvelle qui est encore peu balisée.

5.2 PRODUIRE DES CONNAISSANCES SUR L'INTERVENTION AUPRÈS DES PÈRES VULNÉRABLES

L'évaluation de l'expérience vécue à Relais-Pères permet de dégager certains repères d'action pour rejoindre et accompagner les pères vivant en contexte de vulnérabilité tout en établissant quels sont les défis qui restent à relever.

124

5.2.1 Les forces du projet

A. Un ancrage dans la communauté pour rejoindre les pères vulnérables

Un des objectifs de l'évaluation d'implantation de Relais-Pères était d'évaluer sa capacité à rejoindre les pères vivant en contexte de vulnérabilité. Le défi était important : plusieurs études ont montré la difficulté des hommes à demander de l'aide (Dulac 2001 ; Rondeau, 2004). Nos données montrent que, sur ce plan, le projet a été une réussite. Au cours de la période où nous avons suivi le projet, les intervenants ont accompagné près d'une centaine de pères qui présentaient à des degrés divers des difficultés les situant dans la zone de vulnérabilité décrite par Castel (1994) : précarité financière, sous-scolarisation, isolement social, manque de repères et de modèles dans l'exercice du rôle paternel, difficultés d'adaptation à la société d'accueil pour les nouveaux arrivants. Ce succès est d'autant plus important que tous les observateurs constatent que les services, activités et projets mis en place pour soutenir la paternité au Québec, dans le reste du Canada ou aux États-Unis n'ont pas rejoint de façon marquée les pères les plus vulnérables de nos sociétés.

Ce qu'il faut retenir de l'expérience vécue à Relais-Pères c'est que les pères vulnérables peuvent être rejoints, mais qu'il faut y mettre du temps, de l'énergie, de la détermination et de la créativité. Pour les intervenants de Relais-Pères, le succès obtenu sur ce plan passe d'abord par un processus d'ancrage dans la communauté qui constitue une des grandes originalités du projet : chacun des intervenants a en effet pris le temps de tisser des liens solides avec les ressources de la communauté, de se faire connaître dans le quartier, de se rendre visible dans les activités communautaires et les espaces publics susceptibles d'être fréquentés par les hommes, ce qui a permis de repérer les pères en besoin et de

multiplier les sources de référence au projet. L'expérience vécue à Relais-Pères confirme par ailleurs ce que les recensions des pratiques exemplaires (Bolté et al. ; 2002, Forget et al. ; 2005) ont souvent identifié comme une des conditions de succès pour rejoindre les pères vulnérables soit l'importance d'aller au devant du père dans un contexte significatif pour lui, à son domicile, dans son milieu de travail ou de formation professionnelle, dans les lieux de loisir qu'il fréquente. À Relais-Pères, cela s'est fait en créant des occasions informelles de rencontre et d'échange, autour d'un café dans un restaurant du quartier, en sollicitant l'aide du père ou sa collaboration à un projet concret, en l'invitant à une fête de quartier ou à une activité sportive.

Cette recherche-action ajoute par ailleurs aux connaissances que nous avons sur les pères vulnérables. Nos données confirment ce que d'autres recherches qualitatives québécoises (Ouellet et Goulet, 1999 ; Allard et Binet, 2002) et américaines (Anderson et al., 2002 ; Nelson, 2004) ont montré avant nous, soit le potentiel mobilisateur de la paternité pour les hommes vivant en contexte de vulnérabilité, le fait que la paternité peut être un déclencheur de passages à l'action dans un projet d'insertion sociale. Les récits de vie que nous avons constitués nous montrent que si les contextes dans lesquels ils évoluent constituent des freins importants à l'engagement paternel, ces pères ont aussi des forces importantes sur lesquelles les intervenants ont su tableer, notamment une grande motivation à assumer leurs responsabilités et à mieux jouer leur rôle de père, ce qui les a conduits à passer à l'action et dans bien des cas à le faire avec succès.

B. Une approche de proximité pour établir et maintenir un lien de confiance avec les pères vulnérables

Au nombre des forces de l'intervention qui se développe à Relais-Pères, il faut souligner le fait que les intervenants aient réussi à établir et à maintenir un lien de confiance avec les pères qu'ils ont accompagnés jusqu'ici. Les résultats obtenus sur ce plan par les intervenants de Relais-Pères sont marquants quand on sait que la plupart de ces hommes ont des histoires personnelles traversées par les ruptures, l'isolement, des rapports très difficiles avec les institutions et une disqualification dans leur rôle de père. Ce succès peut être attribué au travail de grande proximité qui s'est développé à Relais-Pères. Tout d'abord, une proximité géographique, qui conduit d'une part à recruter des intervenants qui sont bien ancrés dans le quartier et, d'autre part, à accompagner le père autant que possible dans son

Le projet Relais-Pères

milieu naturel (son logement, un café du quartier, une fête de quartier) plutôt qu'en milieu contrôlé ou institutionnel. Ensuite, une proximité personnelle qui s'appuie sur le recrutement d'intervenants masculins appelés, dans le rapport au père, à se positionner d'abord comme hommes et comme pères, comme guides ou facilitateurs plutôt que comme experts, et qui misent sur les expériences communes et le partage des histoires personnelles pour ouvrir le dialogue.

126

Enfin, une proximité relationnelle qui conduit à accueillir le père comme il est, sans porter de jugement sur sa situation passée ou présente puis à se montrer disponible et à assurer intensité et constance dans la présence aux pères de façon à ce que ceux-ci en viennent à sentir que quelqu'un est là pour eux et s'intéresse à eux. L'adoption d'une posture de « non-jugement » sur la situation du père est perçue par tous les intervenants comme une condition de succès pour établir le contact, construire progressivement le lien de confiance et éventuellement ouvrir le dialogue qui conduira le père à se dévoiler. Il faut souligner que ce travail de proximité n'aurait pu être possible sans cette caractéristique importante du projet Relais-Pères : la présence d'intervenants engagés, passionnés et stables – du moins dans trois des quatre quartiers – qui ont pu assurer la continuité dans la présence aux pères.

C. Une approche globale pour répondre aux besoins des pères

Pour tenir compte de la complexité des besoins et des rôles, les intervenants ont adopté une approche globale de la personne, proposant un travail sur plusieurs dimensions de la vie des pères : paternelle, individuelle, coparentale, sociale et relationnelle, en fonction de la trajectoire et des expériences propres à chacun et de ce qui les préoccupe et les angoisse au quotidien. Cette démarche holistique nous est apparue particulièrement bien adaptée à l'accompagnement des pères vulnérables dans la société contemporaine et s'est révélée un atout dans la création et le maintien du lien de confiance entre pères et intervenants.

Le fait d'adopter une approche globale de la personne ouvre vers un large registre d'objectifs. En plus du travail de soutien direct à l'engagement paternel, qui demeure la centration de l'intervention, cela a souvent impliqué à Relais-Pères de travailler 1) sur l'amélioration de la situation de logement afin que le père puisse y recevoir son enfant, 2) sur la stabilisation du mode de vie afin que le père puisse offrir un

milieu de vie plus sain à son enfant, 3) sur une situation d'endettement chronique pour améliorer les conditions de vie de l'enfant, 4) sur la régularisation du statut sociojuridique afin que le père puisse offrir un milieu de vie plus stable à son enfant ou 5) sur le soutien à l'insertion professionnelle chez certains pères qui, ne pouvant plus jouer leur rôle de pourvoyeur, en viennent à perdre leurs repères identitaires, ce qui entraîne une certaine détresse psychologique qui met en tension la relation conjugale et le rapport aux enfants.

Cela se fait selon diverses modalités d'intervention. Le type d'actions posées va de la valorisation du rôle paternel jusqu'à l'exploration des possibilités d'insertion professionnelle en passant par l'accompagnement au tribunal ou dans les ressources de soutien économique du quartier. Dans certains cas, l'intervenant dans une perspective de « faire avec » montre concrètement au père les gestes à poser pour prendre soin de l'enfant et le stimuler, se trouver un emploi, faire un budget ou entretenir son logement.

D. Un accent mis sur le renforcement du lien social

Au-delà de la diversité des objectifs et des modalités d'intervention, une des spécificités et des grandes forces du projet Relais-Pères est d'avoir su mettre en place les conditions nécessaires à la restauration du lien social dont de nombreuses études ont montré qu'il est un préalable à la participation citoyenne. Les intervenants ont multiplié les actions visant 1) à faire connaître les ressources, services et activités du quartier ; 2) à encourager la participation aux activités sociorécréatives et culturelles qui y sont organisées et 3) à créer des occasions de rencontres avec d'autres familles et d'autres pères (journées de plein air, fins de semaine au camp, sorties familiales au musée, « soupers de gars », activités pères-enfants). Pour ce faire, ils ont misé sur un accompagnement physique systématique dans les ressources de dépannage économique, sur les lieux de soins, au tribunal, dans diverses instances administratives ou encore dans les activités de la communauté. Pour les intervenants, la participation à ces activités est l'occasion de mettre les pères en relation avec leurs enfants dans un cadre ludique, d'échanger de façon souple avec d'autres pères sur le rôle paternel et de voir d'autres pères en interaction avec leurs enfants. Pour favoriser la participation sociale, ils encouragent les pères à s'impliquer dans l'organisation et le déroulement de ces activités.

E. Un relais personnalisé aux ressources de la communauté

Comme le prévoyait le cadre de référence du projet, les intervenants s'inscrivent également dans une perspective de référence personnalisée aux ressources de la communauté dans les cas où le père présente un problème complexe exigeant une spécialisation. Ce type de pratique répond à quatre préoccupations 1) combler certaines limites de l'intervention ; 2) éviter de dédoubler le travail réalisé dans d'autres ressources ; 3) éviter la surcharge de travail et 4) aider les pères à s'identifier comme membre d'une communauté.

128

5.2.2 Les défis à relever au plan de l'intervention

Si le projet Relais-Pères comporte des forces indéniables, il a aussi connu sa part de difficultés ou des limites qui sont autant de défis à relever dans une étape ultérieure du développement du projet. Nous avons déjà mentionné trois de ces défis : le recrutement des intervenants masculins, l'absence de lieux de partage entre intervenants travaillant auprès des pères et la fragilité des liens de collaboration avec les organismes de la communauté autour des besoins des pères. L'analyse permet de relever trois autres types de défis : 1) établir des limites dans le travail de proximité ; 2) développer l'intervention dans la sphère coparentale et 3) impliquer les pères vulnérables dans des projets collectifs visant les changements structurels.

A. Établir des limites dans le travail de proximité

Comme dans toute approche de proximité, s'est posé à Relais-Pères le problème de l'absence de balises pour établir des limites dans le travail de proximité. Une difficulté qui s'est rapidement posée à Relais-Pères est la gestion de l'écart entre les besoins nombreux et très diversifiés des pères et la disponibilité des intervenants. Ce qui est en cause ici c'est le risque de surcharge inhérent à ce type d'approche. La deuxième difficulté évoquée par les intervenants touche au manque de balises pour établir les limites dans la proximité et l'informel. La question qui se pose est celle de savoir jusqu'où aller dans la proximité avec le père. Un intervenant mentionne à ce propos la difficulté à établir *la frontière entre l'amitié et le travail*. Une troisième difficulté est relevée par tous les acteurs à savoir que l'approche fondée sur la

volonté de mettre le père en action peut entraîner le danger d'échapper au « faire pour », une façon de faire qui paraît difficilement compatible avec l'objectif de favoriser le développement du pouvoir d'agir.

B. Développer l'intervention dans la sphère coparentale

Les résultats de la recherche empirique mettent en lumière l'influence prépondérante qu'ont sur l'engagement paternel certaines caractéristiques maternelles, la qualité de la relation entre conjoints ou ex-conjoints et notamment une bonne communication autour des enjeux relatifs à l'éducation des enfants (Turcotte et Gaudet, 2009). Ces données montrent qu'on ne peut plus faire l'impasse sur la dimension coparentale du rôle paternel, une variable centrale au bien-être des enfants (Gagnon et Paquette, 2009). Tous les acteurs associés au projet Relais-Pères ont fait ressortir le besoin pressant d'améliorer nos connaissances sur cette thématique ainsi que sur les pratiques susceptibles de favoriser la collaboration des conjoints et ex-conjoints à l'éducation et aux soins des enfants.

129

C. Impliquer les pères dans des projets collectifs visant des changements structurels

À quelques exceptions près, il a été plus difficile d'amener les pères à s'impliquer dans le mouvement associatif ou dans des projets collectifs – définis et pris en charge par les pères – visant l'amélioration du bien commun ou les changements plus structurels dans la communauté, une des pierres angulaires des processus d'*empowerment* et du développement de la dimension citoyenne du rôle paternel.

5.3 DES ACTIONS QUI ONT DES RETOMBÉES POSITIVES SUR LES PÈRES

À la suite de l'action des intervenants, nous observons certains changements dans la trajectoire des pères qui ont été suivis à Relais-Pères. La synthèse des changements observés chez les pères s'avère par ailleurs difficile dans un projet qui, proposant une intervention individualisée et adaptée aux besoins particuliers des individus, ne peut que générer des résultats différents pour chacun des individus. Dans la sphère paternelle, le regard croisé des intervenants et des pères eux-mêmes sur les retombées du projet nous permet en particulier de noter que tous les pères sont passés à l'action pour se rapprocher de leurs enfants et améliorer la relation avec ces derniers. Cela peut prendre des formes diverses selon la situation de chacun. Les intervenants observent chez les

Le projet Relais-Pères

pères qui vivent avec leurs enfants une tendance à prendre plus de temps pour jouer, pour faire des activités avec leurs enfants, pour manifester leur affection. Encouragés dans cette voie par leurs intervenants, certains s'inscriront à des ateliers de stimulation précoce ou de renforcement des compétences parentales. En plus de toucher des dimensions courantes de l'engagement paternel (père en interaction, père qui prend soin, père affectueux...), l'intervention a fait en sorte que des pères ont pu composer avec des situations de grande adversité, entreprenant par exemple des démarches légales pour faire reconnaître leur paternité ou leurs droits de garde d'un enfant.

130

Il ressort très clairement de nos données que l'accent mis sur l'accompagnement social et le relais aux ressources de la communauté a permis aux pères qui font l'objet de l'étude de sortir de leur isolement et de développer des liens sociaux. Cela se manifeste de plusieurs façons : une meilleure connaissance des ressources de la communauté, une plus grande ouverture à utiliser les services qui y sont offerts et une participation de plus en plus importante aux fêtes de quartier, sorties familiales et autres activités organisées dans la communauté. La participation aux activités de loisir permet par ailleurs l'émergence de nouveaux réseaux de sociabilité : elle est l'occasion de tisser des liens d'amitié et de vivre un processus d'échanges souple et spontané. Par ailleurs, ce type d'actions posées par les intervenants aura aidé certains pères à rompre avec un milieu en marge (criminalité, toxicomanie).

Nous observons également que plusieurs des pères retenus pour l'étude sont passés à l'action pour améliorer leurs conditions de vie et celles de leur famille : retour aux études ou en emploi, amélioration des conditions de logement, fréquentation des banques alimentaires, amélioration de la gestion du budget, réduction de l'endettement. Parce qu'elles touchent à trois dimensions centrales de leur rôle paternel soit celles de pourvoyeur économique, de protecteur de la famille et de modèle pour les enfants, ces actions contribuent par ailleurs à redonner à ces hommes une certaine confiance dans l'exercice de leur rôle de père, à diminuer les tensions dans leur relation conjugale et dans les relations avec leurs enfants et plus généralement à améliorer leur estime de soi.

5.4 DES CONSTATS SUR LA RECHERCHE

Si cette pratique est utile pour mieux rejoindre les pères et améliorer le soutien dont ils ont besoin, la démarche relatée dans ce document est aussi utile à la recherche. Dès leur première recherche-action, dans les suivantes et à l'intérieur de celle-ci, les chercheurs de ProsPère ont mis à l'essai et évalué les modes de collaboration avec les partenaires et peaufiné, expérience après expérience, des procédés de recherche qui se sont révélés appropriés aux besoins des acteurs de terrain. L'adoption d'une approche qualitative permet de saisir en profondeur la complexité de la paternité, une fonction et un rôle fondateurs pour les hommes. Mais aussi un rôle qui interpelle nos présupposés à l'égard du genre et de l'équité en matière d'interaction entre les hommes, les femmes et les enfants, à l'égard de l'attention et du soutien que la société veut leur accorder. Les connaissances qui résultent des échanges et de l'analyse de ces propos et de ces actions nous rappellent que les gestes quotidiens se réalisent toujours dans un contexte social qui trace des normes, promeut des valeurs et institue des comportements. Cette recherche-action a aussi permis de mettre en valeur la triangulation des données et l'étude de cas, l'expérimentation de procédés qui veulent assurer à cette démarche une rigueur et inspirer d'autres à répéter de telles expériences. C'est ainsi que l'on apprend petit à petit à faire coexister le terrain et la recherche, dans nos manières de penser et de discuter ensemble, d'agir et d'écrire ; que l'on construit progressivement une instrumentation de recherche appropriée, des méthodes de collecte, de traitement et d'analyse rigoureuses, souples et permettant de livrer rapidement les résultats, une écriture la plus vraie, la plus précise et la plus vivante possible. On constitue graduellement au fil de ces expériences réussies un bassin de partenaires prêts à s'investir dans d'autres recherches-action, à soutenir les intervenants qui sont en lien avec les parents, à s'intéresser à ces derniers en tant que citoyens qui ont quelque chose à dire sur leurs expériences de vie.

5.5 EN CONCLUSION

Les recensions de pratiques touchant la paternité et les ouvrages plus théoriques sur la question relèvent depuis plusieurs années la difficulté de rejoindre les pères les plus vulnérables de nos sociétés. Du fait même de sa thématique – le soutien à l'engagement paternel – et des citoyens très marginalisés qu'il a réussi à rejoindre, le projet Relais-Pères représente donc une pratique particulièrement innovante. Le

Le projet Relais-Pères

projet innove également par les caractéristiques du modèle d'intervention qu'il propose : l'application à une thématique positive – l'engagement paternel - des principes d'action du travail de proximité, le large spectre des actions qui ont été déployées pour répondre aux besoins des pères vulnérables et l'accompagnement dans les ressources de la communauté en cas de difficultés plus complexes ou exigeant une spécialisation. Le projet Relais-Pères innove enfin par la présence continue d'une équipe de recherche qui évalue le projet et propose une formalisation des savoirs en action dans une perspective de recherche participative.

132

Sans répondre de façon définitive à la question de comment rejoindre et soutenir les pères vulnérables de jeunes enfants, l'évaluation du projet Relais-Pères permet de dégager les enseignements utiles, d'une part, à la poursuite de l'intervention dans les organismes et territoires qui participent à cette expérimentation et, d'autre part, à son implantation dans d'autres quartiers de Montréal. Si la méthodologie retenue pour cette évaluation commande beaucoup de prudence dans l'interprétation des données, le suivi continu de la pratique qui s'est développée à Relais-Pères nous permet à tout le moins de proposer une hypothèse plausible du processus de production des effets. Les changements qu'il nous a été permis d'observer dans la trajectoire d'un petit échantillon de pères résultent d'un ensemble de facteurs que l'analyse a tenté de mettre en lumière : 1) un contexte favorable à l'implantation d'un tel projet ; 2) un partenariat efficace fondé sur des intérêts partagés, une histoire de collaborations réussies et une ouverture à la réflexion critique sur la pratique et la démarche de recherche ; 3) des partenaires qui collaborent activement à l'intervention en participant au recrutement des intervenants, en référant les pères vulnérables aux intervenants de Relais-Pères, en faisant la promotion de l'importance de faire place aux pères dans leurs organismes respectifs ; 4) des intervenants masculins engagés, disponibles, ancrés dans la communauté et bénéficiant d'une formation et d'un encadrement clinique continus ; 5) une approche qui mise sur la proximité, l'intensité, la réponse aux besoins immédiats du père et l'accompagnement dans les ressources du quartier pour favoriser le passage à l'action dans un projet qui fait sens pour les pères ; 6) une ouverture des pères eux-mêmes à découvrir leur paternité et la place qu'ils veulent prendre dans la vie de leurs enfants ; 7) une ouverture des organismes famille de la communauté à assurer le relais dans les cas de besoins plus spécifiques et, finalement, 8) un soutien financier adéquat pour l'intervention et la recherche.

Cette hypothèse sur la production des effets de Relais-Pères devra bien sûr être vérifiée dans une étape ultérieure du projet par une démarche plus classique d'évaluation des effets auprès d'un plus grand échantillon de pères. L'expérience nous montre également qu'il sera important de poursuivre le développement d'une instrumentation de recherche adaptée et validée pour les pères. Enfin, puisque le projet Relais-Pères vise ultimement à favoriser le bien-être des enfants, il sera important dans les prochaines années d'explorer l'effet de cet accompagnement des pères sur le développement de leurs enfants, une expérience faisable mais qui nécessite un soutien financier important.

L'expérience vécue à Relais-Pères aura été vaine si l'on ne parvient pas à en assurer la pérennité. En renforçant le travail des intervenants par l'identification des étapes de l'intervention, de ses sources de succès et des défis à surmonter pour rejoindre les pères et les accompagner, en soulignant le travail des organismes, ressources et services des milieux, leurs appuis et les réflexions à poursuivre pour rendre ces milieux plus sympathiques aux pères, en offrant aux décideurs une documentation rigoureuse sur les effets de cette démarche, la recherche-action vient souligner le riche potentiel d'une action qui ne se déroule que dans quelques communautés de Montréal. Les ressources communautaires auront encore à rivaliser d'ingéniosité pour maintenir ce travail dans lequel elles excellent si les autorités sociosanitaires et philanthropiques ne poursuivent pas leur soutien et ne facilitent pas le déploiement de cette expérience à d'autres quartiers de Montréal où les besoins des pères sont tout aussi manifestes.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Agence de la santé et des services sociaux de Montréal Direction de santé publique. 2007. *Pour optimiser la composante accompagnement des familles des Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance. Réponse aux préoccupations des intervenantes et gestionnaires oeuvrant à l'implantation des services intégrés et pour la petite enfance à Montréal (SIPPE).*
- Allard, F. et L. Binet. 2002. *Comment des pères en situation de pauvreté s'engagent-ils envers leur jeune enfant? Étude exploratoire qualitative*, Québec, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Québec.
- Allen S. et K. Daly. 2007. *The Effects of Father Involvement : An Updated Research Summary of the Evidence*, Father Involvement Initiative Ontario Network.
- Anderson, E.A., J.K. Kohler et B.L. Letiecq. 2002. Low income fathers and “responsible fatherhood” programs : A qualitative investigation of participants, *Family Relations*, 51, 148-155.
- Arama, D. 1996. *Recension des projets d'intervention ayant trait à la paternité dans la grande région de Montréal*, Les Cahiers d'analyse du GRAVE, Laboratoire de recherche en écologie humaine et sociale, Université du Québec à Montréal.
- Arama, D. 1997. *Promotion du rôle des pères : inventaire des ressources et projets d'intervention spécifiques à la paternité au Québec*. Rapport de recherche présenté à la Direction de la promotion de la santé et du bien-être.
- Bastien, R., A. Battagliani, M.-E. Bouthillier, M. Besse, M.-F. Raynault, L.R. Frigault et G. Larose. 2007. Travail de proximité. Matière à penser le social, la prévention et le politique, dans *Les transformations de l'intervention sociale. Entre innovation et gestion des nouvelles vulnérabilités?*, sous la direction de E. Baillergeau et C. Bellot, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Bilodeau, A. 2000. *Les conditions de qualité de la planification participative et de l'action en partenariat en prévention-promotion de la santé et du bien-être, une question d'innovation sociale*. Thèse de doctorat inédite, Montréal, Université de Montréal.
- Bilodeau, A., C. Chamberland et D. White. 2002. L'innovation sociale, une condition pour accroître la qualité de l'action en partenariat dans le champ de la santé publique. *The Canadian Journal of Program Evaluation*, vol. 17, no 2, 59-88.
- Bilodeau, A., S. Lapierre et Y. Marchand. 2003. *Le partenariat : comment ça marche. Mieux s'outiller pour réussir*, Montréal, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre.
- Bolté, C., A. Devault, M. St-Denis et J. Gaudet. 2002. *Sur le terrain des pères. Projets de soutien et de valorisation de la paternité*, Montréal, GRAVE/ARDEC, UQAM.
- Breton, M. 1994. On the Meaning of Empowerment and Empowerment-Oriented Social Work Practice, *Social Work With Groups*, vol. 17, no 3, 23-37.
- Bronfenbrenner, U. 1979. The ecology of human development, *Harvard University Press Bulletin*, no 114, 413-434.
- Bronfenbrenner, U. 1986. Ecology of the Family as a Context for Human Development : Research Perspectives, *Developmental Psychology*, vol. 22, no 6, 723-42.

Le projet Relais-Pères

136

- Bronfenbrenner, U. 1996. Le modèle « Processus Personne Contexte Temps » dans la recherche en psychologie du développement : principes, applications et implications dans *Le modèle écologique du développement de l'enfant*, sous la direction de R. Tessier et G.M. Tarabulsky, Presses de l'Université du Québec, 9-59.
- Callon, M. 1986. « Éléments pour une sociologie de la traduction : La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc », *L'Année sociologique*, no 36, 169-208.
- Callon, M. et B. Latour. 1986. « Les paradoxes de la modernité : Comment concevoir la modernité? », *Prospective et Santé*, no 36, 13-29.
- Castel, R. 1991. « De l'indigence à l'exclusion, la désaffiliation. Précarité du travail et vulnérabilité relationnelle. », dans *Face à l'exclusion. Le modèle français*, sous la direction de J. Donzelot, Paris, Éditions Esprit, 137-168.
- Castel, R. 1994. La dynamique des processus de marginalisation : de la vulnérabilité à la désaffiliation. *Cahiers de recherche sociologique*, no 22, 11-28.
- Castel, R. 1995. *Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*. Paris, Fayard.
- Centraide du Grand Montréal. 2000. *Chantiers sur les enjeux sociaux*. Document d'orientation. Montréal, Centraide du Grand Montréal.
- Champagne, F., A.-P. Contandriopoulos et J.-L. Denis. 1990. *Analyse de l'implantation, Groupe de recherche interdisciplinaire en santé*, Montréal, Université de Montréal.
- Cinq-Mars, M. 2005. *Considérations épistémologiques et étude cas concernant l'évaluation d'implantation d'un projet communautaire réalisé par la participation des partenaires issus du secteur public et d'une communauté*. Thèse de doctorat inédite. Montréal, Université du Québec à Montréal.
- Corbin, J. 1986. « Coding writing memos and diagramming », dans *From practice to grounded theory : qualitative research in nursing*, sous la direction de W. Carol Shenitz et M. Janis, Menlo Park, éditions Addison Wesley.
- Desrosiers, H., N. Kishchuk, F. Ouellet, N. Desjardins, C. Bourgeault et N. Perrault. 1998. *Cadre de pratique pour l'évaluation des programmes : application en promotion de la santé et en toxicomanie*, Montréal, Bibliothèque nationale du Québec.
- Devault, A, M.-P. Milcent., F. Ouellet, I. Laurin, M. Jauron et C. Lacharité. 2008. Life Stories of Young Fathers in Contexts of Vulnerability, *Fathering. A Journal of theory, research, and practise about men as fathers*, vol. 6, no 3, 226-248.
- Devault, A., C. Lacharité, F. Ouellet et G. Forget. 2004. Les pères en situation d'exclusion économique et sociale : les rejoindre, les soutenir adéquatement, *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 16, no 1, 45-58.
- Devault, A., G. Forget, F. Ouellet et M.-P. Milcent. 2009. Métiers de pères : un projet de soutien à l'engagement paternel en entreprise d'insertion, dans *La paternité au XXI^e siècle* D. Dubeau, A. Devault et G. Forget, Québec, Presses de l'Université Laval. 463 p.
- Dubeau, D. 2002. *État de la recherche portant sur les pères au Canada/Research on fatherhood in Canada*, Rapport subventionné par le Réseau ontarien de l'initiative pour l'engagement paternel.
- Dulac, G. 2001. *Aider les hommes... aussi*, Montréal, Éditions VLB.

- Durand, D.R., R. Massé et F. Ouellet. 1989. *De la Visite. Expérimentation et évaluation d'une intervention novatrice en prévention de l'enfance maltraitée*. Rapport synthèse. Montréal, DSC Lakeshore.
- Fagan, J. et A. Iglesias. 1999. Father involvement program effects on fathers, father figures, and their Head Start children : a quasi-experimental study, *Early Childhood Research Quarterly*, no 14, 243-269.
- Forget, G., A. Devault, S. Allen, E. Bader et D. Jarvis. 2005. Les services aux pères : une description et un regard sur les pratiques canadiennes, *Enfances, Familles, Générations*, vol. 3.
- Gagnon M.-N. et D Paquette. 2009. La coparentalité dans le système familial, dans *La paternité au XXI^e siècle*, sous la direction de D. Dubeau, A. Devault et G. Forget, Québec, Presses de l'Université Laval.
- Gouvernement du Québec. 1991. *Un Québec fou de ses enfants*, Rapport du Groupe de travail sur les jeunes.
- Gouvernement du Québec. 2004. *Les services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance à l'intention des familles vivant en contexte de vulnérabilité. Résumé du cadre de référence*, Gouvernement du Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux
- Gouvernement du Québec. 2008. *Politique de périnatalité 2008-2018*, Gouvernement du Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux
- Goyette, M, C. Bellot et J. Panet-Raymond. 2006. *Le Projet Solidarité jeunesse : dynamiques partenariales et insertion des jeunes en difficulté*. Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 178 p.
- Huberman, A.M. et M.B. Miles. 1991. *Analyse des données qualitatives. Recueil de nouvelles méthodes*. Bruxelles : De Boeck Université.
- Lacharité, C. 2001. *Comprendre les pères de milieux défavorisés. Actes du premier symposium national sur la place des pères et le rôle de père. Présences de pères*, Montréal, Régie régionale de la santé et de services sociaux de Montréal-Centre, Direction de la santé publique, 57-2.
- Lacharité, C. et D. Lachance. 1998. Perception de la participation du père à la vie familiale dans les familles manifestant des difficultés psychosociales : une étude exploratoire, dans *Comprendre la famille*, vol. IV, sous la direction de J. Alary et L. Ethier, Trois-Rivières, PUQ.
- Long, D. 2008. *All Dads Matter : towards an inclusive vision for Father Involvement Initiatives in Canada*, Guelph, FIRA.
- Mayer, M. 1997. *Les contextes écologiques d'incidence de mauvais traitements à l'égard des enfants dans la région de Montréal*, Thèse de doctorat en sciences humaines appliquées, Université de Montréal.
- Mishara B. L. 2004. *Concertation entre décideurs et chercheurs pour le transfert des connaissances sur le suicide*, rapport de recherche déposé au FQRSC, CRISE, Université du Québec à Montréal.
- Nelson, Timothy J. 2004. Low-Income Fathers. *Annual Review of Sociology* vol. 30, 427-451.
- O'Neill M., S. Dupéré, A. Pederson et I. Rootman. 2006. *Promotion de la santé au Canada et au Québec, perspectives critiques*. Québec, Presses de l'Université Laval, 457-472.

Le projet Relais-Pères

138

- Organisation mondiale de la Santé (OMS)-Europe. 2007. *Fatherhood and health outcomes in Europe*, WHO Regional Office for Europe.
- Ouellet F. 2009. Ma pratique de la recherche-action, de la promotion de la santé à l'engagement paternel, dans *La paternité au XXI^e siècle*, sous la direction de D. Dubeau, A. Devault et G. Forget, Québec, Presses de l'Université Laval.
- Ouellet, F. et C. Goulet. 1998. *Être père en milieu d'extrême pauvreté*. Rapport de recherche inédit, Montréal, Direction de la santé publique de Montréal-Centre.
- Ouellet, F. et G. Forget. 2003. Pères en mouvement/Pratiques en changement. Une formation pour favoriser le transfert des connaissances, *Reflets. Revue ontarioise d'intervention sociale et communautaire*, vol. 9, no 2, 222-240.
- Ouellet, F., G. Turcotte et N. Desjardins. 2001. *À Rosemont, ça CooPère : analyse d'implantation d'un projet d'action intersectorielle sur la paternité*, Montréal, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre et Direction de la santé publique de Montréal-Centre.
- Ouellet, F., G. Turcotte et N. Desjardins. 2003. Engagement paternel et mobilisation communautaire : Études de cas de deux initiatives communautaires, *Cahiers de recherche sociologique*, no 39, 237-258.
- Ouellet, F., M. Paiement et P.H. Tremblay. 1995. *L'action intersectorielle, un jeu d'équipe*. Montréal, Direction de la santé publique de Montréal-Centre et CECOM de l'Hôpital Rivière-des-Prairies.
- Ouellet, F., M.-P. Milcent et A. Devault. 2006. Jeunes pères vulnérables : trajectoires de vie et paternité, *Nouvelles Pratiques sociales*, vol. 18, no 2, 156-171.
- Panet-Raymond, J., C. Bellot et M. Goyette. 2003. *Le développement des pratiques partenariales favorisant l'insertion socioprofessionnelle des jeunes : l'évaluation du Projet Solidarité Jeunesse*, Rapport de recherche présenté au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et au Fonds québécois de recherche sur la société et la culture.
- Patton, M.Q. 1987. *How to Use Qualitative Methods in Evaluation*, Newbury Park, Sage Publications.
- Patton, M.Q. 1990. *Qualitative Evaluation and Research Methods*, 2^e édition, Newbury Park, Sage Publications.
- Potvin L. et D.V. McQueen (sous la dir. de). 2008. *Health Promotion Evaluation Practices in the America.*, Springer Science & Business Media.
- Poupart, J., J.-P. Deslauriers, L.H. Groulx, A. Laperrière, R. Mayer et A. Pires. 1997. *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal, Gaétan Morin.
- Rondeau, G. (sous la dir. de) 2004. Les hommes : s'ouvrir à leurs réalités et répondre à leurs besoins. Comité de travail en matière de prévention et d'aide aux hommes, ministère de la santé et des services du Québec.
- Tamis-LeMonda C.S. et N. Cabrera. 1999. Perspectives on father involvement : Research and Policy, *Social Policy Report, Society for Research in Child Development*, no 2, 1-32.
- Turcotte, G. et J. Gaudet. 2009. Conditions favorables et obstacles à l'engagement paternel, dans *La paternité au XXI^e siècle*, sous la direction de D. Dubeau, A. Devault et G. Forget, Québec, Presses de l'Université Laval.

- Turcotte, G. et F. Ouellet. 2009. Une expérience de mobilisation autour de l'engagement paternel dans deux communautés vulnérables du Québec, dans *La paternité au XXI^e siècle*, sous la direction de D. Dubeau, A. Devault et G. Forget, Québec, Presses de l'Université Laval.
- Turcotte, G., N. Desjardins et F. Ouellet. 2001. *À Pointe-Calumet, on fait place aux pères. Analyse d'implantation d'Initiatives Place-o-pères, un projet d'action communautaire sur l'engagement paternel*. Montréal, Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre, Direction de la santé publique, IRDS, GRAVE. 120 p.
- White, D., L. Jobin, D. McCannet P. Morin. 2002. *Pour sortir des sentiers battus. L'action intersectorielle en santé mentale*, Québec, les Publications du Québec.
- Wong-Rieger, D. et L. David. 1993. *Guide pratique de planification et d'évaluation. Comment planifier et évaluer les programmes dans des organismes communautaires*, Ottawa, Société canadienne d'hémophilie.
- Yin, R.K. 1994. *Case Study Research: Design and Methods*. Beverly Hills, Sage Publications.
- Yin, R.K. 1998. The abridged version of case study research : Design and method, dans *Handbook of applied social research methods*, sous la direction de L. Bickman et D.J. Rog, (p. 229-259), Thousand Oaks, Sage publications.
- Zimmerman, M.A. 1995. Psychological empowerment, Issues and illustration, *American Journal of community psychology*, vol. 23, no 5, 581-599.

ANNEXE 1

CANEVAS D'ENTREVUE

Canevas d'entrevue avec les intervenants

Nom de l'intervenant : _____

Numéro d'identification du père : _____

Date de l'entrevue : _____

142

Introduction

On va essayer ensemble de reconstituer l'histoire de ton intervention auprès de.....et de comprendre quel bienfait ton intervention a pu apporter dans la vie du père

Situation du père au moment d'amorcer l'intervention

1. Mais d'abord quelques questions sur les caractéristiques sociodémographiques du père

Date du début de l'intervention : _____

Âge du père : _____

Âge des enfants : _____

Niveau de scolarité du père : _____

Source de revenus du père : _____

Statut marital : _____

Mode de garde de l'enfant : _____

2. À votre avis, quelles étaient les principales forces du père au moment où vous avez commencé à travailler avec lui? Quels étaient les principaux obstacles, les principales difficultés qu'il avait à surmonter?

Prise de contact avec le père

3. Comment êtes-vous entré en contact avec ce père?

- Dans quelles circonstances êtes-vous entré en contact avec ce père?
- A-t-il été référé par quelqu'un? (mère, intervenants du quartier, mères visiteuses, partenaires du projet)
- Quelles actions avez-vous posées pour réussir à rejoindre ce père?
- Ce qui a bien fonctionné ou moins bien fonctionné dans ce premier contact (conditions favorables et non favorables).
- À partir des expériences que vous avez eues jusqu'ici, quelle est à votre avis la façon la plus efficace de rejoindre les pères qui vivent en contexte de vulnérabilité?

Objectifs d'intervention

4. Quels étaient au départ les principaux besoins du père?
5. Sur quoi avez-vous convenu de travailler au point de départ? Quels étaient vos objectifs d'intervention? Ces objectifs ont-ils changé a fil du temps?

(Faire préciser selon sphères de vie : personnelle, paternelle, coparentale, socioprofessionnelle)

143

Le soutien apporté au père

6. De quelle façon, avez-vous accompagné et soutenu ce père?
 - Actions posées par l'intervenant (visites, appels, accompagnements dans les ressources)
 - Approche utilisée
 - Réactions du père à l'intervention)
 - Ce qui a bien fonctionné ou moins bien ; conditions favorables et non favorables
 - Événements particuliers
 - Collaboration avec les autres ressources
7. Comment décririez-vous la relation que vous avez eue avec ce père? De façon générale, qu'est-ce qui était satisfaisant? Qu'est-ce qui était difficile?
 - Création du lien de confiance (approche)
8. En vous rapportant aux situations dans lesquelles vous êtes intervenu avec ce père au cours des derniers mois, pouvez-vous me décrire
 - une intervention qui a particulièrement bien fonctionné (et pourquoi)
 - une intervention qui n'a pas fonctionné comme vous l'auriez voulu (et pourquoi?)

Les effets de l'intervention sur le père et sa famille

9. Est-ce qu'il y a eu des changements dans la situation du père en cours d'intervention et jusqu'à maintenant
 - Dans sa vie personnelle
 - Dans sa vie de père
 - Dans sa relation avec la mère de l'enfant
 - Dans sa vie de citoyen
 - Dans sa vie professionnelle
10. Est-ce qu'il y a eu des changements dans la situation de la famille en cours d'intervention et jusqu'à maintenant?

Le projet Relais-Pères

11. À quoi vous attribuez ces changements?

- Est-ce que certains de ces changements peuvent être attribués à Relais-Pères? Lesquels?
- Quel a été l'apport de votre intervention dans la vie du père et de sa famille?
- Est-ce que d'autres facteurs que Relais-pères peuvent expliquer ces changements?

12. Pouvez-vous identifier des bons coups que ce père a réalisés en cours de route, des petits succès, des défis qu'il a su relever? Y a-t-il des réalisations de ce père dont vous êtes particulièrement fier?

144

Perspectives

13. Objectifs ou démarches à poursuivre dans les prochaines semaines

Canevas d'entrevue avec les pères

Thème 1. Les conditions de réalisation de l'intervention : l'expérience et les perceptions des pères depuis le début de leur suivi avec un père visiteur / travailleur de milieu

À partir du moment où tu as connu le projet Relais-Pères, peux-tu me raconter comment s'est passé ton expérience?

145

- Comment as-tu pris connaissance du projet ?
- Ce qui t'as fait connaître le projet, qui t'en a parlé, distinguer ceux qui font la démarche de façon spontanée?
- Quelle fut ta principale motivation à faire partie du projet?
- Comment se sont déroulés les premiers contacts avec le père visiteur / travailleur de milieu? Comment décrirais-tu le lien qui vous unit?

Peux-tu me faire la petite histoire de ta vie avant que tu connaisses le projet Relais-Pères ? (on va y aller par sphères de vie : toujours aller voir dans le mémo, aller chercher l'information manquante ou valider certaines choses)

Peut-être à chaque point abordé, faire émerger les changements souhaités et les objectifs à courts ou moyens termes fixés.

- Peux-tu me décrire rapidement ta trajectoire personnelle? Axer lorsque c'est le cas sur la trajectoire d'immigration (lien avec ta famille d'origine, enfance adolescence...) axer sur les faits saillants, ça peut être long, attention a pas déborder. Si aborde placement ou cure de désintoxication.....Aller chercher les rapports entretenus avec les intervenants et les services d'aide en général.
- Peux-tu me raconter comment tu as rencontré la mère de tes enfants ou future mère, ou ex conjointe.... (Trajectoire co-parentale) (Si parents séparés, quel est le rythme des visites etc.... (Quel type de relation vous entretenez aujourd'hui?, la place de la famille de la conjointe...)
- Peux-tu me raconter ta trajectoire paternelle : conception de l'enfant : désirée, perception par le papa de l'enfant, lien entre les deux, préparation à la venue du bébé dans le cas de pré natalité.
- Peux-tu me parler de tes expériences de travail / études (trajectoire d'insertion) (postes occupés, qualification...)
- Peux-tu me parler de tes conditions actuelles économiques (type de revenus, logements...)
- Peux-tu me parler des choses dont tu es le plus fier dans ta vie (forces, faiblesses...)

Le projet Relais-Pères

Thème 2. L'intervention avec le père visiteur / travailleur du milieu

Le type de relation avec le père visiteur / travailleur de milieu

- Comment décrirais-tu le travail du père visiteur (rôles, responsabilités...)
- Comment décrirais-tu la relation que vous entretenez tous les deux (faire évolution depuis le début : en amélioration : pourquoi? détérioration : pourquoi; événements marquants...)
- Dans sa façon d'intervenir avec toi, qu'est ce tu apprécies le plus?
- Le suivi avec le père visiteur : intensité, évaluation, appréciation, événements marquants...
- Quelles démarches ont été les plus bénéfiques selon toi y aller avec des exemples concrets...

146

La définition des besoins et objectifs

- Quels ont été les principaux objectifs que tu as nommés au père visiteur?
- Ces objectifs ont-ils changés / évolués avec le temps ?
- Comment vous êtes vous organisé pour les travailler?
- Penses-tu avoir atteint certains d'entre eux?

Thème 3. Les effets sur sa trajectoire de vie

Faire préciser si les changements nommés étaient des objectifs ou des projets de départ. Faire préciser les démarches concrètes dans la réalisation des projets/objectifs ou changements, les apprentissages, les acquis au plan des ressources personnelles ou sociales.

- Penses-tu que ta participation au projet a eu une influence sur ta vie et sur les changements qui sont intervenus dans ta vie? En général, est-ce que tu trouves que Relais-Pères a été un bon moyen pour arriver à réaliser tes projets?
- Quelles sont les principales découvertes que tu as faites dans le projet Relais-Pères sur toi? As-tu découvert des choses sur toi que tu ne connaissais pas? (faire préciser s'il y a lieu) Sur tes capacités (ex. leadership, communication...)? Sur tes valeurs? Sur tes rapports avec ton enfant?
- Y a-t-il de tes besoins auxquels le projet Relais-Pères n'a pas pu répondre? Si oui, lesquels et qu'est-ce qui pourrait répondre à ces besoins?
- À ton avis y aurait-il des choses à améliorer dans le projet? Si tu étais embauchée pour améliorer le projet Relais-Pères, quels changements voudrais-tu y apporter? Recommandations lui faire dire ce qu'il juge important pour travailler auprès de pères (attitudes, comportements...)

Thème 4. Projets futurs

- Qu'est-ce que tu souhaiterais maintenant comme changements dans ta vie? (dans chacune des sphères) et quels sont tes projets de vie à partir de maintenant ?
- Comment penses-tu que le projet Relais-Pères peut t'aider à réaliser ces changements dans ta vie ?

En terminant...

Y a-t-il des choses que tu aimerais ajouter ?

Comment as-tu trouvé le déroulement de l'entrevue ?

